



leading personalized spine

RAPPORT
ANNUEL 2015

MEDICREA[®]
(IM)PROVE

MEDICREA[®]
(I M) P R O V E

**RAPPORT
ANNUEL** 2015



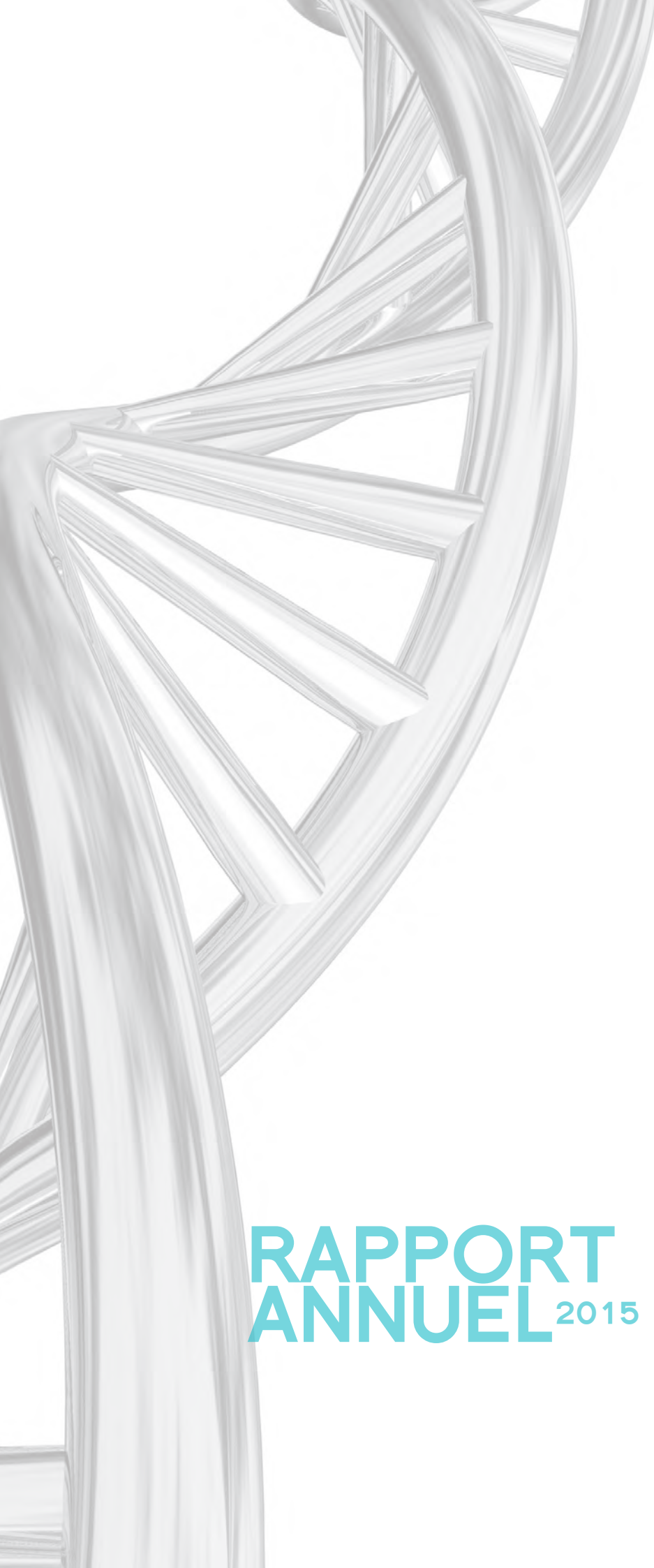


SOMMAIRE

- 1. PRESENTATION GENERALE**
- 2. LE GROUPE EN UN CLIN D'OEIL**
- 3. GOUVERNANCE**
- 4. INFORMATIONS BOURSIERES ET ACTIONNARIAT**

ANNEXES

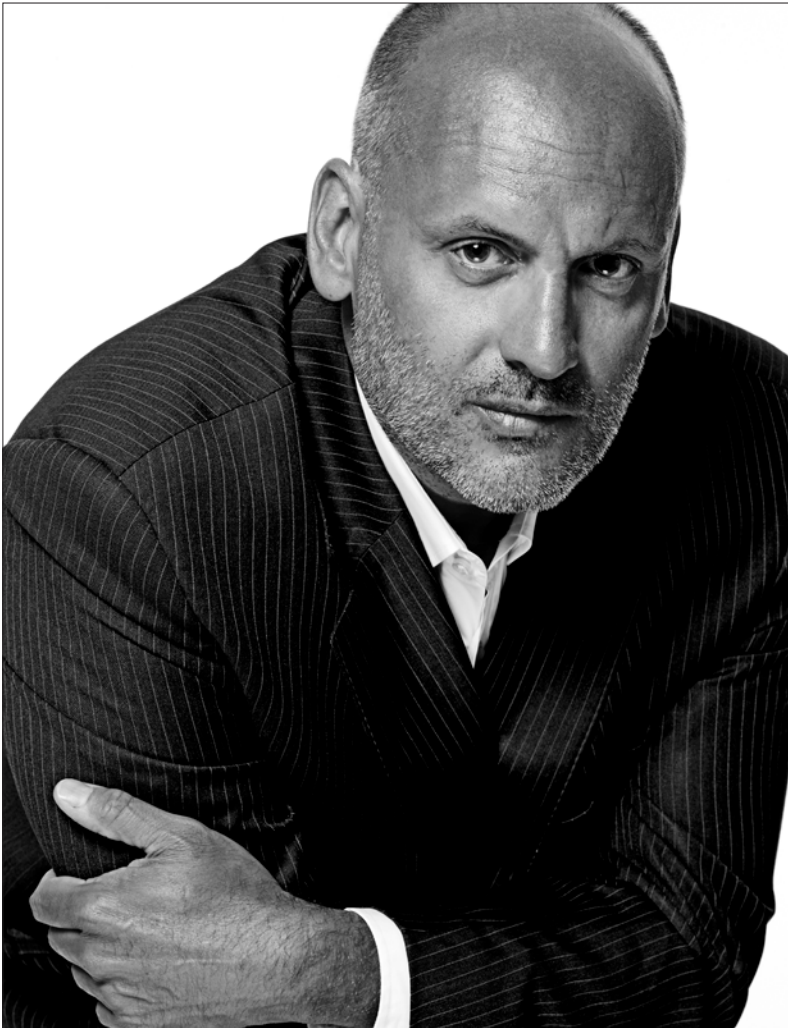
- I. COMPTES CONSOLIDES**
 - ETATS FINANCIERS ET ANNEXES
 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- II. COMPTES SOCIAUX**
 - ETATS FINANCIERS ET ANNEXES
 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- III. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- IV. TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 JUIN 2016**



**RAPPORT
ANNUEL** 2015

DREAM IT DO IT

photo Stéphane de Bourgies



Denys SOURNAC

Président et Directeur Général
Co-fondateur de MEDICREA

LE MOT DU PRÉSIDENT

« Avec le vieillissement de la population et l'augmentation des pathologies dégénératives de la colonne vertébrale, les implants du rachis deviennent un véritable enjeu de santé publique.

Non seulement les pathologies évoluent, mais le modèle médical est également en pleine mutation. La médecine personnalisée est le concept novateur qui devient l'un des plus grands enjeux de la médecine du 21^{ème} siècle. Une meilleure connaissance de chaque patient et de ses pathologies grâce à des diagnostics de plus en plus précis permet de l'orienter vers un traitement individuel personnalisé. Ce qui rend chaque patient unique est ainsi plus finement analysé afin de définir le traitement ayant les meilleures chances d'efficacité.

L'aventure que nous avons démarrée il y a 20 ans est toujours portée par la même vision: pour améliorer le confort opératoire du praticien, pour diminuer les temps d'intervention, pour soulager durablement le patient, même sur les indications les plus complexes, nous avons construit une expertise unique et une entreprise qui ne ressemble à aucune autre. Indépendants et à taille humaine, nous cultivons un esprit de start-up avec les outils et procédures d'une société du fortune 500.

Cotés sur Alternext Paris depuis 2006, nous investissons 10% de notre chiffre d'affaires en recherche & développement. Notre souplesse permet la plus belle réactivité du secteur. Nous allons là où les autres ne vont pas, utilisons des matériaux inédits et des procédés jamais exploités.

Nous proposons des alternatives à des techniques qui faisaient précédemment référence. Nous maîtrisons l'intégralité de la chaîne, depuis la conception et la fabrication par notre usine française jusqu'à la distribution sur les 5 continents. Plaçant la créativité au-dessus de tout, croyant au pouvoir d'invention de ses ingénieurs et partenaires chirurgiens, MEDICREA est reconnue comme un laboratoire de développement en avance sur son marché.

L'arrivée du sur-mesure dans la chirurgie vertébrale était attendue. Avec les progrès des connaissances scientifiques sur l'équilibre sagittal, la compréhension des déformations de la colonne, les progrès de l'imagerie, les capacités accrues de l'analyse de chaque patient et l'avènement des nouvelles technologies de fabrication à partir de fichiers numériques, offrir au patient et au chirurgien un implant conçu sur-mesure devenait évident. Pour comprendre cet enjeu, pour réunir et intégrer toutes les pièces du puzzle, il fallait engager un processus complexe mêlant recherche et développement et dimension industrielle. Il fallait faire le pari de l'avenir et avoir une vision de précurseur. C'est ce que nous avons fait.

Tiges sur-mesure en 2013, implants morpho-adaptés en 2014 et plus de 500 planifications chirurgicales réalisées au 31 décembre 2015, nous apportons les preuves de notre savoir-faire et développons une nouvelle relation avec nos clients. Nous nous positionnons en véritable partenaire du chirurgien dès la planification de l'opération et proposons un mix inédit de produits innovants et de services complets pré et post-opératoires. Améliorer est une course qui ne finit jamais. Nous travaillons sans cesse à une chirurgie toujours plus simple, plus sûre, plus rapide et moins invasive.

Cette nouvelle vision de notre métier, je suis très fier qu'elle vienne de MEDICREA. Nous sommes une jeune entreprise, nous avons de l'audace, nous voyons loin. Nous rêvons mais surtout, nous faisons les choses. »

Denys SOURNAC

NO
THING
IS
IMP
OSS
IBLE

DREAM IT DO IT

PATIENT-SPECIFIC
IMPLANTS ARE
A REALITY

medicrea.com | **leading** personalized spine

«Personalized Spine» ce n'est pas seulement être capable de créer des implants sur-mesure pour les patients. C'est pouvoir, dans le monde entier, apporter aux chirurgiens un service complet et inédit: précision de l'analyse avec outil dédié, planification raisonnée et maîtrisée du profil sagittal de chaque patient, production de l'implant spécifique, livraison en salle d'opération en un temps record, analyse post-opératoire.

En construisant pour chaque cas une relation de partenariat unique, MEDICREA ouvre la voie de la chirurgie personnalisée de la colonne vertébrale.

1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



MEDICREA[®]
(IM)PROVE

Spécialisé dans le développement et la fabrication de solutions implantables innovantes pour le traitement chirurgical des pathologies de la colonne vertébrale, et leader mondial des solutions sur mesure pour chaque patient, le Groupe MEDICREA évolue sur le marché de la chirurgie du rachis estimé à environ 11 milliards de dollars, de nouveau en croissance après une longue période de stagnation.

Ce marché a subi depuis 2010 les contrecoups de la crise financière et économique particulièrement aux Etats-Unis et en Europe, dans un contexte général de réforme des politiques de santé visant notamment à réduire les budgets des établissements de santé publics et privés. La pression sur les prix orchestrée par les hôpitaux, la réduction des bases de remboursements à l'initiative des gouvernements, des organismes de sécurité sociale, des assurances et des mutuelles et le durcissement des procédures d'homologation des dispositifs médicaux ont pesé sur le développement du marché. Enfin, la réglementation sur la transparence des avantages accordés aux professionnels de santé a été renforcée avec l'entrée en vigueur récemment du Sunshine Act aux Etats-Unis et de la loi Bertrand en France.

Malgré ces éléments défavorables, le marché de la chirurgie du rachis rebondit et devrait croître à un rythme de plus de 5% par an sous l'influence de plusieurs éléments :

- l'évolution des facteurs démographiques : vieillissement de la population, sédentarisation, augmentation des cas de surpoids et d'obésité qui favorisent l'apparition de pathologies rachidiennes ;
- l'accès aux soins dans les pays émergents dont le niveau de qualité se rapproche de celui des pays occidentaux ;
- l'évolution des techniques chirurgicales grâce à la réduction des temps opératoires, au

développement de chirurgies moins invasives et à l'apparition de la médecine personnalisée.

Afin de traiter les pathologies de la colonne vertébrale, la chirurgie pratiquée est soit non-instrumentée, soit instrumentée. La chirurgie instrumentée fait appel à deux types de techniques :

- la fusion rachidienne, qui consiste à corriger la partie instable de la colonne en reliant les vertèbres entre elles par des implants (vis, tiges, crochets) et en retirant dans certains cas le disque cervical ou lombaire endommagé pour le remplacer par des cages maintenues entre les vertèbres par des plaques ou des agrafes ;
- La non-fusion rachidienne, qui permet de conserver une certaine mobilité en évitant le recours à la fusion irréversible des vertèbres, notamment dans les cas où les disques intervertébraux abîmés sont remplacés par des disques artificiels ou prothèses.

Les implants de fusion représentent environ 75 % des ventes. Le segment de la non fusion représente une part encore limitée du marché (moins de 5 %) mais devrait connaître à l'avenir des taux de croissance importants. Les autres technologies (stimulation vertébrale, thérapies thermales, etc...) représentent le solde du marché, soit environ 20 %.

MEDICREA possède une gamme étendue d'implants du rachis qui a été conçue pour traiter les pathologies de la colonne vertébrale à tous les niveaux, des cervicales aux vertèbres lombaires et sacrum, quelle qu'en soit la cause, scolioses, malformations, maladies dégénératives, traumatismes ou tumeurs et qui s'adapte à toutes les techniques chirurgicales traditionnelles ou d'avant-garde.

MEDICREA fabrique et commercialise une gamme d'implants et d'instruments s'adressant aux marchés de la fusion et de la non-fusion rachidienne, composée des produits suivants :

- des tiges d'ostéosynthèse UNiD® produites sur-mesure pour chaque patient, offre particulièrement innovante et unique à ce jour sur le marché ;
- d'un système de stabilisation et de fixation thoraco-lombaire, PASSLP®, complété par des innovations lancées récemment : LIGAPASS®, PASSMIS® et PASSOCT® ;
- des cages intersomatiques ;
- des implants de corporectomie ;
- des agrafes compressives JAWS®, pour la fixation cervicale et lombaire ;
- d'une prothèse de disque cervical, GRANVIA®C.

Le marché de la colonne vertébrale est fortement concentré, les huit premières sociétés, toutes américaines dont MEDTRONIC, DEPUY/SYNTHES, STRYKER, NUVASIVE et GLOBUS contrôlant près de 80 % du marché mondial. Ces grands acteurs offrent une large gamme de produits commercialisés dans le monde entier grâce à d'importantes forces de vente, mais font face à une érosion de leur part de marché au profit de concurrents de taille moyenne essentiellement centrés sur les Etats-Unis (K2M et LDR) et bien positionnés pour pénétrer des segments spécifiques, ou de sociétés de plus petite taille, dont MEDICREA, indépendantes et qui font de l'innovation le cœur de leur stratégie.

De nombreuses opérations financières ont eu lieu en 2015 avec l'introduction en bourse des sociétés Safe Orthopaedics et SeaSpine (branche colonne vertébrale d'INTEGRA LIFE SCIENCES), les augmentations de capital des sociétés K2M, LDR et Implanet, les projets d'expansion des sociétés Nuvasive (nouvelle usine de production et rachat d'Ellipse Technologies) et Globus (acquisition de Branch Medical Group, fabricants d'instruments).

MEDICREA se distingue singulièrement par son dynamisme et sa capacité d'innovation.

Bénéficiant d'une notoriété croissante et entretenant des relations privilégiées avec des chirurgiens visionnaires et créatifs, les produits brevetés et développés par MEDICREA apportent de nouvelles fonctionnalités et solutions chirurgicales moins invasives tout en étant plus rapides et plus faciles à mettre en œuvre que les techniques traditionnelles, notamment pour toutes les chirurgies complexes de la colonne vertébrale de l'adolescent et de l'adulte.

La Société est devenue pionnier et leader mondial dans la fabrication d'implants sur-mesure pour la chirurgie personnalisée de la colonne vertébrale, avec la mise au point d'un process complet intégrant l'analyse logicielle de chaque patient, la planification préparatoire de la stratégie chirurgicale et la réalisation de tiges d'ostéosynthèse du rachis sur-mesure (tige UNiD®), et de cages d'ostéosynthèse intersomatiques lombaires (cage UNiD® ALIF) produites sur-mesure par une imprimante 3D.

MEDICREA s'est introduit en Bourse sur le marché Alternext Paris en juin 2006 par augmentation de capital faisant appel public à l'Épargne, et a réalisé par la suite plusieurs autres opérations de renforcement des fonds propres. Au total, le Groupe a levé environ 35 millions d'euros consacrés à la mise en place d'une équipe de recherche et de développement, probablement la plus importante d'Europe dans le secteur d'activité, à l'élargissement de la gamme de produits conçus à partir de matériaux et de procédés inédits, et à la création de filiales autonomes de distribution sur des marchés clefs (Etats-Unis, France, Grande Bretagne et récemment Allemagne).

MEDICREA a multiplié par 5 son chiffre d'affaires depuis son introduction en bourse, ce dernier s'élevant à 27,8 millions d'euros en 2015, grâce aux investissements importants consacrés à la recherche et développement qui ont permis de lancer des produits innovants. Sur la même période, l'effectif a quadruplé pour atteindre 140 personnes au 31 décembre 2015.

En 2015, MEDICREA a poursuivi sa phase offensive de développement initiée en 2014. La marge additionnelle dégagée sur l'exercice a ainsi été mobilisée pour renforcer les équipes

des différentes filiales et moderniser l'outil de production. Dans ce contexte d'investissements élevés, le Groupe présente pour la 6ème année consécutive un résultat d'exploitation avant amortissements et provisions (EBITDA) largement positif.

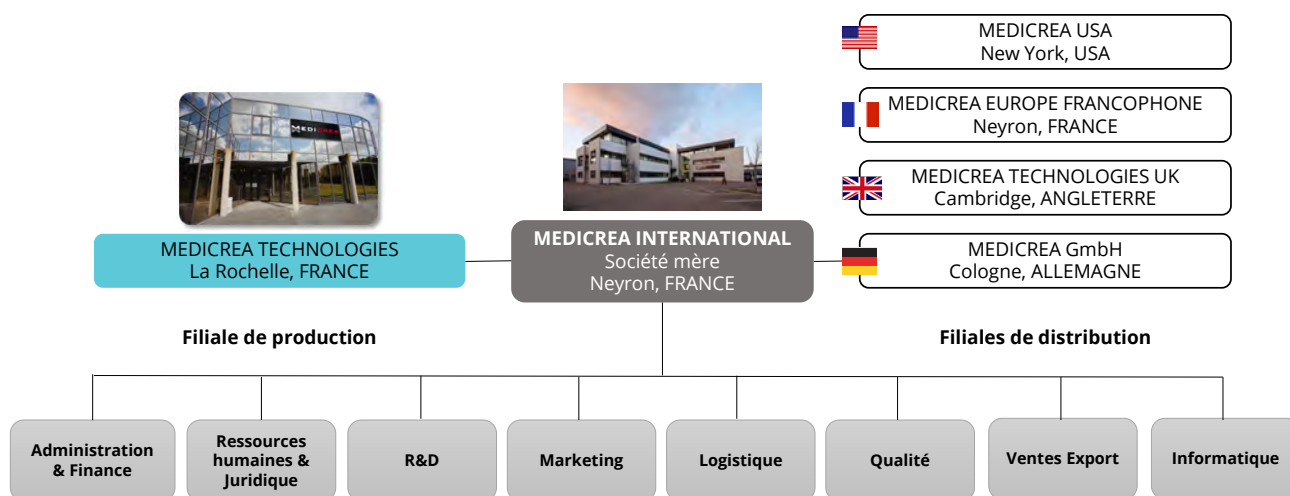
2

LE GROUPE EN UN
CLIN D'OEIL



MEDICREA
(IM)PROVE

A. ORGANISATION



B. HISTOIRE

MEDICREA® AUJOURD'HUI

↑
leading personalized spine

2016 650+ chirurgies réalisées avec les tiges sur mesure UNiD™

2015 MEDICREA obtient sa 30ème homologation FDA

2014 • 1ère cage intervértébrale sur mesure au monde imprimée en 3D

- Homologation FDA des tiges sur-mesure UNiD™
- Fabrication par impression 3D d'impants sur mesure

2013 1ère tige sur mesure au monde, UNiD™, posée avec le PASS LP®

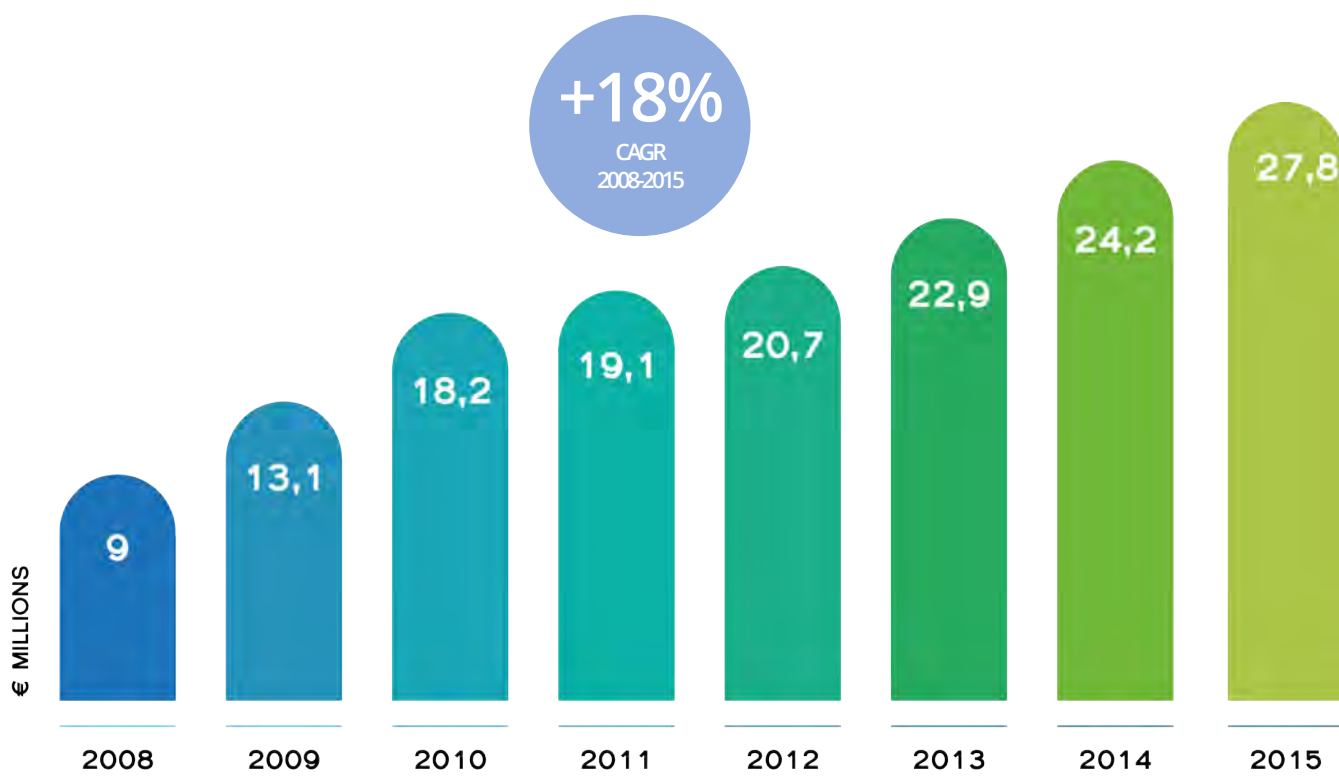
2008 Homologation FDA du système de fixation thoraco-lombaire postérieur PASS LP®

2007 Ouverture de la filiale de distribution aux USA 🇺🇸

2006 Introduction en Bourse, Alternext - Paris

2002 Création de MEDICREA par Denys SOURNAC

C. DÉVELOPPEMENTS



D. RÉALISATIONS

Présence internationale:

- 85% des ventes à l'export
- 4 filiales de ventes, dont une nouvelle en Allemagne ouverte en 2015
- Distribution dans 25 pays

Support scientifique:

- 8 études en cours
- Equipe dédiée au support scientifique
- Etroite collaboration avec les leaders d'opinion

R&D:

- Effort de R&D représentant près de 10% du chiffre d'affaires
- 11 ingénieurs développement
- Portefeuille robuste de brevets
-

Offre étendue :

- Gamme intégrant plus d'une vingtaine de produits
- Traitement des pathologies dégénératives, traumatiques, tumorales et des grandes déformations
- Programme de développement soutenu

UNiD® :

- Gamme d'implants et de services pour une chirurgie personnalisée du rachis
- 500 chirurgies réalisées depuis l'homologation FDA fin 2014
- 70 chirurgiens utilisateurs
- Intérêt des chirurgiens et des patients pour ce traitement sur-mesure

E. GAMMES DE PRODUITS

MEDICREA se distingue par son dynamisme et sa capacité d'innovation. Bénéficiant d'une notoriété croissante et entretenant des relations privilégiées avec des chirurgiens visionnaires et créatifs, les produits brevetés et développés par la Société apportent de nouvelles fonctionnalités et solutions chirurgicales moins invasives tout en étant plus rapides et plus faciles à mettre en œuvre que les techniques traditionnelles, notamment pour toutes les chirurgies complexes de la colonne vertébrale de l'adolescent et de l'adulte.

Le développement de la Société est porté par le triple objectif suivant : soulager durablement le patient, améliorer le confort opératoire du praticien et diminuer les temps d'intervention grâce à une expertise unique.

Une large gamme de produits traitant toutes les pathologies

MEDICREA possède une gamme étendue d'implants du rachis conçue pour traiter les pathologies de la colonne vertébrale à tous les niveaux, des cervicales aux vertèbres lombaires et sacrum, quelle qu'en soit la cause, scolioses, malformations, maladies dégénératives, traumatismes ou tumeurs et qui s'adapte à toutes les techniques chirurgicales traditionnelles ou d'avant-garde, comme par exemple la chirurgie mini-invasive. MEDICREA propose à la fois des implants de fusion et de non-fusion rachidienne, répartis au sein de plusieurs gammes, comme suit :

1. CERVICAL

Gamme CERVICAL

MEDICREA propose une large gamme d'implants pour le rachis cervical :

a. Cages cervicales IMPIX-C® et IMPIX MANTA®

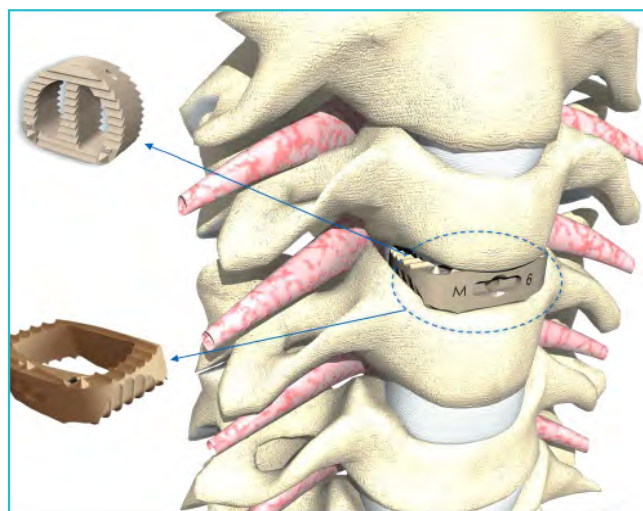
La fonction de ces cages intersomatiques est de remplacer des disques intervertébraux endommagés au niveau cervical. MEDICREA propose deux types de design anatomique :

- les cages IMPIX-C® en forme de dôme avec rail central ;
- les cages IMPIX-MANTA® avec profil en biseau.

Ces deux gammes permettent de restaurer la hauteur discale et la lordose et apportent une très bonne stabilité dans l'espace intervertébral. Les cages sont fournies stériles, avec une instrumentation à usage unique, et existent en version pré-remplie avec un substitut osseux synthétique sous les dénominations IMPIX-C+® et IMPIX-MANTA+®.

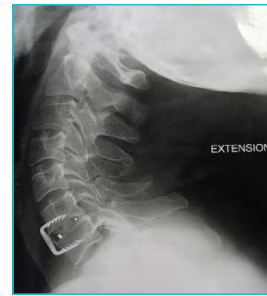
Plus de 14 500 cages cervicales IMPIX® ont été implantées à ce jour.

L'ensemble des cages standards est marqué CE et homologué FDA. Les cages pré-remplies sont marquées CE.



b. Agrafes compressives C-JAWS® et K-JAWS®

C-JAWS® est un système unique d'ostéosynthèse cervicale qui permet la parfaite stabilisation d'un implant intersomatique. La compression alors exercée par l'agrafe stimule et accélère la fusion osseuse. Simple d'utilisation, sa pose entraîne une réduction du temps opératoire pouvant aller jusqu'à 90% par rapport à la pose d'une plaque cervicale traditionnelle.



K-JAWS® se compose d'une agrafe C-JAWS® et d'une cage intersomatique IMPIX-C®. L'implant K-JAWS® est moins invasif et plus rapide à poser que l'ensemble des plaques cervicales du marché. Son principe de fixation par compression des deux vertèbres adjacentes, autour de la cage intersomatique préalablement insérée, procure une stabilité exceptionnelle grâce à une localisation axiale des forces de compression, au niveau des corps vertébraux du rachis cervical.



C-JAWS® et K-JAWS® sont marqués CE et homologués FDA.

c. Prothèse de disque GRANVIA® C (non-fusion)

GRANVIA® C est la seule prothèse cervicale sur le marché respectant les centres de rotations différenciés physiologiques et entièrement conçue en céramique permettant ainsi une compatibilité totale avec l'IRM. Grâce à cette prothèse, la mobilité naturelle de la colonne vertébrale est préservée et les chocs sont absorbés. Très résistante et parfaitement stable, elle est très simple d'utilisation pour le chirurgien.



GRANVIA® C est marquée CE.

2. LOMBAIRE ET THORACO-LOMBAIRE

Gamme PASS®

La gamme PASS® se caractérise par un système rachidien polyaxial dit « Low Profile », complet et très polyvalent. Son concept unique permet de connecter la tige à distance du rachis, en minimisant les efforts appliqués et les contraintes grâce à une technique chirurgicale unique, quelle que soit l'indication ou l'approche chirurgicale.

a. PASS LP® : produit phare de MEDICREA

La gamme PASS LP® représente 71% du chiffre d'affaires du Groupe en 2015. A ce jour, près de 15 000 chirurgies PASS LP® ont été réalisées dans le monde.

Référence pour le traitement des déformations de la colonne vertébrale (scoliose, traumatologie, spondylolisthésis...), PASS LP® est le système de fixation thoraco-lombaire qui possède le profil le plus bas du marché et permet une correction dans les 3 plans selon la technique ST2R (Translation Simultanée sur 2 Tiges). Il est notamment indiqué pour la réduction des scolioses idiopathiques chez l'adolescent et est parfaitement adapté pour les indications pédiatriques.

Les bénéfices du produit sont nombreux:

- connexion à distance du rachis : la connexion de la tige est facilitée car réalisée par l'intermédiaire d'ancrages avec extension filetée et de guides flexibles, sans avoir besoin de pousse-tiges complexes ;
- répartition des contraintes : la technique ST2R permet de distribuer les contraintes sur tout le montage et ainsi de réaliser une correction progressive ;
- sécurité optimale : le risque de rupture ou d'arrachement est réduit par la diminution des contraintes à l'interface avec l'os, grâce au design innovant des implants et à la technique chirurgicale ;
- pratique d'emploi : l'utilisation au bloc par le chirurgien est rendue aisée grâce à une instrumentation compacte, optimisée et adaptée. Une boîte d'implants et deux boîtes d'instruments permettent de couvrir toutes les diverses indications.

Le PASS LP® est marqué CE et homologué FDA.



b. LigaPASS®

La gamme LigaPASS® 2.0 propose des systèmes de fixation par ligaments souples en thoraco-lombaire postérieur, avec une grande variété de connecteurs spécialement adaptés pour répondre aux exigences cliniques. Le LigaPASS® offre l'assurance d'une fixation sécurisée quelle que soit la complexité des cas chirurgicaux avec les avantages suivants:

- stabilité comparable à celle d'une vis pédiculaire ;
- capacité à effectuer une dérotation / translation en suivant la technique ST2R ;
- surface de contact os/implant optimale ;
- technique sécurisée avec des options de liens simples et doubles ;
- point de fixation supplémentaire sur des constructions existantes ;
- composant idéal adapté aux cas de déformations et révisions.

Le LigaPASS® est marqué CE et homologué FDA.



c. PASS OCT®

MEDICREA a développé un système de fixation occipito-cervico-thoracique (OCT) destiné au traitement chirurgical postérieur des pathologies traumatiques et dégénératives de la colonne cervicale et thoracique supérieure.

Le PASS OCT® a été développé pour fournir aux chirurgiens une stabilisation postérieure de la partie supérieure de la colonne vertébrale ainsi que pour promouvoir la fusion de la jonction occipito-cervicale.

La gamme se compose de vis et crochets polyaxiaux, de plaques occipitales modulaires, de tiges et de connecteurs et vis occipitales.



d. PASS Antérieur®

En complément du système PASS LP®, MEDICREA a également développé une gamme d'implants spécifiques permettant de réaliser des chirurgies par approche antérieure. Le PASS Antérieur® présente ainsi tous les avantages du PASS LP®, qualité d'ancrage et polyaxialité, profil minimal et connexion de la tige à distance du rachis pour ce type de poses. Des connecteurs spécifiques sont adaptés aux montages simple et double tiges.

Le PASS Antérieur® est marqué CE et homologué FDA.



Gamme THORACO-LOMBAIRE

MEDICREA propose une large gamme d'implants pour le rachis thoracique et lombaire : cages intersomatiques, plaque lombo-sacrée et substitut osseux.

a. Cages lombaires IMPIX®

La fonction de ces cages intersomatiques est de remplacer des disques intervertébraux endommagés au niveau lombaire. Elles ont pour objectif de réaliser une fusion intersomatique et restaurer la hauteur discale. MEDICREA propose une gamme de cages lombaires permettant de s'adapter aux différentes anatomies des patients ainsi qu'aux différentes techniques chirurgicales, avec visualisation post-chirurgicale du processus de fusion osseuse.

Les cages IMPIX® sont de type :

- ALIF (Anterior Lumbar Interbody Fusion), cage intervertébrale lombaire pour abord antérieur
- TLIF (Trans Lumbar Interbody Fusion), cage intervertébrale lombaire pour abord transforaminal
- DLIF/OLIF (Direct lateral/Oblique Lumbar Interbody Fusion), cage intervertébrale lombaire pour abord latéral/oblique
- PLIF (Posterior Lumbar Interbody Fusion), cage intervertébrale lombaire pour abord postérieur

Les cages lombaires IMPIX® sont marquées CE et homologuées FDA.



b. Plaque lombo-sacrée antérieure STABOLT®

STABOLT® est une plaque antérieure L5-S1 anatomique autorisant une insertion angulée des vis et dotée d'un système de verrouillage des vis intégré. Ce système propose une gamme de designs triangulaires et « low-profile » pour une adaptation parfaite aux différentes anatomies, respectant ainsi l'angle lombo – sacré spécifique à chaque patient ainsi que les structures vasculaires environnantes.

L'implant est marqué CE et homologué FDA.



c. Osmosys®

Osmosys® est un substitut osseux hautement macroporeux composé à 60% d'HAP (hydroxyapatite) pour ses excellentes propriétés mécaniques et à 40% de β TCP (tricalcium phosphate) pour une bonne résorption.

Osmosys® est marqué CE et homologué FDA.

F. INNOVATIONS

La médecine personnalisée : un axe de développement stratégique

La médecine personnalisée : une nouvelle ère dans le traitement des pathologies

La médecine personnalisée est un concept novateur qui, progressivement, devient l'un des plus grands enjeux de la médecine de demain. Une meilleure connaissance des pathologies de chaque patient grâce à des tests de diagnostic de plus en plus précis permet de l'orienter vers tel ou tel traitement, et d'en éviter d'autres, et ce pour des signes cliniques identiques. Pour la première fois, chaque patient est considéré comme unique et peut recevoir le traitement ayant les meilleures chances d'efficacité.

Les définitions de la médecine personnalisée sont nombreuses : « administrer le bon traitement au bon patient, à la bonne dose et au bon moment » pour l'Union Européenne ou « des soins de santé adaptés en fonction des données cliniques, génétiques et environnementales du patient » pour l'association médicale américaine, mais dans tous les cas il s'agit de trouver la combinaison idéale diagnostic / patient.

Le développement de la médecine sur-mesure est essentiellement lié aux avancées scientifiques rendues possibles grâce aux logiciels et technologies de calcul modernes. La médecine personnalisée va continuer à transformer la pratique en commençant par la personnalisation du traitement et en avançant vers l'amélioration de la prévention.

Dans ce contexte, le rôle du fabricant de solutions thérapeutiques change pour devenir un véritable partenaire dans la recherche des produits et services qui seront adaptés aux soins personnalisés de chaque patient. Les industriels et les professionnels de santé seront en mesure de définir une stratégie rationnelle de traitement qui produira de meilleurs taux de succès clinique et une plus grande satisfaction grâce à une meilleure compréhension du patient et des facteurs qui contribuent à son état. Le coût engagé pour le traitement sera alors réduit.

Dans le domaine de la chirurgie rachidienne, des techniques de navigation ont été développées ces dernières années afin d'assister les chirurgiens lors des visées pédiculaires, ce qui permet de fiabiliser le geste opératoire en tenant compte de l'anatomie précise du patient. Malgré ces avancées, aucun dispositif conçu et fabriqué de manière spécifique n'avait été implanté.

MEDICREA a décidé de s'intégrer dans cette démarche avec une approche spécifique-patient. Tiges sur-mesure, implants 3D : le Groupe devient un acteur majeur de cette médecine personnalisée et fait figure de précurseur dans le domaine du rachis en proposant aux chirurgiens un mix inédit de produits innovants et de services complets pour une chirurgie du rachis parfaitement adaptée au patient. MEDICREA a mis au point un process complet intégrant l'analyse logicielle de chaque patient, la planification préparatoire de la stratégie chirurgicale et la réalisation de tiges d'ostéosynthèse du rachis sur-mesure (tige UNiD®), de cages d'ostéosynthèse intersomatiques lombaires (cage UNiD® ALIF) et d'implants de corporectomie (CARYATID®).

UNiD®, la première tige sur-mesure

La déformation du rachis chez l'adulte est de plus en plus répandue dans le monde où elle touche des millions de patients. Non seulement elle affecte les fonctions et l'estime de soi, mais elle peut aussi devenir tout à fait invalidante et générer une souffrance grave. Au départ réservé aux pathologies graves, le terme de « déformation » désigne aujourd'hui un état anormal de l'alignement spino-pelvien dans le plan sagittal : des indications dégénératives aux pathologies pédiatriques telles que la scoliose idiopathique de l'adolescent ou la spondylolisthèse, en passant par un large éventail de déformations de la colonne chez l'adulte.

La correction de ces déformations se fait grâce à la pose, entre autres éléments, d'une tige qui va servir de tuteur à la colonne vertébrale. Le cintrage de cette tige selon un angle et une forme précis va être déterminant dans le succès de la chirurgie et du traitement du patient.

Désireux d'optimiser le redressement spino-pelvien post-opératoire, plusieurs auteurs ont proposé des formules mathématiques pour aider la planification chirurgicale. Malgré des techniques bien documentées, il s'avère que chez un nombre important de patients, la correction n'est pas suffisante après intervention chirurgicale et peut nécessiter une nouvelle intervention.

Une étude menée sur des patients ayant subi une ostéotomie transpédiculaire au niveau lombaire montre que 42% d'entre eux ont une correction insuffisante par rapport à une restauration optimale de leur axe vertical. De même, pour 22% des patients opérés d'une ostéotomie de soustraction pédiculaire thoracique, le redressement spino-pelvien postopératoire ne donne pas les meilleurs résultats.

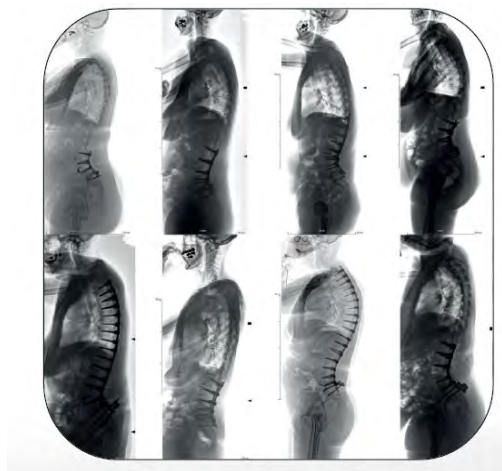
D'un point de vue pragmatique, il y a deux raisons principales à l'échec du réalignement : une mauvaise planification chirurgicale et une réalisation médiocre. Une analyse montre que, même avec une planification correcte, dans plus de 75% des cas, la correction réalisée sur les patients n'est pas suffisante. Non seulement il est presque impossible de cintrer manuellement une tige à la courbure adéquate (ce que doit faire le chirurgien au bloc opératoire lorsqu'il utilise une tige classique) mais les outils disponibles contribuent à réduire la résistance de la tige.

Afin de répondre à cette problématique rencontrée par la majorité des chirurgiens, les équipes de recherche et développement de MEDICREA ont travaillé pour apporter la réponse la plus appropriée possible et ont ainsi développé les tiges sur-mesure UNiD®. Ces tiges sont une solution unique innovante et parfaitement adaptée aux problématiques rencontrées par les chirurgiens au moment de l'intervention. A partir d'un logiciel simple d'utilisation, le chirurgien planifie son opération et simule les paramètres sagittaux de son patient. MEDICREA reçoit la commande du chirurgien et produit une tige sur-mesure parfaitement adaptée au patient. Le tuteur implantable conçu et fabriqué pour un patient donné s'inscrit dans le plan de traitement propre au chirurgien.

UNiD® est une solution complète incluant une application logicielle et une cellule d'assistance en temps réel donnant la possibilité aux chirurgiens d'analyser, de planifier, de dessiner et de commander en amont de la chirurgie, les tiges pré-courbées sur-mesure permettant d'exécuter le planning opératoire et restaurer très précisément l'équilibre sagittal spécifique à chaque patient. Cette technologie permet d'éliminer la dernière étape artisanale et approximative de cintrage manuel des tiges par le chirurgien au bloc pendant l'opération.

La tige pré-courbée sur-mesure UNiD® est un implant universel disponible dans les deux alliages et les deux diamètres standards du marché mondial. Elle s'insère dans la gamme d'implants composant le système de fixation thoraco-lombaire PASS LP®. Les tiges UNiD® constituent une innovation majeure dont les avantages sont nombreux :

- la probabilité de réalignement dans le plan sagittal est maximisée ;
- le risque de rupture de la tige est minimisé ;
- le temps opératoire est réduit.



UNiD® est un service complet plus qu'un produit, qui remplace avantageusement les tiges standards non pré-courbées, tarifé sur les marchés qui valorisent fortement l'innovation comme les États-Unis à un prix largement supérieur aux tiges classiques. Il permet également une meilleure optimisation du besoin en fonds de roulement principalement dans sa composante stocks, les tiges étant spécifiquement fabriquées et cintrées sur demande.

A fin mars 2016, des tiges sur-mesure UNiD® ont été posées sur des patients aux États-Unis, en France, en Belgique et en Angleterre. L'adoption de UNiD® par les chirurgiens s'avère rapide : depuis l'homologation FDA le 10 novembre 2014, près de 250 chirurgies ont été pratiquées aux États-Unis avec une tige sur-mesure MEDICREA. En France, près de 400 patients ont reçu cet implant spécifique.



Cages et implants de corporectomie sur-mesure par impression 3D

Parmi les implants destinés à la chirurgie du rachis, sont proposées des cages intersomatiques, dont la fonction est de remplacer des disques intervertébraux endommagés au niveau cervical ou au niveau lombaire, et des implants de corporectomie dont la fonction est de remplacer un ou plusieurs corps vertébraux (au moins une vertèbre et deux disques vertébraux).

Ces deux types d'implants sont aujourd'hui disponibles sur le marché, en titane ou en PEEK (Polyether ether ketone), mais uniquement en tailles standard. L'anatomie particulière du patient opéré n'est donc que partiellement prise en compte au moment du choix de la taille. Animé par le même objectif que pour les tiges sur-mesure UNiD®, à savoir proposer une solution parfaitement adaptée à l'unicité de chaque corps humain, MEDICREA travaille sur le développement de cages et implants de corporectomie sur-mesure.

MEDICREA est à ce jour la seule société au monde qui a réalisé la prouesse de concevoir, produire et implanter chez plusieurs patients des cages intersomatiques et des implants de corporectomie conçus sur-mesure et produits à partir de la technologie d'impression 3D. La première cage sur-mesure produite en PEKK par une imprimante 3D a ainsi été implantée le 28 mai 2014 à l'hôpital Jean Mermoz de Lyon.

L'implant sur-mesure, conçu à partir de la reconstruction 3D du scanner du patient, est alors adapté aux paramètres anatomiques de la zone opérée (morphologie des plateaux vertébraux et angulation de la colonne), ce qui offre deux avantages majeurs :

- une reconstruction de la colonne tenant compte des paramètres sagittaux globaux ;
- un contact os-implant amélioré grâce à un appui parfait sur les plateaux vertébraux réduisant le risque d'enfoncement de l'implant.



L'objectif de MEDICREA est de produire des implants en structure poreuse trabéculaire. L'intégration de la porosité permettra de se rapprocher toujours plus des spécificités du corps humain : l'intérieur des vertèbres a une structure de type alvéolaire. La repousse et donc l'accroche osseuse seront ainsi facilitées et la récupération du patient suite à l'opération accélérée. La matière utilisée sera le titane qui est parfaitement toléré par le corps humain, déjà largement utilisé pour la fabrication d'implants rachidiens et demandé par les chirurgiens.

MEDICREA ne fournira plus seulement un produit mais également un service d'analyse, d'imagerie et d'expertise qui assiste le chirurgien dans le design de la cage ou de l'implant de corporectomie parfaitement adapté à son patient grâce à un logiciel spécifique et à un process développé par l'équipe de recherche et développement de la Société.

La production de ces implants ne peut se faire par les moyens habituels (usinage, tournage...) mais nécessite le recours à une technologie innovante : la fabrication additive, c'est-à-dire l'impression en trois dimensions. Cette technologie est la seule qui permette :

- de produire des formes et des pièces spécifiques dont la structure interne est poreuse ;
- de changer de forme à chaque production et donc de produire des pièces uniques sans avoir à modifier tout le process de fabrication ;
- de produire en un laps de temps très court.

D'un point de vue opérationnel, cette technique de production devrait également permettre de réduire les stocks d'implants. La production de lots de taille réduite devient possible de manière instantanée, ce qui rend inutile un stock de sécurité, et les modifications de design n'ont pas d'impact sur les délais et coûts de production.

Afin de mener à bien ce projet, le Groupe y consacre d'importantes ressources et a investi dans une imprimante 3D au cours de l'exercice 2014 avec l'objectif de lancer commercialement ces nouveaux implants fin 2016.

En investissant dans la production par impression 3D sur-mesure, MEDICREA développe un savoir-faire maîtrisé par aucun de ses concurrents à ce jour et fait donc figure de précurseur. Le Groupe apporte ainsi une solution totalement innovante au marché des implants de corporectomie et ambitionne de devenir un acteur de premier plan sur ce segment de niche. Il propose également des évolutions majeures sur le marché beaucoup plus large des cages intersomatiques.

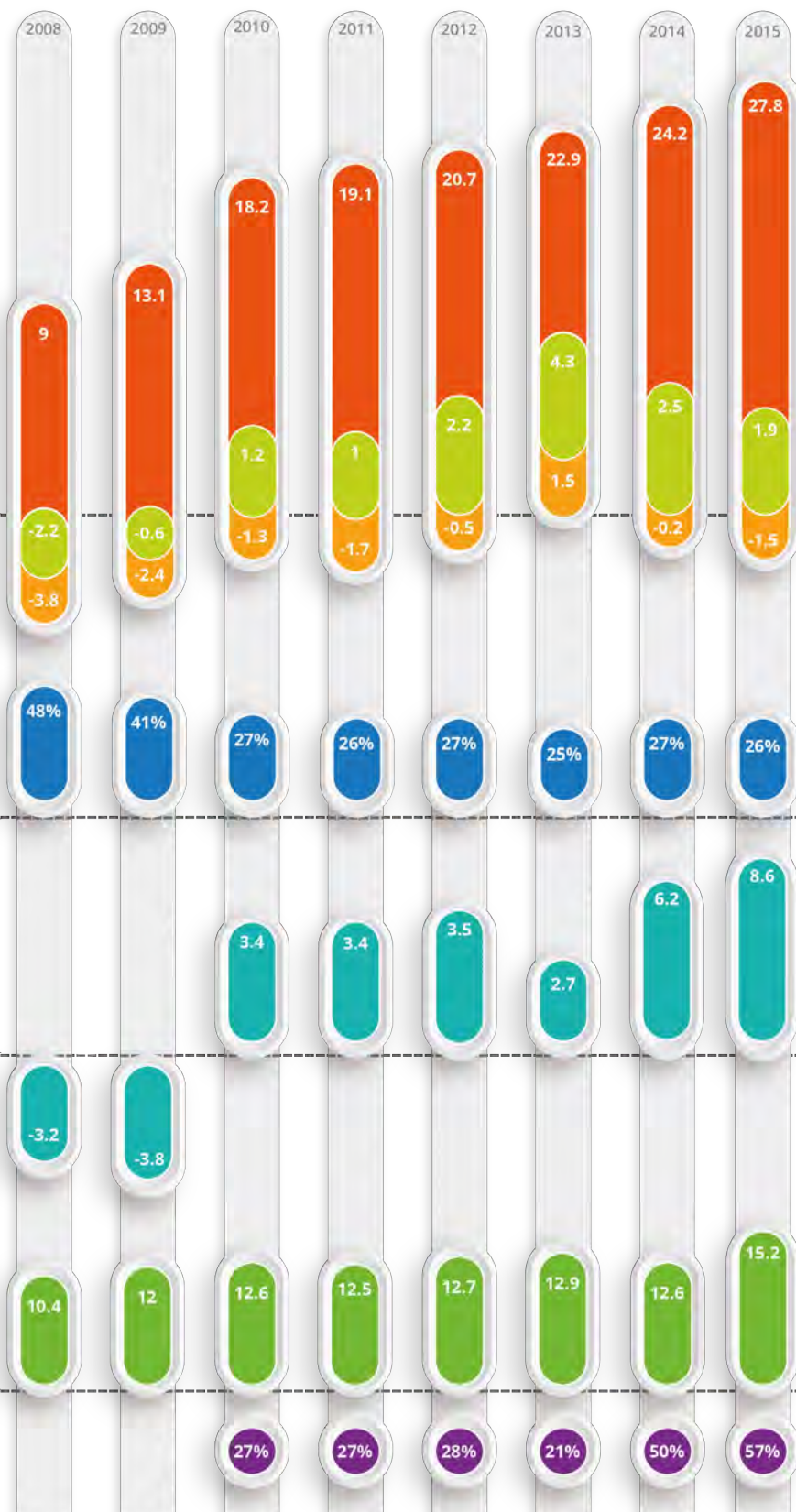
G. INDICATEURS CLÉS



Chiffre d'affaires & Résultats

En millions d'euros

- Chiffre d'affaires
- EBITDA
- EBIT



GOUVERNANCE

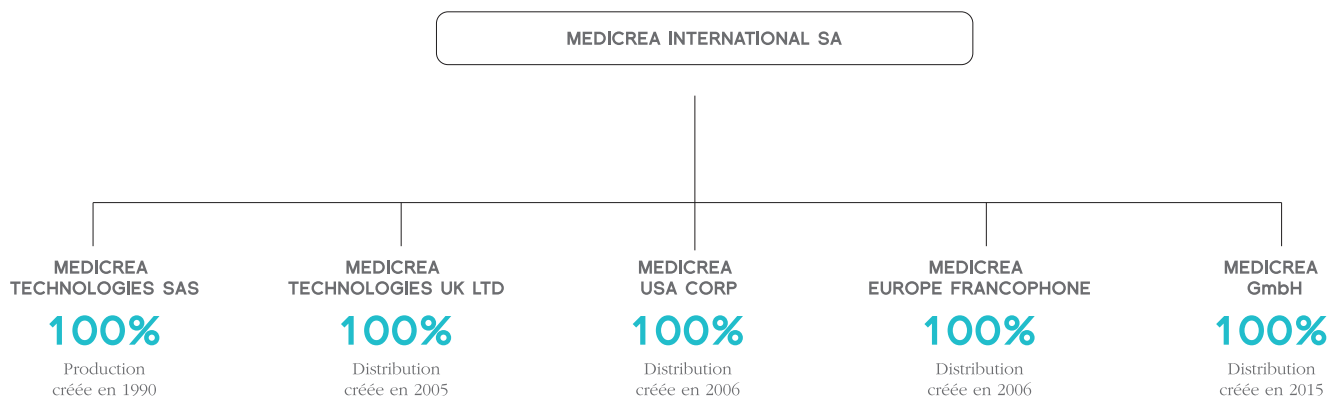
3



MEDICREA
(IM)PROVE

1. ORGANISATION JURIDIQUE

Au 31 décembre 2015, le Groupe MEDICREA est structuré comme suit :



- MEDICREA INTERNATIONAL, Société mère, basée à Neyron à proximité de Lyon, regroupe les activités de direction générale, de distribution à l'export, de marketing, de recherche et développement, de suivi des études cliniques et scientifiques, ainsi que les fonctions administratives et financières pour les différentes entités du Groupe ;
- MEDICREA TECHNOLOGIES, basée à La Rochelle, assure la fabrication exclusive des implants et instruments rachidiens distribués par les sociétés de commercialisation. Elle exerce également une activité accessoire de réparation de moteurs pour appareils chirurgicaux depuis le site de Neyron. Elle est détenue à 100% par MEDICREA INTERNATIONAL ;
- MEDICREA TECHNOLOGIES UK, basée à Cambridge, distribue les produits du Groupe au Royaume-Uni. Elle est détenue à 100% par MEDICREA INTERNATIONAL ;
- MEDICREA USA, basée à New York, distribue les produits du Groupe aux Etats-Unis. Elle est détenue à 100% par MEDICREA INTERNATIONAL ;
- MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, basée à Neyron, commercialise les produits du Groupe en France et dans certains pays d'Europe. Elle est détenue à 100% par MEDICREA INTERNATIONAL.
- MEDICREA GmbH, basée à Cologne, commercialise depuis juillet 2015 les produits du Groupe en Allemagne. Elle est détenue à 100% par MEDICREA INTERNATIONAL.

2. ORGANES DE GESTION

Le Groupe définit sa stratégie, pilote sa gestion et contrôle le bon fonctionnement de l'ensemble de ses activités en s'appuyant sur les organes décisionnels suivants :

Le Conseil d'Administration

Il veille aux intérêts de la Société et de ses actionnaires et s'assure que les décisions prises sont mises en œuvre par l'équipe dirigeante. Les principes directeurs du fonctionnement du Conseil sont fixés par un règlement adopté en octobre 2006. Il s'est réuni 5 fois au cours de l'exercice 2015, avec un taux de présence de ses administrateurs de 82,5 %.

Au 31 décembre 2015, le Conseil est composé des membres suivants :

Denys SOURNAC, Président et Directeur Général
 Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué
 Patrick BERTRAND, administrateur
 Christophe BONNET, administrateur
 Pierre BUREL, administrateur
 Jean Joseph MORENO, administrateur
 François Régis ORY, administrateur
 Marc RECTON, administrateur

Le montant total des jetons de présence versé aux membres du Conseil d'Administration en 2015 au titre de 2014, s'est élevé à 48 000 euros hors forfait social de 9 600 euros payé directement par la Société. Ce montant a été reconduit pour l'exercice 2015.

Le Comité adhoc

Sous la supervision du Conseil d'Administration, il définit et propose les montants et modalités des prestations rendues par la société ORCHARD INTERNATIONAL dans laquelle Messieurs Denys SOURNAC et Jean Philippe CAFFIERO sont actionnaires, en s'assurant de leurs cohérences par rapport aux conditions de marché. Il est placé sous la présidence de Christophe BONNET, assisté de François Régis ORY et Jean Joseph MORENO, tous membres du Conseil d'Administration.

D'autres comités directement rattachés au Conseil d'Administration pourront être créés en fonction du développement et de l'augmentation de la taille du Groupe.

Le Comité stratégique

Créé en septembre 2010, il définit la stratégie et la politique générale de la Société dans le respect et conformément aux décisions et grandes orientations prises par le Conseil d'Administration, et détermine les ressources et moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis. Il est composé des membres suivants :

Denys SOURNAC, Président et Directeur Général
Nadège BOURDOIS, Directeur Juridique et des Ressources Humaines
Fabrice KILFIGER, Directeur Administratif et Financier
David RYAN, Directeur Développement et Marketing

Le Comité se réunit aussi souvent que l'évolution de l'activité et du développement de la Société le nécessitent.

Le Comité de Direction

Il regroupe les différentes directions opérationnelles du Groupe. Il s'assure de la mise en œuvre de la stratégie et de la politique générale, gère l'ensemble des projets, mesure les actions accomplies et prend les actions correctives nécessaires. Il se réunit tous les trimestres et comprend les membres suivants :

Denys SOURNAC, Président et Directeur Général
Philippe ALARDO, Directeur Qualité et Affaires Règlementaires
Didier BONDIL, Directeur Industriel
Nadège BOURDOIS, Directeur Juridique et des Ressources Humaines
Rodolphe DAGNAUD, Directeur Commercial
Fabrice KILFIGER, Directeur Administratif et Financier
Thomas MOSNIER, Directeur Scientifique
Pierre Laurent RAVIS, Directeur des Systèmes d'Information
David RYAN, Directeur Développement et Marketing

4

INFORMATIONS BOURSIERES ET ACTIONNARIAT



1. INFORMATIONS BOURSIÈRES

MEDICREA est coté sur Alternext d'Euronext Paris depuis le 26 juin 2006, code ISIN FR 0004178572, Mnémonique ALMED. L'action a été introduite à 7,94 euros et est cotée en continu depuis février 2007.

L'action MEDICREA est éligible au PEA-PME 2015/2016 conformément au décret n°2014-283 du 4 mars 2014 publié dans le cadre de l'application de l'article 70 de la loi de finances 2014 n° 2013-1278 du 29 décembre 2013, et fixant les conditions d'éligibilité des entreprises au PEA-PME.

Les principales statistiques boursières relatives au titre se résument comme suit, sur les 3 derniers exercices :

	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Nombre d'actions au 31 décembre	8 987 588	8 496 452	8 467 505
Cours le plus haut	9,34	10,60	9,49
Cours le plus bas	6,31	7,05	6,00
Cours moyen de la période	7,75	9,10	8,20
Cours au 31 décembre	6,78	8,70	8,88
Capitalisation boursière au 31 décembre	61 M€	74 M€	75 M€
Nombre de transactions	8 776	20 512	16 700
Volume échangé sur la période	1 638 981	3 609 057	2 219 000
Taux de rotation du capital	18,2%	42,6%	26,2%

Le cours de bourse a évolué comme suit sur l'année 2015 :



2. ACTIONNARIAT

La Société a procédé à une identification précise de l'ensemble de ses actionnaires via un TPI (Titre au Porteur Identifiable) réalisé en date du 31 mars 2016. Ce TPI a mis en évidence les points suivants :

- 2 500 actionnaires au total ;
- Le 1er actionnaire se compose des dirigeants fondateurs détenant ensemble 25% du capital ;
- Le 2ème actionnaire le plus important, représenté par un fonds d'investissement, détient 6% du capital ;
- Les 10 plus gros actionnaires possèdent ensemble 61% du capital. 80% du capital est détenu par 25 actionnaires.

3. CONTRAT DE LIQUIDITÉ ET LISTING SPONSOR

Afin d'assurer une meilleure liquidité des échanges, le titre fait l'objet d'un contrat d'animation conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont, renouvelable annuellement par tacite reconduction et conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI). Gilbert Dupont agit également en tant que Listing Sponsor.

4. ANALYSE FINANCIÈRE

Les sociétés de bourse Life Science Advisors (Etats-Unis), Gilbert Dupont et Invest Securities suivent la valeur

5. CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIÈRE 2016

Les publications financières auront lieu après la clôture des marchés. Le calendrier ci-dessous est indicatif et peut être soumis à des modifications :

Résultats annuels 2015	
et chiffre d'affaires du 1er trimestre 2016	Mercredi 6 avril 2016
Assemblée Générale	Mardi 7 juin 2016
Chiffre d'affaires du 1er semestre 2016	Jeudi 7 juillet 2016
Résultats du 1er semestre 2016	Jeudi 8 septembre 2016
Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2016	Jeudi 6 octobre 2016
Chiffre d'affaires annuel 2016	Jeudi 12 janvier 2017

6. SOURCES D'INFORMATIONS ET DE DOCUMENTATION

Rapport financier annuel publié dans les 4 mois suivant la clôture de l'exercice, disponible sur simple demande auprès du siège de la Société, et téléchargeable sur son internet www.medicrea.com

Documents juridiques, statuts, rapports des contrôleurs légaux, procès verbaux des assemblées d'actionnaires disponibles sur demande sans frais et consultables au siège social de la Société

Site internet de la Société www.medicrea.com détaillant les principales informations concernant le marché, les métiers, les produits, l'actualité, les communiqués et les données financières

Site internet d'Alternext www.alternext.com reprenant toutes les informations financières règlementées et obligatoires publiées par la Société

Responsables de l'information

Denys SOURNAC, Président et Directeur Général
Fabrice KILFIGER, Directeur Administratif et Financier

Tel : + 33(0)4 72 01 87 87

dsournac@medicrea.com
fkilfiger@medicrea.com

ANNEXES

I. COMPTES CONSOLIDES

- ETATS FINANCIERS ET ANNEXES
- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

II. COMPTES SOCIAUX

- ETATS FINANCIERS ET ANNEXES
- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

III. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

IV. TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 JUIN 2016



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES NORMES IFRS

AU 31 DECEMBRE 2015

Leading personalized spine | medicrea.com

SOM MAI RE

ACTIVITE	35
FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	35
MARCHE ET ENVIRONNEMENT	35
RESULTAT ET PERFORMANCE	36
PRODUITS	36
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	37
ORGANISATION	37
FINANCEMENT	37
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2015	39
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	39
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	39
BILAN CONSOLIDE.....	40
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	41
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	42
NOTES EXPLICATIVES.....	43 à 88

1. ACTIVITE

Le Groupe MEDICREA est spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation de technologies propriétaires innovantes destinées exclusivement à la chirurgie de la colonne vertébrale. Il dispose d'une gamme étendue d'implants du rachis conçue pour traiter toutes les pathologies de la colonne, des cervicales aux vertèbres lombaires, composée principalement des produits suivants :

- des tiges d'ostéosynthèse UNiD® produites sur-mesure pour chaque patient, offre particulièrement innovante et unique à ce jour sur le marché ;
- d'un système de stabilisation et de fixation thoraco-lombaire, PASSLP®, complété par des innovations lancées récemment : PASSMIS®, LIGAPASS® et PASSOCT® ;
- des cages intersomatiques ;
- des agrafes compressives JAWS®, pour la fixation cervicale et lombaire ;
- d'une prothèse de disque cervical, GRANVIA®C, ainsi qu'une version lombaire en phase de développement.

Le Groupe distribue ses produits dans plus de 25 pays au travers d'un réseau de distribution externe constitué de sociétés et d'agents de distribution indépendants exclusifs. Dans le cadre d'une stratégie globale dont le but est de maîtriser les processus de distribution, renforcer l'impact des messages techniques et marketing véhiculés et capter une part toujours plus importante de la marge brute, le Groupe s'appuie sur quatre filiales de commercialisation pour les marchés prioritaires que sont les Etats-Unis (avec MEDICREA USA à New York), la France (avec MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE à Neyron), le Royaume-Uni (avec MEDICREA TECHNOLOGIES UK à Cambridge) et depuis 2015 l'Allemagne (avec MEDICREA GMBH à Köln).

MEDICREA INTERNATIONAL, société mère, et MEDICREA TECHNOLOGIES, filiale de production basée à La Rochelle, complètent la structure du Groupe.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice 2015 sont les suivants :

2.1 Marché et environnement

L'année 2015 s'est caractérisée par :

- 1/ Une pression continue sur les prix de la part des hôpitaux, sur les conditions de remboursement de la part des organismes de sécurité sociale et mutuelles et sur les conditions d'accès au marché des dispositifs médicaux de la part des autorités de santé. Une nouvelle baisse de prix de 3% a été appliquée en France au 1^{er} octobre 2015.
- 2/ De nombreuses opérations avec l'introduction en bourse des sociétés Safe Orthopaedics et SeaSpine (branche colonne vertébrale d'INTEGRA LIFE SCIENCES), les augmentations de capital des sociétés K2M, LDR et Implanet, les projets d'expansion des sociétés Nuvasive (nouvelle usine de production et rachat d'Ellipse Technologies) et Globus (acquisition de Branch Medical Group, fabricant d'instruments).

2.2 Résultat et performance

En 2015, le chiffre d'affaires affiche une progression de +15 % par rapport à l'année précédente. Le Groupe confirme qu'il est désormais un acteur de premier plan en France avec une croissance des ventes de +23 % sur ce territoire par rapport à 2014, grâce notamment à l'intérêt que portent les chirurgiens aux innovations UNiD® et à la plateforme d'implants sur mesure associée. Les investissements commerciaux réalisés en 2014 se sont traduits en 2015 par l'ouverture de nouveaux marchés à l'export, principalement en Europe de l'Est et en Amérique du Sud. Le chiffre d'affaires généré par les Etats-Unis, marché principal et prioritaire, représente 60 % des ventes totales.

La marge brute progresse de 2,2 millions par rapport à 2014. Les investissements dans de nouveaux équipements industriels et le déploiement de la plateforme UNiD™, non encore compensés par de nouveaux gains de productivité et l'augmentation attendue des volumes de ventes, expliquent une baisse temporaire du taux de marge brute (79 % en 2015, versus 81 % en 2014), qui reste cependant l'un des meilleurs du secteur.

La phase offensive de développement initiée en 2014 s'est poursuivie en 2015. MEDICREA a ainsi mobilisé la marge additionnelle dégagée pour renforcer ses équipes dans les différentes filiales et moderniser son outil de production. Dans ce contexte d'investissements élevés, le Groupe présente pour la 6ème année consécutive un résultat d'exploitation avant amortissements et provisions (EBITDA) largement positif.

2.3 Produits

Le Groupe est devenu pionnier et leader mondial dans la fabrication d'implants sur-mesure pour la chirurgie personnalisée de la colonne vertébrale, avec la mise au point d'un process complet intégrant l'analyse logicielle de chaque patient, la planification préparatoire de la stratégie chirurgicale et la réalisation de tiges d'ostéosynthèse du rachis sur-mesure (tige UNiD®), et de cages d'ostéosynthèse intersomatiques lombaires (cage UNiD® ALIF) produites sur-mesure par une imprimante 3D.

En 2015, MEDICREA a concentré ses efforts sur le développement et la promotion de cette solution innovante. Depuis le démarrage de la commercialisation des tiges sur-mesure UNiD® et l'homologation FDA obtenue fin 2014, près de 500 chirurgies ont été réalisées en Europe et aux Etats-Unis. A fin décembre 2015, 70 chirurgiens ont eu recours aux services UNiD® parmi lesquels 20 étaient des utilisateurs réguliers.

Le Groupe a également continué à développer sa gamme d'implants standards :

- En avril 2015, le système LigaPASS® 2.0, technologie d'ancrage par lien sous-lamaire destinée à la fixation postérieure thoraco-lombaire rachidienne, a été lancé aux Etats-Unis. Cette nouvelle génération inclut de nombreuses améliorations et étend les indications d'utilisation aux jeunes patients (âgés de plus de 10 ans atteints de scolioses idiopathiques et neuromusculaires) en plus des patients adultes.

- Le PASS MIS®, conçu pour les chirurgies de type mini-invasif, a été définitivement lancé sur le marché français et le PASS Degen®, spécialement développé pour les pathologies dégénératives, commercialisé aux Etats-Unis.

2.4 Recherche et développement

Le Groupe travaille activement à l'élargissement de sa gamme d'implants avec le développement d'une vis de type « tulipe » très innovante et qui lui permettra d'adresser le marché très important des indications dégénératives de la colonne vertébrale, ainsi qu'à la mise au point des procédés de fabrication des cages intervertébrales et des implants de corporectomie fabriqués par impression 3D titane. Le Groupe est convaincu que la chirurgie sur mesure assistée par ordinateur est la réponse la plus appropriée aux pathologies de la colonne vertébrale, ce qui se confirme par l'intérêt croissant des chirurgiens mais également des patients pour ses solutions.

2.5 Organisation

Le Groupe a continué à renforcer ses équipes en 2015 en embauchant 12 personnes, principalement au sein des départements Recherche et Développement et Marketing. L'arrivée de Greg Rhinehart en tant que Vice-Président des ventes aux Etats-Unis marque une étape très importante dans le développement de la filiale américaine.

Un centre de fabrication additive par impression 3D titane et une cellule complète de prototypage ont été intégrés à l'outil de production. Une nouvelle filiale de distribution a par ailleurs été ouverte en Allemagne, premier marché de la colonne vertébrale en Europe.

Le Groupe a lancé la construction d'un nouveau site à Rillieux La Pape - Vancia (69), qu'il occupera en tant que locataire à compter du 4^{ème} trimestre 2016, et qui regroupera l'actuel siège social et l'usine de production de La Rochelle dont la fermeture interviendra à l'occasion de ce transfert. Les salariés du site de La Rochelle ont été informés de cette décision et un plan d'accompagnement leur sera proposé pour faciliter leur mutation en région lyonnaise.

Enfin la mise en place d'un nouvel ERP a été réalisée avec succès au 1er juillet 2015 et permet au Groupe une meilleure gestion des flux, et le pilotage de ses activités sur un environnement commun à l'ensemble de ses filiales.

2.6 Financement

Une augmentation de capital par placement privé d'un montant de 3,5 millions d'euros a été réalisée en juin 2015. Cette émission a pour objectif de renforcer les moyens commerciaux, lancer la nouvelle filiale de commercialisation en Allemagne et rééquilibrer le ratio « dettes sur fonds propres ».

Des emprunts à moyen terme ont été mis en place en 2015 pour un montant de 4 millions d'euros ainsi qu'un emprunt obligataire de 2 millions d'euros. Ils visent à financer le besoin en fonds de roulement et un parc machines de dernière génération comprenant un centre de prototypage installé fin 2014 sur Neyron.

Des équipements industriels ont été également acquis par voie de location-financement, notamment un centre d'usinage, pour 0,8 million d'euros.

3. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2015

3.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En Euros	Notes	Total IFRS 31.12.2015	Total IFRS 31.12.2014
Chiffre d'affaires	4.1	27 757 300	24 204 255
Coût des ventes	4.2	(5 954 091)	(4 562 692)
Marge brute		21 803 209	19 641 563
Frais de recherche et développement		(983 892)	(1 379 692)
Frais de commercialisation		(13 217 792)	(10 807 749)
Commissions sur ventes		(3 109 005)	(2 591 696)
Frais administratifs		(5 955 974)	(4 993 452)
Autres produits et charges opérationnels	4.5	(85 155)	(71 970)
Résultat opérationnel avant paiements en actions		(1 548 609)	(202 996)
Charges de personnel liées aux paiements en actions		(45 218)	(79 422)
Résultat opérationnel après paiements en actions		(1 593 827)	(282 418)
Coût de l'endettement financier net	10.4	(328 738)	(188 182)
Autres (charges) / produits financiers	10.4	99 408	(229 576)
(Charges) / produits d'impôts	12.1	307 851	(349 713)
Résultat net consolidé		(1 515 306)	(1 049 889)
Résultat Groupe		(1 515 306)	(1 022 923)
Résultat hors Groupe		-	(26 966)

Résultat net par action	14.2	(0,17)	(0,12)
Résultat net dilué par action	14.2	(0,17)	(0,12)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

3.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En Euros	Total IFRS 31.12.2015	Total IFRS 31.12.2014
Résultat Groupe	(1 515 306)	(1 022 923)
Ecart de conversion	711 254	682 657
Résultat global total part du Groupe	(804 052)	(340 266)
Résultat hors Groupe	-	(26 966)
Résultat global total	(804 052)	(367 232)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

3.3 BILAN CONSOLIDE

En Euros	Notes	Total IFRS 31.12.2015	Total IFRS 31.12.2014
Ecarts d'acquisition	6.1	2 637 014	2 633 541
Immobilisations incorporelles	6.5	4 901 518	3 970 394
Immobilisations corporelles	6.5	7 012 731	5 481 290
Immobilisations financières	6.5	686 901	418 701
Impôts différés	12.2	1 021 671	602 597
Total actifs non courants		16 259 835	13 106 523
Stocks et en-cours	7	7 018 645	6 331 266
Clients et comptes rattachés	8	4 709 894	4 381 333
Autres actifs courants	8	2 902 154	2 302 642
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10.1.3	2 168 215	1 181 506
Total actifs courants		16 798 908	14 196 747
Total actif		33 058 743	27 303 270

En Euros	Notes	Total IFRS 31.12.2015	Total IFRS 31.12.2014
Capital	14	1 438 030	1 357 025
Primes d'émission, de fusion, d'apport	14	37 635 654	34 353 357
Réserves consolidées	14	(22 320 502)	(22 065 987)
Résultat Groupe de l'exercice	14	(1 515 306)	(1 022 923)
Total capitaux propres		15 237 876	12 621 472
Avances conditionnées	10.1.2	403 750	455 000
Provisions non courantes	9	460 933	336 485
Impôts différés	12.2	324 098	715 371
Dettes financières long terme	10.1.1	7 156 452	3 921 022
Total passifs non courants		8 345 233	5 427 878
Provisions courantes	9	30 888	11 126
Dettes financières court terme	10.1.1	3 270 073	3 048 845
Autres passifs financiers courants		10 575	25 102
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11	4 055 971	4 180 347
Autres passifs courants	11	2 108 127	1 988 500
Total passifs courants		9 475 634	9 253 920
Total passif		33 058 743	27 303 270

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

3.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En Euros	Total IFRS 31.12.2015	Total IFRS 31.12.2014
Résultat net consolidé	(1 515 306)	(1 049 889)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 135 346	2 504 610
Provisions pour dépréciation	543 446	(200 547)
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	424 087	449 654
Charges de personnel liées aux actions	45 218	79 422
Variation d'impôts différés	(810 347)	127 733
Impôts sur le résultat	(976 587)	(537 689)
Coût de l'endettement financier net	328 738	188 182
Capacité d'autofinancement	1 174 595	1 561 476
Variation des stocks et en cours	(1 028 268)	(1 004 250)
Variation des créances clients	(386 908)	(1 006 618)
Variation des dettes fournisseurs et sur immobilisations	(124 376)	1 904 101
Variation des autres créances et autres dettes	506 289	332 074
Trésorerie provenant du BFR	(1 033 263)	225 307
Impôts versés / remboursements d'impôts	(9 587)	(250 535)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	131 745	1 536 248
Acquisitions d'immobilisations	(5 896 896)	(5 061 716)
Cessions d'immobilisations	-	120
Incidences des variations de périmètre	-	(46 106)
Subventions reçues / (reversées)	(51 250)	(118 612)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(5 948 146)	(5 226 314)
Augmentation de capital	3 590 607	154 474
Emission d'emprunts	6 801 271	4 053 041
Remboursement d'emprunts	(3 178 129)	(1 357 625)
Intérêts versés	(299 674)	(152 178)
Autres variations	(38 645)	84 403
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	6 875 430	2 782 115
Ecart de conversion relatif aux liquidités	(16 467)	(58 642)
Autres variations	115 577	98 547
Variation de trésorerie	1 158 139	(868 046)
Trésorerie à l'ouverture	633 376	1 501 422
Trésorerie à la clôture	1 791 515	633 376
Trésorerie active à l'ouverture	1 181 506	1 839 129
Trésorerie active à la clôture	2 168 215	1 181 506
Variation de trésorerie active	986 709	(657 623)
Trésorerie passive à l'ouverture	(548 130)	(337 707)
Trésorerie passive à la clôture	(376 700)	(548 130)
Variation de trésorerie passive	171 430	(210 423)
Variation de trésorerie	1 158 139	(868 046)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

3.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En Euros	Nombre d'actions	Capital social	Réserves	Capitaux propres part du Groupe	Part des Minoritaires	Capitaux Propres Consolidés
CAPITAUX PROPRES – 31.12.2013	8 469 505	1 355 121	11 725 617	13 080 738	(140 607)	12 940 131
Augmentation de capital	11 900	1 904	49 403	51 307	-	51 307
Résultat global de l'exercice 2014	-	-	(340 266)	(340 266)	(26 966)	(367 232)
Stocks options et actions gratuites	-	-	79 422	79 422	-	79 422
Autres variations	-	-	(249 729)	(249 729)	167 573	(82 156)
CAPITAUX PROPRES – 31.12.2014	8 481 405	1 357 025	11 264 447	12 621 472	-	12 621 472
Augmentation de capital	506 281	81 005	3 315 897	3 396 902	-	3 396 902
Résultat global de l'exercice 2015	-	-	(804 052)	(804 052)	-	(804 052)
Stocks options et actions gratuites	-	-	45 218	45 218	-	45 218
Autres variations	-	-	(21 664)	(21 664)	-	(21 664)
CAPITAUX PROPRES – 31.12.2015	8 987 686	1 438 030	13 799 846	15 237 876	-	15 237 876

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

3.5.1 NOTES EXPLICATIVES

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis aux normes IFRS.

MEDICREA est cotée sur le marché Alternext d'Euronext, code ISIN FR004178572, Mnémonique ALMED.

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2015 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 4 avril 2016.

Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 7 juin 2016.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers du Groupe MEDICREA au 31 décembre 2015 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne, en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 et disponibles sur le site ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Ces normes comprennent :

- les IAS (International Accounting Standards) ;
- les IFRS (International Financial Reporting Standards) ;
- les interprétations SIC (Standard Interpretation Committee) ;
- les interprétations IFRIC (International Financial Interpretation Committee).

Les comptes annuels sont établis selon le respect du principe de continuité d'exploitation qui s'apprécie au regard de la capacité du Groupe au cours des 12 prochains mois à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières à court terme en générant une capacité d'autofinancement positive.

1.2 Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2015

Les nouvelles normes, amendements et interprétations, qui sont d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2015 n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe. En particulier, l'application rétrospective de l'interprétation IFRIC 21 «Droits ou taxes», qui précise les critères de comptabilisation d'un passif lié au paiement des taxes, autres que l'impôt sur le résultat, n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et la situation financière consolidée de l'exercice 2015.

1.3 Normes, amendements et interprétations dont l'application sera obligatoire après 2015

L'amendement d'IAS 19 relatif à la comptabilisation des contributions des employés aux régimes post-emploi sera applicable en 2016. Sa traduction dans les comptes consolidés n'aura pas d'incidence significative.

Les effets de l'application de la norme IFRS 15 sur la comptabilisation du chiffre d'affaires, applicable à partir du 1^{er} janvier 2018 sont en cours d'analyse. Ceux-ci devraient être peu significatifs étant donnée la nature des activités du Groupe.

1.4 Autres évolutions normatives

Le Groupe n'applique pas les normes IFRS n'ayant pas encore été approuvées par l'Union européenne à la date de clôture de l'exercice.

Le Groupe étudie actuellement l'évolution du projet de norme IAS 16 relatif à la comptabilisation des contrats de location.

NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Méthode de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes statutaires des différentes entités juridiques composant le Groupe arrêtés au 31 décembre 2015.

Les filiales dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement le contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle d'une société existe lorsque le Groupe :

- détient le pouvoir sur la société ;
- est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la société ;
- a la capacité d'exercer son pouvoir sur la société de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.






Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values sur cessions d'actifs, marges en stocks, amortissements et dépréciations d'actifs fabriqués et détenus par le Groupe).

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés :

- MEDICREA INTERNATIONAL (société mère du Groupe) ;
- MEDICREA TECHNOLOGIES ;
- MEDICREA TECHNOLOGIES UK ;
- MEDICREA USA ;
- MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE ;
- MEDICREA GMBH (société créée en 2015).

Les pourcentages de contrôle et d'intérêts au 31 décembre 2015 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
MEDICREA TECHNOLOGIES	 La Rochelle, FR	100 %	100 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	 Swaffam Bulbeck, GB	100 %	100 %
MEDICREA USA	 New-York, USA	100 %	100 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	 Neyron, FR	100 %	100 %
MEDICREA GMBH	 Köln, GER	100 %	100 %

La société MEDICREA GMBH, société de droit Allemand a été créée fin avril 2015 et son capital social de 100 000 euros a été versé en juillet 2015.

2.3 Méthode de conversion

2.3.1 Conversion des états financiers libellés en devises étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés du Groupe est l'euro.

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées sont préparés en monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel chaque filiale opère et qui correspond, en général, à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros comme indiqué ci-après :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du tableau des flux de trésorerie.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».

Au 31 décembre 2015, la variation du montant des écarts de conversion inscrits dans les capitaux propres part du Groupe s'analyse par devise de la façon suivante :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014
Dollar US	620 248	603 700
Livre Sterling	91 006	78 957
Total	711 254	682 657

2.3.2 Transactions en devises étrangères

Les transactions réalisées par une société dans une devise autre que sa monnaie fonctionnelle sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et passifs monétaires exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises sont généralement incluses dans le compte de résultat en résultat financier.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion et de l'élimination d'opérations ou créances et dettes intra-Groupe exprimées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intra-Groupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital ; ils sont dans ce cas inscrits dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».

2.4 Recours à des estimations de la direction

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, de la détermination du montant des provisions pour passifs courants et non courants ou des provisions pour dépréciation des stocks, de la valorisation des avantages donnant accès au capital de la société, stock-options et actions gratuites et le cas échéant, des actifs d'impôts différés.

Les changements très rapides des contextes économiques accroissent les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait au 31 décembre 2015, après prise en compte des événements postérieurs à cette période, conformément à la norme IAS 10. Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, pourraient se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges d'exploitation.

La valeur d'utilité est calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation des actifs ou de leur cession éventuelle.

Au 31 décembre 2015, le Groupe n'a pas connaissance de changements d'estimation ayant un effet significatif sur la période.

NOTE 3 : INFORMATION SECTORIELLE

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée ci-après est fondée sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs. La Direction Générale représente le principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8.

Le Groupe MEDICREA réalise l'essentiel de son activité dans un seul secteur d'activité, celui des implants pour la colonne vertébrale. Par conséquent, le Groupe ne présente qu'un seul niveau d'information sectorielle qui est la zone géographique qui correspond par ailleurs à l'organisation fonctionnelle du Groupe via ses entités de commercialisation.

Les différentes zones géographiques sont les suivantes :

- France;
- Etats-Unis ;
- Royaume-Uni ;
- Allemagne ;
- Reste du monde.

3.1 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

Par zone géographique, le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

	31.12.2015		31.12.2014		31.12.2013	
	En Euros	En %	En Euros	En %	En Euros	En %
France	4 699 723	17 %	3 862 765	16 %	3 279 445	14 %
Etats-Unis	16 341 872	59 %	13 995 488	58 %	12 306 533	54 %
Royaume-Uni	833 170	3 %	1 163 251	5 %	1 378 951	6 %
Reste du monde	5 882 535	21 %	5 182 751	21 %	5 891 293	26 %
<i>dont Europe</i>	3 109 911		2 738 360		2 130 920	
<i>dont Amérique du Sud</i>	1 591 836		1 412 172		2 063 393	
<i>dont Asie</i>	840 304		892 179		1 192 950	
<i>dont Océanie</i>	81 372		97 877		193 126	
<i>dont Moyen Orient et Afrique</i>	259 112		42 163		310 904	
Total	27 757 300	100 %	24 204 255	100 %	22 856 222	100 %

3.2 Compte de résultat sectoriel 2015

En Euros	France	Etats-Unis	Royaume Uni	Allemagne	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2015
Chiffre d'affaires	4 699 723	16 341 872	833 170	-	5 882 535	27 757 300
Coût des ventes	(1 366 474)	(1 682 966)	(109 092)	-	(2 795 559)	(5 954 091)
Marge brute	3 333 249	14 658 906	724 078	-	3 086 976	21 803 209
Frais de recherche et développement	(833 404)	(150 488)	-	-	-	(983 892)
Frais de commercialisation	(3 712 532)	(6 985 818)	(726 279)	(170 429)	(1 622 734)	(13 217 792)
Commissions sur ventes	(35 182)	(3 073 823)	-	-	-	(3 109 005)
Frais administratifs	(3 928 962)	(1 706 499)	(203 481)	(35 058)	(81 974)	(5 955 974)
Autres produits et charges opérationnels	(85 155)	-	-	-	-	(85 155)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(5 261 986)	2 742 278	(205 682)	(205 487)	1 382 268	(1 548 609)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	-	(45 218)	-	-	-	(45 218)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(5 261 986)	2 697 060	(205 682)	(205 487)	1 382 268	(1 593 827)
Coût de l'endettement financier net	(328 738)	-	-	-	-	(328 738)
Autres (charges) / produits financiers	91 508	7 497	403	-	-	99 408
(Charges) / produits d'impôts	207 057	496 681	(247 129)	-	(148 758)	307 851
Résultat net consolidé	(5 292 159)	3 201 238	(452 408)	(205 487)	1 233 510	(1 515 306)
Résultat Groupe	(5 292 159)	3 201 238	(452 408)	(205 487)	1 233 510	(1 515 306)

3.3 Compte de résultat sectoriel 2014

En Euros	France	Etats-Unis	Royaume Uni	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2014
Chiffre d'affaires	3 862 765	13 995 488	1 163 251	5 182 751	24 204 255
Coût des ventes	(918 722)	(1 061 114)	(163 468)	(2 419 388)	(4 562 692)
Marge brute	2 944 043	12 934 374	999 783	2 763 363	19 641 563
Frais de recherche et développement	(1 229 146)	(150 546)	-	-	(1 379 692)
Frais de commercialisation	(3 568 746)	(5 464 175)	(784 336)	(990 492)	(10 807 749)
Commissions sur ventes	68 684	(2 660 380)	-	-	(2 591 696)
Frais administratifs	(3 523 604)	(1 216 521)	(217 858)	(35 469)	(4 993 452)
Autres produits et charges opérationnels	(71 970)	-	-	-	(71 970)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(5 380 739)	3 442 752	(2 411)	1 737 402	(202 996)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(5 334)	(74 088)	-	-	(79 422)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(5 386 073)	3 368 664	(2 411)	1 737 402	(282 418)
Coût de l'endettement financier net	(219 546)	23 452	6 913	999	(188 182)
Autres (charges) / produits financiers	186 943	21 026	(2 162)	(435 383)	(229 576)
(Charges) / produits d'impôts	(75 965)	(366 438)	1 526	91 164	(349 713)
Résultat net consolidé	(5 494 641)	3 046 704	3 866	1 394 182	(1 049 889)
Résultat Groupe	(5 467 675)	3 046 704	3 866	1 394 182	(1 022 923)
Résultat hors Groupe	(26 966)	-	-	-	(26 966)

Les dépenses des départements Recherche et Développement, Marketing, Distribution Export, Finance et Administration Générale engagées par le siège du Groupe sont toutes présentées sous le secteur « France », sans réallocation analytique sur les autres zones géographiques.

3.4 Bilan sectoriel 2015

En Euros	France	Etats-Unis	Royaume Uni	Allemagne	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2015
Ecart d'acquisition	2 637 014	-	-	-	-	2 637 014
Immobilisations incorporelles	4 630 813	270 705	-	-	-	4 901 518
Immobilisations corporelles	4 879 518	1 750 008	283 713	10 829	88 663	7 012 731
Immobilisations financières	317 340	349 491	-	20 070	-	686 901
Impôts différés	324 098	716 202	(18 629)	-	-	1 021 671
Total actifs non courants	12 788 783	3 086 406	265 084	30 899	88 663	16 259 835
Stocks et en-cours	1 177 184	5 396 274	445 187	-	-	7 018 645
Clients et comptes rattachés	1 438 202	2 328 732	119 026	-	823 934	4 709 894
Autres actifs courants	1 848 445	982 970	29 032	38 829	2 878	2 902 154
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 492 742	483 435	113 598	78 440	-	2 168 215
Total actifs courants	5 956 573	9 191 411	706 843	117 269	826 812	16 798 908
Total actif	18 745 356	12 277 817	971 927	148 1668	915 475	33 058 743

En Euros	France	Etats-Unis	Royaume Uni	Allemagne	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2015
Capital	1 438 030	-	-	-	-	1 438 030
Primes d'émission, de fusion, d'apport	37 635 654	-	-	-	-	37 635 654
Réserves consolidées	(31 044 617)	7 714 819	1 204 133	239 347	(434 184)	(22 320 502)
Résultat Groupe de l'exercice	(5 292 159)	3 201 238	(452 408)	(205 487)	1 233 510	(1 515 306)
Total capitaux propres	2 736 908	10 916 057	751 725	33 860	799 326	15 237 876
Avances conditionnées	403 750	-	-	-	-	403 750
Provisions non courantes	460 933	-	-	-	-	460 933
Impôts différés	324 098	-	-	-	-	324 098
Dettes financières long terme	7 156 452	-	-	-	-	7 156 452
Total passifs non courants	8 345 233	-	-	-	-	8 345 233
Provisions courantes	17 110	13 778	-	-	-	30 888
Dettes financières court terme	3 270 073	-	-	-	-	3 270 073
Autres passifs financiers courants	10 575	-	-	-	-	10 575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 705 150	988 410	167 726	87 565	107 120	4 055 971
Autres passifs courants	1 660 307	359 572	52 476	26 743	9 029	2 108 127
Total passifs courants	7 663 215	1 361 760	220 202	114 308	116 149	9 475 634
Total passif	18 745 356	12 277 817	971 927	148 1668	915 475	33 058 743

3.5 Bilan sectoriel 2014

En Euros	France	Etats-Unis	Royaume Uni	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2014
Ecart d'acquisition	2 633 541	-	-	-	2 633 541
Immobilisations incorporelles	3 848 307	121 997	90	-	3 970 394
Immobilisations corporelles	3 460 921	1 569 863	213 910	236 596	5 481 290
Immobilisations financières	297 905	120 796	-	-	418 701
Impôts différés	648 966	(221 821)	175 452	-	602 597
Total actifs non courants	10 889 640	1 590 835	389 452	236 596	13 106 523
Stocks et en-cours	5 293 199	853 001	185 066	-	6 331 266
Clients et comptes rattachés	1 084 857	2 347 757	238 655	710 064	4 381 333
Autres actifs courants	2 091 166	182 163	29 313	-	2 302 642
Trésorerie et équivalents de trésorerie	950 029	42 451	189 026	-	1 181 506
Total actifs courants	9 419 251	3 425 372	642 060	710 064	14 196 747
Total actif	20 308 891	5 016 207	1 031 512	946 660	27 303 270

En Euros	France	Etats-Unis	Royaume Uni	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2014
Capital	1 357 025	-	-	-	1 357 025
Primes d'émission, de fusion, d'apport	34 353 357	-	-	-	34 353 357
Réserves consolidées	(23 337 437)	1 010 827	856 464	(595 841)	(22 065 987)
Résultat Groupe de l'exercice	(5 467 675)	3 046 704	3 866	1 394 182	(1 022 923)
Total capitaux propres	6 905 270	4 057 531	860 330	798 341	12 621 472
Avances conditionnées	455 000	-	-	-	455 000
Provisions non courantes	336 485	-	-	-	336 485
Impôts différés	715 371	-	-	-	715 371
Dettes financières long terme	3 921 022	-	-	-	3 921 022
Total passifs non courants	5 427 878	-	-	-	5 427 878
Provisions courantes	11 126	-	-	-	11 126
Dettes financières court terme	3 048 845	-	-	-	3 048 845
Autres passifs financiers courants	25 102	-	-	-	25 102
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 140 081	805 980	89 908	144 378	4 180 347
Autres passifs courants	1 750 589	152 696	81 274	3 941	1 988 500
Total passifs courants	7 975 743	958 676	171 182	148 319	9 253 920
Total passif	20 308 891	5 016 207	1 031 512	946 660	27 303 270

NOTE 4 : DONNEES OPERATIONNELLES

4.1 Produits de l'activité

Conformément à la norme IAS 18, les produits de l'activité sont enregistrés nets de rabais, remises, ristournes, avoirs et escomptes. Les produits sont comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe ;
- leur montant peut être estimé de façon fiable ;
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Le chiffre d'affaires est composé de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés, soit le plus souvent lors de l'expédition des produits. Dans certains cas spécifiques, lorsque le Groupe livre directement certains établissements de santé, les implants et instruments sont mis en dépôt. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés dans les actifs du Groupe. Seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Des inventaires des actifs en dépôts sont réalisés de façon régulière, soit directement sur le terrain, soit après renvoi et examen des actifs dans les centres de distribution du Groupe et les ajustements comptables nécessaires sont enregistrés dans les états financiers.

Le résultat issu du débouclage des couvertures de change portant sur les transactions commerciales est présenté en autres produits et charges opérationnels.

4.2 Charges d'amortissement et de dépréciation

Les charges d'amortissements et de dépréciations incluses dans le résultat concernent les actifs suivants :

Amortissements	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Droits de propriété industrielle et commerciale	397 325	290 467	277 271
Autres immobilisations incorporelles	993 328	925 277	869 608
Constructions	3 854	1 722	361
Installations techniques, matériel et outillage, Instruments	1 408 203	1 012 884	1 082 829
Autres immobilisations corporelles	332 636	274 260	142 614
Total	3 135 346	2 504 610	2 372 683

Dépréciations	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	(11 000)
Stocks	340 889	(225 269)	436 242
Clients	58 347	8 858	(96 417)
Total	399 236	(216 411)	328 825

Les amortissements se ventilent de la manière suivante :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Coûts des ventes	328 120	225 973	191 306
Frais de recherche et développement et brevets	1 418 203	1 213 760	1 137 965
Frais de commercialisation	1 051 529	817 511	784 199
Frais administratifs	337 494	247 366	259 213
Total	3 135 346	2 504 610	2 372 683

4.3 Redevances

Les redevances versées à certains chirurgiens concepteurs sont calculées et payées trimestriellement sur la base du chiffre d'affaires généré par le Groupe sur chacun des produits concernés. Ces redevances sont enregistrées en charges d'exploitation.

Les redevances perçues sur les brevets dont le Groupe est propriétaire et qui sont utilisés dans d'autres applications médicales sont enregistrées en produits d'exploitation.

4.4 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courants.

Ce poste est principalement composé des dotations et reprises de provisions comptabilisées dans le cadre de litiges salariaux et des frais d'avocats afférents, des plus et moins-values de cessions d'immobilisations, ainsi que du résultat issu du débouclage des couvertures de change portant sur les transactions commerciales.

4.5 Résultat opérationnel

L'indicateur de performance utilisé par le Groupe est le résultat opérationnel avant paiement en actions. Il comprend le résultat des activités courantes ainsi que les autres produits et charges opérationnels composés des éléments inhabituels, non récurrents et significatifs et du résultat de change sur les transactions commerciales.

NOTE 5 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL**5.1 Effectif**

L'effectif par collègue et par zone géographique se répartit comme suit :

	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Cadres	72	67	58
Agents de maîtrise - Employés	68	61	51
Total	140	128	109
<i>dont France</i>	102	90	74
<i>dont Royaume Uni</i>	6	5	7
<i>dont Etats-Unis</i>	30	33	28
<i>dont Allemagne</i>	2	-	-

5.2 Régime de retraites et avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes à cotisations définies (régimes de retraites légales et complémentaires) se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leurs sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à comptabilisation de provisions, les cotisations étant enregistrées lorsqu'elles sont dues.

Conformément à la norme IAS 19 révisée, dans le cadre des régimes à prestations définies, les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées à partir de paramètres propres à chaque salarié (âge, catégorie socioprofessionnelle), et d'hypothèses spécifiques à l'entreprise (convention collective, taux de rotation du personnel, projection de salaires futurs, table de mortalité). Avant l'entrée en application d'IAS 19 R, le Groupe avait opté pour la constatation immédiate en résultat des écarts actuariels. Ainsi, les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2013 et au 1^{er} janvier 2014 n'ont pas été ajustés compte tenu de l'absence d'impact sur les comptes de l'application d'IAS 19 R.

Des écarts actuariels sont générés lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions effectuées antérieurement, ou suite à des changements d'hypothèses actuarielles. Dans le cas d'avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels générés sont comptabilisés dans l'état du résultat global, nets d'impôts différés.

Les coûts des services passés, résultant de l'adoption d'un nouveau régime ou de la modification d'un régime existant à prestations définies, sont immédiatement comptabilisés en résultat. La charge comprend :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés ainsi que les éventuels effets de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés en résultat opérationnel ;
- la charge nette d'intérêts sur les obligations et les actifs de couverture comptabilisée en résultat financier.

Le Groupe ne finance pas ses engagements par le versement de cotisations à des fonds externes.

La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par les conventions collectives dont dépendent les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE ainsi que MEDICREA TECHNOLOGIES (respectivement Import/ Export et Métallurgie de Charente Maritime) fait l'objet d'une provision enregistrée en passif non courant. L'engagement correspondant est évalué sur une base annuelle à partir des caractéristiques propres à ces sociétés et de facteurs d'évolution externe résumés comme suit :

- âge de départ à la retraite : âge auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement ;
- taux de charges sociales : ajusté en fonction du statut du salarié et de la société. En moyenne, les taux sont de 44 % pour les cadres et 43 % pour les non cadres ;
- taux de revalorisation des salaires : 2 % ;
- mode de départ : à l'initiative du salarié ;
- table de mortalité : INSEE 2011-2013 par sexe ;
- mobilité annuelle : en fonction du collège (cadres et non cadres) et en fonction de l'âge, avec un taux de rotation nul au-delà de 50 ans ;
- taux d'actualisation : 2,20 %, basé, à la date de l'évaluation, sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros (Corporate bonds AA10+) pour une durée équivalente à celle des engagements (19 ans ½), en application de la norme IAS19 et de la recommandation de l'ANC.

Le montant des droits acquis provisionnés au 31 décembre 2015 s'élève à 468 043 euros, comparé à 347 611 euros au 31 décembre 2014. Les variations s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2015
Dette actuarielle au 31.12.2014	347 611
<i>Coût des services en résultat opérationnel</i>	60 262
<i>Coût financier net</i>	7 385
<i>Modification de régime (1)</i>	46 624
Charge de l'exercice au titre des régimes à prestations définies	114 271
Ecart actuariels	6 161
Dette actuarielle au 31.12.2015	468 043

(1) Modification de la convention collective nationale de l'import-export

Les membres du Conseil d'Administration et les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

Pour les filiales étrangères, une revue détaillée des obligations en matière d'engagements de retraite est réalisée sur la base des règles applicables à chaque pays et des provisions sont comptabilisées si nécessaires.

5.3 Médailles de travail

Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision, les conventions collectives applicables ne prévoyant pas de disposition particulière en la matière.

5.4 Paiements fondés sur des actions

Des stocks-options et des actions gratuites sont attribuées aux salariés des sociétés du Groupe.

Les plans d'options de souscription et d'actions gratuites sont des plans dits « equity settled » selon la classification définie dans la norme IFRS 2. Le Groupe évalue à la date d'attribution à leur juste valeur les instruments des plans dont le paiement est fondé sur des actions. La juste valeur des actions est déterminée selon le modèle de Black & Scholes qui satisfait aux critères de la norme IFRS 2.

La juste valeur est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserve spécifique. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires, de la probabilité d'acquisition des droits ajustée des hypothèses de départ, du prix du sous-jacent, de la maturité des options, du taux de dividendes, de la volatilité du titre MEDICREA et du taux sans risque. Ces charges sont reconnues sur la durée d'acquisition des droits. Pour les options de souscription d'actions, un tiers de la juste valeur est reconnue l'année de l'attribution des options, un tiers l'année suivante et le solde deux ans plus tard. Pour les actions gratuites, la juste valeur des instruments accordés aux bénéficiaires est reconnue jusqu'à présent sur deux ans hormis pour les salariés américains pour lesquels la durée est de quatre ans.

La volatilité retenue a été déterminée sur la base d'une observation de l'historique du titre MEDICREA et a été comparée à celles des titres d'un échantillon de sociétés comparables. Le taux sans risque correspond au taux zéro coupon Eurozone 6 ans à la date d'attribution. Les titres annulés ont été pris en compte pour ne valoriser que les instruments restant en circulation.

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non.

5.4.1 Description des plans existants

Les Assemblées Générales des 10 mars 2006, 25 juin 2009, 14 juin 2012, 25 juin 2014, 3 juin 2015 et du 18 décembre 2015 ont délégué au Conseil d'Administration la compétence d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites. Les Conseils d'Administration des 5 juin 2008, 25 juin 2009, 17 décembre 2009, 17 juin 2010, 16 juin 2011, 17 décembre 2013, 27 mars 2014 et 3 septembre 2015 ont attribué des options de souscription d'actions et/ou des actions gratuites.

▪ **Options de souscription**

Les principales caractéristiques des plans d'options en vigueur sont les suivantes :

Date d'attribution (Date du Conseil d'Administration)	05.06.08	25.06.09	17.12.09	17.06.10	16.06.11	17.12.13	27.03.14	03.09.15
Nombre d'options attribuées	25 215	99 200	15 000	112 800	95 500	10 000	30 000	12 000
Prix de souscription	6 €	6,16 € 6,56 €* [*]	6,32 €	6,14 € 6,28 €* [*]	9,10 € 11,44 €* [*]	8,77 €	9,10 €	6,67 €
Période d'acquisition des droits	0-2 ans ⁽¹⁾	1-3 ans ⁽¹⁾	0-2 ans ⁽¹⁾	1-3 ans ⁽¹⁾	1-3 ans ⁽¹⁾	1-3 ans ⁽²⁾	1-3 ans ⁽³⁾	1-3 ans ⁽⁴⁾
Durée de vie des options	10 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans

* Le prix d'exercice est différent pour les salariés américains car les dates d'attribution définitives sont effectives 20 jours de bourse après la date du Conseil d'Administration décidant de l'attribution.

(1) Les options sont intégralement exerçables

(2) Un tiers des options sont exerçables depuis le 17 janvier 2015, un tiers le seront dès le 17 janvier 2016 et un tiers dès le 17 janvier 2017

(3) Un tiers des options sont exerçables depuis le 28 avril 2015, un tiers le seront dès le 28 avril 2016 et un tiers dès le 28 avril 2017

(4) Un tiers des options seront exerçables à compter du 4 octobre 2016, un tiers à compter du 4 octobre 2017 et un tiers à compter du 4 octobre 2018

L'exercice des options est subordonné à la présence du salarié dans le Groupe à la date d'exercice. Sur les 400 815 options totales attribuées, compte tenu des départs des salariés intervenus depuis la mise en place des premiers plans, 133 956 d'entre elles sont désormais caduques au 31 décembre 2015. Par ailleurs, 37 521 options ont été exercées (15 147 en 2014 et 22 374 en 2015). Le nombre d'options existantes au 31 décembre 2015 est donc de 229 338.

▪ **Actions gratuites**

113 284 actions ont été attribuées depuis 2008. Ces actions sont acquises par le bénéficiaire au terme d'une période de deux ans pour les salariés français et de quatre ans pour les salariés américains. Compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2015, le nombre d'actions gratuites attribuées s'élève à 94 283, après annulation de 19 001 actions.

5.4.2 Evolution du nombre d'instruments en circulation

Les opérations intervenues sur les instruments de paiements sur base d'actions se résument comme suit pour l'exercice 2015 :

	Options de souscription			Actions gratuites		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	Prix d'exercice moyen (en €)	Nombre d'actions	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	
					France	Etats-Unis
Solde au 31.12.14	240 212	2,89	7,21	-	-	-
- attribuées	12 000	6,67	6,67	-	-	-
- annulées	500	1,59	6,14	-	-	-
- expirées	-	-	-	-	-	-
- exercées (1)	22 374	2,18	6,15	-	-	-
Solde au 31.12.15	229 338	2,36	7,29	-	-	-

(1) 22 374 stocks options ont été exercées en 2015. La constatation de l'augmentation de capital correspondante n'a été réalisée que pour 5 698 titres au 31 décembre 2015.

Pour l'exercice 2014, ces opérations se résument comme suit :

	Options de souscription			Actions gratuites		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	Prix d'exercice moyen (en €)	Nombre d'actions	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	
					France	Etats-Unis
Solde au 31.12.13	228 359	3,53	6,89	11 800	0,46	0,46
- attribuées	30 000	5,24	9,10	-	-	-
- annulées	3 000	0,26	6,64	-	-	-
- expirées	-	-	-	-	-	-
- exercées (2)	15 147	2,32	6,11	(1) 11 800	0,46	0,46
Solde au 31.12.14	240 212	2,89	7,21	-	-	-

(1) correspond aux actions gratuites attribuées aux salariés américains et anglais en 2010

(2) 15 147 stocks options ont été exercés au 31 décembre 2014.

5.4.3 Traductions comptables des instruments attribués

Les impacts comptables des instruments attribués sont les suivants :

Date d'attribution	Type	Nombre d'instruments en circulation	Prix d'exercice (en €)	Prix de l'action à la date d'attribution (en €)	Taux de dividende	Volatilité attendue	Taux sans risque	Juste valeur (en €)	Charge comptable 2015 (en K€)	Charge des plans depuis l'origine (en K€)
05.06.2008	Option	9 759	6,00	5,73	0%	40%	4,44%	2,74	-	27
05.06.2008	Action	17 163	Gratuite	5,73	0%	-	-	5,73	-	99
25.06.2009	Option	55 700	6,16	6,55	0%	40%	2,89%	2,83	-	158
25.06.2009	Option	12 500	6,56	6,55	0%	40%	2,89%	2,27	-	28
25.06.2009	Action	35 700	Gratuite	6,55	0%	-	-	6,55	-	234
17.12.2009	Option	14 000	6,32	5,96	0%	40%	2,54%	2,31	-	32
17.12.2009	Action	2 000	Gratuite	5,96	0%	-	-	5,96	-	12
17.06.2010	Option	52 500	6,14	6,22	0%	40%	1,83%	2,47	-	130
17.06.2010	Option	22 900	6,28	6,22	0%	40%	1,83%	2,38	-	56
17.06.2010	Action	35 920	Gratuite	6,22	0%	-	-	6,22	-	223
16.06.2011	Option	27 500	9,10	9,40	0%	33%	2,37%	3,06	-	84
16.06.2011	Option	20 000	11,44	9,40	0%	33%	2,37%	4,78	-	95
16.06.2011	Action	3 500	Gratuite	9,40	0%	-	-	9,40	-	33
17.12.2013	Option	10 000	8,77	8,88	0%	36%	2,69%	3,05	8	30
27.03.2014	Option	30 000	9,10	9,15	0%	35%	2,33%	3,02	33	91
03.09.2015	Option	12 000	6,67	6,47	0%	33%	0,37%	1,76	4	21
TOTAL		361 142							45	1 353

Ce tableau ne tient pas compte des 37 521 stocks options qui ont été exercées en 2014 et 2015.

Le nombre d'instruments en circulation s'analyse comme suit :

En nombre	31.12.15
Nombre d'options existantes	229 338
Nombre d'actions gratuites attribuées	94 283
Nombre d'options exercées	37 521
Nombre d'instruments en circulation	361 142

5.5 Droit Individuel de Formation (DIF), désormais Compte Personnel de Formation (CPF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées au titre du droit individuel à la formation, suite à une décision mutuelle entre le salarié et le Groupe sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et le Groupe, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès du Fongecif ;
- démission ou licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

Depuis le 1er janvier 2015 le DIF a laissé place au Compte Personnel de Formation (CPF) dont le décompte ne sera plus assuré par le Groupe mais par la Caisse des Dépôts et Consignation. La contribution du Groupe au titre du CPF (0,2% de la masse salariale des sociétés françaises) continuera à être versée aux Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) qui assureront par conséquent, le financement des futures formations réalisées dans ce cadre.

5.6 Employee Stock Purchase Plan (ESPP) - Plan d'achat d'actions des salariés aux Etats-Unis

Un plan d'achat d'actions réservé aux salariés américains de MEDICREA USA est en place depuis le 1er janvier 2015. Il leur permet d'acquérir des actions de la société mère MEDICREA INTERNATIONAL, dans un cadre fiscal et juridique strictement défini par la réglementation américaine, et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Les salariés présents depuis au moins deux ans ramenés à un an par avenant du 4 juin 2015 puis à 3 mois (par décision du conseil du 18 décembre 2015) dans la Société peuvent effectuer des virements mensuels sur un compte nominatif ;
- Les sommes accumulées leur permettront, chaque fin d'année, d'acheter des actions MEDICREA INTERNATIONAL à un prix égal à 85 % du cours de l'action comparé sur 2 dates, au 1^{er} janvier et au 30 novembre ;
- Ces actions devront être conservées 12 mois avant de pouvoir être vendues ou transférées.

Au 31 décembre 2015, 6 299 actions ont été souscrites par 7 salariés à un cours de 6,41 USD. La différence entre le prix effectivement versé par la société pour acquérir les titres et le prix payé par les salariés est passée en charge de l'exercice.

5.7 Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

MEDICREA INTERNATIONAL compte deux dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Monsieur Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Monsieur Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la Société. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, perçoit des honoraires notamment pour les prestations assurées par Monsieur SOURNAC pour le Groupe MEDICREA. Ces honoraires sont versés via un contrat de prestations entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL. Le montant des prestations facturées par ORCHARD à MEDICREA INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2015 pour les travaux effectués par Monsieur SOURNAC s'est élevé à 300 000 euros HT (292 000 euros HT en 2014).

Monsieur SOURNAC n'a pas perçu de la Société d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 6 000 euros en 2015 (4 000 euros en 2014).

Monsieur CAFFIERO n'est pas rémunéré pour son mandat de Directeur Général Délégué. Les prestations de direction des ventes export de Monsieur CAFFIERO sont facturées par ORCHARD

INTERNATIONAL, à MEDICREA INTERNATIONAL, via le contrat de prestations qui lie les deux sociétés

ORCHARD INTERNATIONAL a facturé en 2015 à MEDICREA INTERNATIONAL, au titre des missions de direction des ventes exercées par Monsieur CAFFIERO, 64 000 euros HT (151 458 euros HT en 2014). Il est précisé que depuis le 1er janvier 2015, suite à la demande de Monsieur CAFFIERO de réduire ses activités au sein du Groupe, le montant des prestations facturées par ORCHARD INTERNATIONAL a été significativement revu à la baisse.

Monsieur CAFFIERO n'a pas perçu d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 6 000 euros en 2015 (4 000 euros en 2014).

5.8 Répartition des frais de personnel

Les frais de personnel se ventilent (hors dépenses d'intérimaires) de la manière suivante, après prise en compte du crédit compétitivité emploi de 130 039 euros au titre de l'exercice 2015 (99 594 euros au titre de l'exercice 2014) :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Coûts des ventes	1 908 159	1 477 098	1 271 472
Frais de recherche et développement	1 449 498	990 424	831 667
Quote part de frais activés	(1 257 579)	(812 186)	(686 608)
Frais de recherche et développement (1)	191 919	178 238	145 059
Frais de commercialisation	6 809 163	5 586 637	4 737 090
Frais administratifs	2 230 994	2 034 897	1 637 579
Total	11 140 235	9 276 870	7 791 200

(1) : correspond aux frais de personnel non activés

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

6.1 Ecarts d'acquisition ou goodwill

Lors d'un regroupement d'entreprises, les paiements effectués par le Groupe en prévision d'avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être identifiés individuellement et enregistrés séparément sont comptabilisés comme écart d'acquisition à l'actif du bilan.

Les écarts d'acquisition concernent principalement la société MEDICREA TECHNOLOGIES à La Rochelle acquise en 2002 à l'issue d'un LBO.

En application de la norme IAS 36, ces écarts ne sont plus amortis, et font l'objet de tests de dépréciation effectués au moins à chaque clôture d'exercice en comparant l'ensemble des actifs à leur valeur de marché, représentée par la capitalisation boursière.

6.2 Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît, et au moins une fois par an, pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, principalement les écarts d'acquisition. En application de la norme IAS 36, lorsque la valeur nette comptable de ces actifs à durée de vie indéfinie devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La valeur de marché de l'actif est déterminée par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

Pour ces tests, les actifs sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes de génération de trésorerie. Au regard de l'organisation en place dans le Groupe et des flux entre les différentes sociétés, une seule UGT a été identifiée.

6.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche et de développement, les brevets et marques et les logiciels. Les frais de recherche et de développement, lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères selon la norme IAS 38, sont inscrits à l'actif du bilan. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Ces frais sont maintenus à l'actif tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux actifs. Les frais de recherche et de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue, qui correspond à la durée des avantages économiques futurs attendus. Cette durée est généralement de 5 ans.

En application de la norme IAS 23, les coûts d'emprunts, attribués au financement des dépenses de recherche et développement faisant l'objet d'une inscription en immobilisations incorporelles, sont considérés comme un élément du coût de ces actifs et donc capitalisés.

Les brevets, licences et marques sont amortis sur 5 à 10 ans, en fonction de leur durée d'utilisation.

Les logiciels sont amortis sur des durées allant de un à trois ans.

6.4 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables ;
- des frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ;
- des remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages au Groupe selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les durées d'amortissement appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- les terrains ne sont pas amortis ;
- les agencements et les aménagements des terrains sont amortis sur 15 ans ;
- le matériel industriel est amorti sur sa durée d'utilité estimée comprise entre 3 et 10 ans ;
- l'outillage industriel est amorti sur sa durée d'utilité estimée comprise entre 2 et 3 ans ;
- les installations techniques et agencements sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, comprise entre 5 et 10 ans ;
- les autres catégories d'immobilisations corporelles telles que le matériel de bureau et informatique, et le mobilier sont amorties sur des durées d'utilité comprises entre 3 et 10 ans.

Les biens acquis au moyen d'un contrat de location financement, ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien, sont comptabilisés selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour les valeurs d'origine du contrat, et donc par comptabilisation d'un actif amortissable et d'une dette financière. La qualification des contrats s'apprécie au regard de la norme IAS 17. Les biens concernés sont composés de divers équipements industriels utilisés pour la fabrication des implants et des ancillaires.

Les biens sous contrat de locations financières (principalement du matériel informatique et de bureau), utilisés sur leur durée de vie totale et dont le montant de la location couvre le prix des actifs financés sont également, en application de la norme IAS 17, comptabilisés selon des modalités identiques à une acquisition à crédit.

Les ancillaires faisant partie des kits mis à disposition des établissements de santé clients jusqu'à leur remplacement pour cause de casse, de perte ou d'obsolescence, sont amortis sur une durée de trois ans. Le matériel de démonstration est amorti en règle générale sur 5 ans.

6.5 Immobilisations et amortissements relatifs aux trois derniers exercices

Les immobilisations (hors écarts d'acquisition) se décomposent comme suit :

Immobilisations – En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Frais de recherche & développement	8 320 009	6 414 152	5 350 501
Brevets et droits similaires	3 578 786	3 463 728	3 318 865
Licences et logiciels	828 945	526 130	193 211
Marques	25 133	25 133	25 133
Immobilisations incorporelles	12 752 873	10 429 143	8 887 710
Constructions	56 082	22 855	4 046
Installations techniques	5 812 818	3 935 289	2 571 341
Matériel de démonstration	690 108	683 926	638 653
Kits d'instruments	5 094 922	4 560 108	3 487 997
Matériel informatique et de bureau	1 106 404	1 002 030	730 322
Autres immobilisations	1 374 225	1 246 421	1 129 174
Immobilisations corporelles	14 134 559	11 450 629	8 561 533
Dépôts et cautionnements	528 288	260 344	195 762
Placements en garantie	158 613	158 357	153 550
Immobilisations financières	686 901	418 701	349 312
Total valeurs brutes	27 574 333	22 298 473	17 798 555

Amortissements et provisions – En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Amortissements immobilisations incorporelles	7 851 355	6 458 749	5 237 923
Amortissements immobilisations corporelles	7 121 828	5 969 339	5 087 434
Total amortissements et provisions	14 973 183	12 428 088	10 325 357
Total valeurs nettes	12 601 150	9 870 385	7 473 198

Sur une période de 3 années, les variations (hors écarts d'acquisition) des immobilisations se présentent comme suit :

Immobilisations nettes – En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Au 1^{er} janvier	9 870 385	7 473 198	7 305 733
Investissements de la période	5 896 896	5 061 716	2 917 726
Cessions de la période	(430 278)	(453 363)	(347 158)
Dotations aux amortissements et provisions	(3 135 346)	(2 504 610)	(2 361 683)
Variation des taux de change	399 493	293 444	(41 420)
Au 31 décembre	12 601 150	9 870 385	7 473 198

6.6 Variation des immobilisations et amortissements au cours de 2015

La variation des immobilisations hors écart d'acquisition se présente comme suit :

Valeurs brutes – En Euros	01.01.2015	Variation taux de change	Acquisitions	Cessions	31.12.2015
Frais de recherche & développement	6 414 152	19 557	1 886 300	-	8 320 009
Brevets et droits similaires	3 463 728	-	115 058	-	3 578 786
Licences et logiciels	526 130	5 599	317 358	20 142	828 945
Marques	25 133	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	10 429 143	25 156	2 318 716	20 142	12 752 873
Constructions	22 855	-	37 627	4 400	56 082
Installations techniques	3 935 289	1 128	1 901 394	24 993	5 812 818
Matériel de démonstration	683 926	35 916	163 659	193 393	690 108
Kits d'instruments	4 560 108	329 987	1 016 327	811 500	5 094 922
Matériel informatique et de bureau	1 002 030	12 689	91 685	-	1 106 404
Autres immobilisations	1 246 421	27 655	107 017	6 868	1 374 225
Immobilisations corporelles	11 450 629	407 375	3 317 709	1 041 154	14 134 559
Dépôts et cautionnements	260 344	13 910	260 215	6 181	528 288
Placements en garantie	158 357	-	256	-	158 613
Immobilisations financières	418 701	13 910	260 471	6 181	686 901
Total valeurs brutes	22 298 473	446 441	5 896 896	1 067 477	27 574 333

Amortissements – En Euros	01.01.2015	Variation taux de change	Dotations	Reprises	31.12.2015
Frais de recherche & développement	3 920 678	2 854	993 328	-	4 916 860
Brevets et droits similaires	2 316 427	-	302 215	-	2 618 642
Licences et logiciels	197 939	5 142	93 682	6 043	290 720
Marques	23 705	-	1 428	-	25 133
Immobilisations incorporelles	6 458 749	7 996	1 390 653	6 043	7 851 355
Constructions	2 105	-	3 854	1 497	4 462
Installations techniques	1 821 991	1 047	384 900	24 993	2 182 945
Matériel de démonstration	400 090	107	154 333	165 856	388 674
Kits d'instruments	2 326 321	9 149	868 970	435 880	2 768 560
Matériel informatique et de bureau	603 421	9 872	194 679	-	807 972
Autres immobilisations	815 411	18 777	137 957	2 930	969 215
Immobilisations corporelles	5 969 339	38 952	1 744 693	631 156	7 121 828
Total amortissements	12 428 088	46 948	3 135 346	637 199	14 973 183

Valeurs nettes – En Euros	01.01.2015	Variation taux de change	Augmentations	Diminutions	31.12.2015
Immobilisations incorporelles	3 970 394	17 160	928 063	14 099	4 901 518
Immobilisations corporelles	5 481 290	368 423	1 573 016	409 998	7 012 731
Immobilisations financières	418 701	13 910	260 471	6 181	686 901
Total valeurs nettes	9 870 385	399 493	2 761 550	430 278	12 601 150

Les principales variations des postes d'immobilisations s'analysent comme suit :

1/ L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clef pour le Groupe. Les principaux frais engagés en 2015 portent sur :

- le développement de la solution complète (UNiD™) incluant une application logicielle et une cellule d'assistance et de planification opératoire permettant de proposer des implants sur-mesure aux patients ;
- le développement d'implants de corporectomie sur mesure ;
- la mise au point du procédé de fabrication par couches additives de titane ;
- l'intégration d'une cellule de prototypage rapide.

Le montant des frais de R&D ainsi capitalisés au titre de l'exercice 2015 s'élève à 1 886 300 euros contre 1 068 897 euros en 2014. Le montant total des frais de R&D inscrit en charges de l'exercice après déduction du crédit impôt recherche et activation des dépenses s'élève à 983 892 euros (1 379 692 euros en 2014) y compris 983 892 euros de dotation aux amortissements concernant les frais de recherche activés (904 406 euros en 2014).

2/ Les dépenses de brevets activées en 2015 s'élèvent à 115 058 euros, pour 144 863 euros au titre de l'exercice précédent. Elles concernent principalement le système de fixation thoraco-lombaire PASSLP® et ses extensions, la cage intersomatique IMPIX ALIF SA® ainsi que le système de fixation occipito-cervicale PASSOCT®.

3/ L'augmentation des licences et logiciels est liée à la mise en place d'un nouveau système d'informations opérationnel depuis juillet 2015.

4/ Le Groupe a poursuivi en 2015 le renouvellement de son parc machines avec des investissements de 1,9 million d'euros composés principalement d'une cellule complète de prototypage, et de machines à commande numérique de dernière génération. Ces investissements permettront d'améliorer la réactivité pour répondre aux besoins des chirurgiens.

5/ Le matériel de démonstration fait l'objet d'un inventaire exhaustif chaque année. Il comprend l'ensemble des produits, aux sérigraphies propres et non revendables en l'état, utilisé par la force commerciale pour former les clients aux manipulations des implants et instruments. Ce matériel est régulièrement mis à jour en fonction des entrées / sorties de nouveaux / anciens produits.

6/ Pour la réalisation des chirurgies, le Groupe met à disposition de ses clients des kits composés d'instruments et d'implants. Ces matériels sont consignés dans les établissements de santé ou disponibles sous forme de prêts. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de 3 ans. Le développement de l'activité du Groupe le conduit à augmenter et renouveler les actifs utilisés par ses clients, notamment aux Etats-Unis. Les instruments complètement amortis sont régulièrement sortis des livres comptables.

7/ Les acquisitions de matériel informatique et de bureau comprennent principalement des achats de serveurs et d'équipements dans le cadre du déploiement du nouveau système d'informations.

8/ Les autres immobilisations corporelles comprennent essentiellement les installations et agencements des différents sites, ainsi que le matériel de transport.

6.7 Contrats de location

6.7.1 Locations financement et locations financières

Les immobilisations acquises par voie de location financement concernent des installations techniques, des matériels et outillages et des équipements informatiques. Elles s'élèvent en valeur nette à 2 219 355 euros au 31 décembre 2015 contre 1 723 750 euros au 31 décembre 2014 et se répartissent comme suit :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Installations techniques et matériels	3 432 347	2 683 357	1 759 097
Equipements informatiques	397 519	388 535	244 294
Total valeurs brutes	3 829 866	3 071 892	2 003 391
Amortissement installations techniques	1 305 544	1 104 494	965 705
Amortissements équipements informatiques	304 967	243 648	195 466
Total amortissements	1 610 511	1 348 142	1 161 171
Total valeurs nettes	2 219 355	1 723 750	842 220

L'augmentation constatée au 31 décembre 2015 s'explique essentiellement par l'acquisition de deux centres d'usinage.

La dette financière correspondant aux actifs financés par ces contrats est de 1 714 319 euros au 31 décembre 2015 contre 1 420 084 euros au 31 décembre 2014.

Les engagements s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Valeur d'origine	3 829 866	3 071 892	2 003 391
Amortissement	(1 610 511)	(1 348 142)	(1 161 171)
<i>Dont dotation aux amortissements de l'exercice</i>	<i>(262 173)</i>	<i>(186 971)</i>	<i>(180 310)</i>
Valeur nette	2 219 355	1 723 750	842 220
Redevances payées			
Cumul sur exercices antérieurs (1)	510 326	1 552 860	1 281 706
Redevances de l'exercice (1)	524 217	262 660	271 154
Total	1 034 543	1 815 520	1 552 860
Redevances restant à payer			
A un an au plus	496 359	386 662	209 449
Entre 1 et 5 ans	1 177 429	922 873	412 822
Au-delà de 5 ans	103 840	221 842	-
Total	1 777 628	1 531 377	622 271
Valeurs résiduelles	23 297	15 806	6 760

(1) Cumul sur exercices antérieurs et redevances de l'exercice ne concernant que les redevances payées au titre des contrats toujours en cours à la clôture de l'exercice.

6.7.2 Locations simples

Les locations simples concernent principalement les loyers afférents aux bâtiments utilisés dans le cadre de l'activité, et se répartissent comme suit :

Sociétés	Montant du loyer annuel 2016
MEDICREA INTERNATIONAL – Lyon	463 000 euros
MEDICREA TECHNOLOGIES – La Rochelle	143 172 euros
MEDICREA TECHNOLOGIES UK – Cambridge	10 500 livres sterling
MEDICREA USA – New York *	332 000 dollars

* six mois de loyers gratuits la première année de renouvellement du bail

Le bail concernant les locaux de MEDICREA INTERNATIONAL a été dénoncé et prolongé jusqu'au 31 octobre 2016, date d'emménagement dans un nouveau bâtiment en cours de construction, à proximité du site actuel, et dont la Société sera également locataire. A l'occasion de ce changement de locaux, le Groupe regroupera l'activité de ses 3 filiales françaises sur un même site ce qui engendrera une augmentation significative du loyer annuel à 1 million d'euros avec un engagement de 12 années envers le bailleur. A contrario, le bail précaire du site de fabrication de La Rochelle sera résilié.

Aux Etats-Unis, le bail arrivé à échéance fin mars 2016 a été renégocié et renouvelé par le Groupe pour une durée de 10 années, avec une augmentation de la surface louée, à savoir un étage supplémentaire. Le nouveau loyer annuel est de 1 million de dollars. L'engagement ne porte que sur une durée de 48 mois. En cas de résiliation de bail anticipé, les locaux seraient facilement reloués du fait de leur emplacement privilégié à New York.

Les engagements de location simple à venir se résument comme suit, hors locations financières enregistrées en immobilisations corporelles :

En Euros	31.12.2015	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	A plus de 10 ans
Loyers immobiliers et matériels	16 965 340	1 106 301	7 250 262	5 554 050	3 054 727

6.8 Immobilisations financières

Elles sont constituées essentiellement des dépôts et cautionnements. Ceux-ci ne sont pas actualisés en l'absence de date d'échéance connue, et compte tenu de leur faible valeur. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable.

NOTE 7 : STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de matières premières sont évalués au prix moyen pondéré, incluant les frais d'approche. Les stocks de produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient, hors frais de commercialisation. Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Matières premières	327 852	281 250	261 417
En-cours de production	378 648	440 106	400 363
Produits semi-finis	541 713	625 615	319 106
Produits finis	7 804 146	6 677 120	6 038 955
Valeurs brutes	9 052 359	8 024 091	7 019 841
Provisions pour dépréciation	(2 033 714)	(1 692 825)	(1 918 094)
Valeurs nettes	7 018 645	6 331 266	5 101 747

En valeur brute, le stock augmente de 13 % par rapport à 2014 consécutivement à l'élargissement de la gamme et à un volume important de nouveaux produits en phase d'évaluation pré-commerciale et n'ayant pas encore fait l'objet de lancement généralisé sur le marché.

Les provisions pour dépréciation par catégorie de stocks se répartissent comme suit :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Matières premières	13 237	16 964	17 162
En-cours de production	47 601	9 834	63 294
Produits semi-finis	16 416	23 547	50 368
Produits finis	1 956 460	1 642 480	1 787 270
Provisions pour dépréciation	2 033 714	1 692 825	1 918 094

La hausse des dépréciations est liée principalement à la hausse du niveau de stock.

NOTE 8 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

Le Groupe mobilise, en fonction des besoins de trésorerie, ses créances clients par le recours au factoring. Les factures faisant l'objet d'un financement sont maintenues en créances clients.

Les créances clients et autres actifs courants s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Créances clients - valeur brute	4 779 599	4 392 691	3 386 073
Provision sur créances douteuses	(69 705)	(11 358)	(2 500)
Créances clients	4 709 894	4 381 333	3 383 573
Créances sociales	31 843	25 970	21 614
Créances fiscales	1 593 332	1 354 602	913 737
Autres créances	892 408	485 635	210 387
Charges constatées d'avance	384 571	436 435	300 980
Autres actifs courants	2 902 154	2 302 642	1 446 718
Total créances - valeurs brutes	7 681 753	6 695 333	4 832 791
Total créances - valeurs nettes	7 612 048	6 683 975	4 830 291

Le délai moyen d'encaissement des créances clients s'établit à 58 jours au 31 décembre 2015, contre 56 jours à la clôture de l'exercice précédent, sous l'effet de conditions de règlement avec les établissements de santé qui se durcissent notamment aux Etats-Unis et en France.

Les créances clients dont l'espérance de recouvrement est fortement improbable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les créances fiscales comprennent essentiellement le crédit d'impôt recherche, le crédit d'impôt compétitivité pour l'emploi et la TVA à récupérer.

Les avances et acomptes fournisseurs intègrent :

- le paiement d'une avance de 800 000 dollars (734 824 euros au cours de clôture) dans le cadre d'un contrat de coopération avec une société informatique américaine (voir point 13.1.4). Les commissions dues au titre de ce contrat, et qui s'élèvent à 34 616 euros au 31 décembre 2015, ont fait l'objet d'une provision qui viendra s'imputer sur les avances déjà versées.
- le paiement d'une avance de 76 138 dollars (69 935 euros au cours de clôture) dans le cadre d'un contrat de cession de droits d'inventeur avec un chirurgien.

NOTE 9 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un élément passé, existant indépendamment d'actions futures, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour le Groupe un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Lorsque la date d'exécution de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier seulement si l'impact est significatif.

Les provisions courantes et non courantes sont formées des provisions pour risques et se décomposent comme suit :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Provisions pour pensions et assimilés	468 043	347 611	232 554
Provisions pour litiges	23 778	-	93 700
Provisions pour charges	-	-	5 493
Total	491 821	347 611	331 747

L'évolution des provisions pour risques s'analyse comme suit :

En Euros	2015	2014	2013
Au 1^{er} janvier	347 611	331 747	511 653
Dotations aux provisions	137 724	47 883	45 559
Reprises de provisions – montants utilisés	-	(99 193)	(182 020)
Reprises de provisions – montants non utilisés	-	-	(43 445)
Ecart actuariels	6 161	67 174	-
Variation des taux de change	325	-	-
Au 31 décembre	491 821	347 611	331 747
<i>dont variations en résultat opérationnel</i>	<i>130 339</i>	<i>(58 868)</i>	<i>(179 906)</i>
<i>dont variations en résultat financier</i>	<i>7 385</i>	<i>7 558</i>	<i>-</i>

Les échéances des provisions courantes et non courantes se ventilent comme suit :

En Euros	31.12.2015	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Provisions pour pensions et assimilés	468 043	7 110	65 027	395 906
Provisions pour litiges	23 778	23 778	-	-
Total	491 821	30 888	65 027	395 906

NOTE 10 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

10.1 Endettement financier net

10.1.1 Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes financières s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Emprunt obligataire	1 760 662	545 000	545 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 448 853	4 335 608	2 470 740
Crédit bail	1 661 642	1 327 899	540 109
Locations financières	52 677	92 185	49 427
Concours bancaires courants	376 700	400 000	199 801
Factoring	-	148 130	137 906
Intérêts courus bancaires	7 462	8 773	5 001
Intérêts courus sur emprunts	9 865	15 048	15 293
Autres dettes financières	108 664	97 224	4 290
Total	10 426 525	6 969 867	3 967 567

Au 31 décembre 2015, l'ensemble des dettes financières est contracté en euros et à taux fixe.

L'évolution du solde des emprunts auprès des établissements de crédit est liée aux remboursements effectués en 2015 dans le cadre des plans d'amortissement existants, et à la souscription des nouveaux emprunts suivants :

- 1 000 000 euros à taux fixe de 1,15 % sur une durée de 5 ans, pour financer divers matériels industriels ;
- 800 000 euros à taux fixe de 2,1 % sur une durée de 5 ans, pour financer le besoin en fonds de roulement ;
- 741 297 euros à taux fixe de 2,15 % sur une durée de 7 ans, pour financer divers investissements réalisés en matériels industriels dont principalement deux tours à commande numérique et une machine à découpe fil ;
- 500 000 euros à taux fixe de 3,3 % sur une durée de 7 ans, pour financer les dépenses inhérentes au lancement de nouvelles innovations ;
- 500 000 euros à taux fixe de 1,9 % sur une durée de 5 ans, dans le cadre du renforcement de la structure financière ;
- 450 000 euros à taux fixe de 4,25 % sur une durée de 2 ans, pour financer les frais de recherche et développement 2015 éligibles au Crédit d'Impôt Recherche ;
- 52 000 euros à taux fixe de 1,82 % sur une durée de 3 ans, pour financer divers matériels industriels ;

Par ailleurs, dans le cadre de la consolidation de ses besoins de financement et pour faire face à ses investissements, le Groupe a émis en avril 2015 un emprunt obligataire d'un montant de 2 000 000 euros au taux d'intérêt de 6 % sur une durée de 5 ans. Cet emprunt est assorti d'une prime de non conversion éventuelle rémunérée à un taux d'intérêt de 1%.

La dette contractée sous forme de crédit-bail augmente suite à l'acquisition de deux centres d'usinage pour 0,7 million d'euros.

Le taux d'intérêt moyen de l'exercice 2015 s'établit à 3,79 % contre 4,24 % au titre de 2014. Ce taux tient compte des commissions versées à BPI dans le cadre des garanties octroyées sur des financements bancaires moyen terme.

Les échéances des dettes financières se ventilent comme suit :

En Euros	31.12.2015	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire	1 760 662	374 104	1 386 558	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 448 853	1 931 177	4 232 024	285 652
Crédit bail	1 661 642	429 100	1 126 205	106 337
Locations financières	52 677	33 001	19 676	-
Concours bancaires courants	376 700	376 700	-	-
Factoring	-	-	-	-
Intérêts courus bancaires	7 462	7 462	-	-
Intérêts courus sur emprunts	9 865	9 865	-	-
Autres dettes financières	108 664	108 664	-	-
Total	10 426 525	3 270 073	6 764 463	391 989

Les sûretés données sur certains actifs du Groupe pour garantir les emprunts ainsi que les clauses ou covenants d'exigibilité sont détaillées en note 15.1 « Engagements hors bilan ».

10.1.2 Avances conditionnées

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par BPI d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables. Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte des plans de remboursement en cours. Il n'y a pas eu d'aide nouvelle allouée au cours de l'exercice 2015.

10.1.3 Trésorerie et équivalents

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable. Ces dernières sont constituées principalement de Sicav monétaires détenues en garantie de financements obtenus par ailleurs.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation de ces placements est inférieure à la valeur d'achat. Les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

La trésorerie nette évolue comme suit :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Disponibilités	2 168 215	1 181 506	1 834 938
Valeurs mobilières de placement	-	-	4 191
Trésorerie et équivalents	2 168 215	1 181 506	1 839 129
Concours bancaires courants	(376 700)	(400 000)	(199 801)
Factoring	-	(148 130)	(137 906)
Trésorerie nette	1 791 515	633 376	1 501 422

Le renforcement de la trésorerie nette est lié principalement à l'augmentation de capital réalisée en juin 2015 pour un montant de 3,5 millions d'euros.

10.1.4 Tableaux des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi conformément à la norme IAS 7 en partant du résultat net consolidé. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissement et de financement.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan suivantes : trésorerie et équivalents de trésorerie, concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

Le tableau des flux de trésorerie sur les deux derniers exercices est détaillé en point 3.4 des états financiers au 31 décembre 2015.

10.2 Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés. Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan. En application de la norme IAS 39, les instruments financiers sont affectés à 5 catégories qui ne correspondent pas à des rubriques du bilan IFRS. L'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation applicables, décrites ci-après :

- placements détenus jusqu'à l'échéance : aucun instrument de valeur significative ne répond à ce jour à cette définition ;
- actifs désignés en tant que juste valeur par le résultat : cette rubrique concerne les placements de trésorerie éventuels dont les variations de juste valeur sont constatées en résultat ;
- actifs et passifs constatés au coût amorti : cette rubrique comprend essentiellement les dépôts et cautionnements, prêts au personnel, créances clients, dettes fournisseurs et dettes financières. Ces actifs et passifs sont comptabilisés au bilan à l'origine à leur juste valeur, qui est en pratique proche de la valeur nominale contractuelle. Ils sont évalués au coût amorti et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur ;
- actifs disponibles à la vente : aucun instrument détenu ne répond à cette définition ;
- instruments dérivés : le Groupe est amené à utiliser des instruments financiers de couverture afin de limiter son exposition aux risques. Il s'agit essentiellement d'instruments de couverture de change et de taux, tels que les opérations de change à terme, les options de change à primes, les CAP de taux d'intérêt. L'essentiel des encours au 31 décembre 2015 couvre des flux.

Le Groupe n'ayant pas mis en place la documentation permettant de démontrer l'efficacité de ces couvertures au sens d'IAS 39, la contrepartie des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est constatée directement en autres produits et charges financiers et les instruments dérivés sont présentés parmi les autres actifs courants ou les autres passifs courants.

10.2.1 Informations au bilan

Le tableau suivant présente pour les actifs et passifs leur ventilation selon les catégories prévues par la norme IAS 39.

Rubriques	Au 31.12.2015			Au 31.12.2014		
	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la juste valeur (1)	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la juste valeur (1)
Actif en euros						
Clients et comptes rattachés	C	4 709 894	4 709 894	C	4 381 333	4 381 333
Autres actifs courants (2)	C	892 408	892 408	C	485 635	485 635
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	2 168 215	2 168 215	A	1 181 506	1 181 506
Passif en euros						
Trésorerie passive (3)	A	376 700	376 700	A	548 130	548 130
Dettes financières courantes et non courantes hors trésorerie passive	B	10 049 825	10 049 825	B	6 421 737	6 421 737
Instruments financiers	A	10 575	10 575	A	25 102	25 102
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	C	4 055 971	4 055 971	C	4 180 347	4 180 347
Autres passifs courants (4)	C	116 476	116 476	C	109 604	109 604

(1) la valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur

(2) hors créances fiscales et sociales, et comptes de régularisation

(3) incluant les concours bancaires courants et le factoring

(4) hors dettes fiscales et sociales, et comptes de régularisation

A : actifs et passifs à la juste valeur par le résultat

B : actifs et passifs évalués au coût amorti

C : actifs et passifs évalués au coût

Les variations de juste valeur et les dépréciations ont été constatées uniquement en résultat. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres.

10.2.2 Informations au compte de résultat

Le tableau suivant présente les impacts en compte de résultat sur les exercices 2015 et 2014 des actifs et passifs financiers, et la ventilation de ces impacts selon les catégories prévues par la norme IAS 39.

	Désignation des instruments financiers	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014
Produits et (charges) constatés en résultat opérationnel		-	(16 174)
Dont :			
Résultat de change hors instruments financiers	B	-	(16 174)
Produits de placement		255	724
Dont :			
Produits de cessions des valeurs mobilières de placement et intérêts sur certificats de dépôt et dépôts à terme	A	255	724
Charges de financement		(328 738)	(188 182)
Dont :			
Charges d'intérêt	B	(328 738)	(188 182)
Autres produits financiers		231 560	251 974
Dont :			
Gains de change	A	217 033	250 818
Variations de juste valeur sur instruments dérivés	A	14 527	1 156
Autres charges financières		(132 407)	(482 274)
Dont :			
Pertes de change	A	(132 407)	(457 172)
Variations de juste valeur sur instruments dérivés	A	-	(25 102)

10.3 Gestion des risques

La politique de gestion des risques de marché du Groupe se caractérise par :

- une centralisation des risques au niveau de MEDICREA INTERNATIONAL ;
- un objectif de couverture ;
- une évaluation des risques effectuée grâce à des prévisions détaillées sur un an ;
- un suivi des écarts entre prévisions et réalisations.

10.3.1 Risques sur l'évolution du cours des matières premières

La fabrication des implants nécessite l'achat principalement de deux matériaux, titane et Peek (PolyEtherEtherKetone). Les fournisseurs de ces matières premières étant peu nombreux, le Groupe est soumis à des variations de prix de marché difficilement prévisibles et contrôlables qui pourraient avoir un impact négatif sur les résultats. Les achats de ces matériaux ne font pas l'objet de contrat de couverture. Ils interviennent pour une faible part dans le prix de revient des produits fabriqués.

10.3.2 Risque de crédit

Le Groupe suit mensuellement le délai moyen de règlement de ses clients. Ce ratio s'élève à 58 jours au 31 décembre 2015. Pour les clients internationaux ne réglant pas d'avance, le Groupe met en place des mécanismes de couverture, tels que :

- demande de garantie auprès de la Coface. A fin décembre 2015, le montant maximum des encours clients potentiellement garantissables par la Coface s'élève à 1 178 000 euros ;
- crédits documentaires (pas d'encours au 31 décembre 2015).

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif comme le montre le tableau ci-dessous.

En Euros	31.12.2015	31.12.2014
Créances clients brutes	4 779 599	4 392 691
Montant des impayés de plus de 6 mois	114 463	8 001
% du poste client	2,39 %	0,18 %
Montant des provisions clients	69 705	11 358
% du poste client	1,46 %	0,26 %
Montant des pertes sur créances irrécouvrables	3 719	70

10.3.3 Risques de liquidité

Le Groupe a pu faire face au cours des exercices précédents à des crises de liquidités passagères qui ont ralenti la progression de son développement.

Les ressources financières obtenues à l'issue d'opérations de levées de fonds pour un total d'environ 34 millions d'euros ont permis de réduire de façon significative ce risque de liquidité et ont donné les moyens au Groupe de mettre en œuvre sa stratégie d'expansion, de créations de nouvelles filiales et de lancements de nouveaux produits.

Il est cependant possible que le Groupe puisse être amené à lever des fonds supplémentaires ou mettre en place de nouveaux emprunts si des opportunités de développement de nouveaux produits ou d'acquisitions ciblées de technologies ou de sociétés se présentaient, ou si les besoins en fonds de roulement nécessaires à son expansion sur les nouveaux marchés qu'il convoite s'avéraient plus importants que prévus.

Deux emprunts bancaires totalisant 1,5 millions d'euros souscrits en novembre 2014 pour 4 ans comportent certaines clauses d'engagements notamment :

- rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés inférieur à 0,33 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt ;
- rapport des dettes financières nettes consolidées sur l'EBITDA consolidé inférieur à 3 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt ;

- interdiction de verser des dividendes si le rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés à la clôture de l'exercice devient supérieur à 0,2 après prise en compte du montant des dividendes dont le versement est projeté.

Au 31 décembre 2015, le rapport dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés s'élève à 0,57 et le rapport dettes financières nettes consolidées sur EBITDA consolidé à 4,45. Le Groupe a obtenu un « waiver » de la part de l'établissement bancaire concerné, sans modification des conditions initiales des emprunts et sans coût additionnel.

Le covenant sur les dividendes n'est pas applicable, le Groupe n'ayant jamais procédé à aucune distribution.

10.3.4 Risques de change

L'essentiel des approvisionnements du Groupe est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaines et anglaises sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise fonctionnelle du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL a un risque de change sur ses ventes en devises.

Au 31 décembre 2015, les engagements de ventes à terme de dollars contre euros s'élèvent à 600 000 dollars dans le cadre d'une enveloppe d'un million de dollars mise en place sur le 4^{ème} trimestre avec un cours de couverture garanti de 1,11, utilisable jusqu'au 30 juin 2016.

10.3.5 Risques de taux

Au 31 décembre 2015, tous les emprunts contractés sont à taux fixe. Le Groupe n'est donc pas exposé au risque de variation des taux d'intérêts.

10.3.6 Risques de variation de cours et impact de conversion sur les indicateurs de performance

Le Groupe a réalisé 59 % de son chiffre d'affaires consolidé 2015 en dollars, par l'intermédiaire de sa filiale MEDICREA USA. Cette proportion devrait continuer à progresser au cours des prochains exercices, avec un chiffre d'affaires libellé en dollars qui pourrait potentiellement représenter près des deux tiers des ventes consolidées du Groupe.

Les filiales américaine et anglaise sont facturées dans leur devise fonctionnelle et des couvertures de change ont été mises en place pour couvrir le risque de fluctuation des devises correspondantes (dollars principalement).

Intrinsèquement, les fluctuations du dollar par rapport à l'euro, à la hausse comme à la baisse, sont donc susceptibles de modifier sensiblement les indicateurs de performance du Groupe, notamment en matière de progression de chiffre d'affaires.

Le dollar s'est apprécié d'environ 16 % depuis le 31 décembre 2014 faisant progresser le chiffre d'affaires de 2,8 millions d'euros et le résultat opérationnel avant paiement en actions de 0,6 million d'euros. L'analyse de ces variations est décrite en note 13.

Une appréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2015, se traduirait mécaniquement par une hausse du chiffre d'affaires du Groupe de 2,5 millions d'euros et une augmentation d'environ 0,5 million d'euros de son bénéfice opérationnel compte tenu des résultats dégagés par la filiale américaine sur l'exercice 2015 dont la totalité des achats et frais de structure sont engagés en dollars.

A l'inverse, une dépréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2015 se traduirait par une baisse du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel du Groupe dans les mêmes proportions que celles indiquées ci-dessus.

10.4 Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, intérêts sur contrats de location financement et de location financière, commissions et agios bancaires) diminué des produits de placements de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ces éléments s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Intérêts sur emprunts	223 759	106 140	82 208
Intérêts sur location financement	44 436	23 510	21 663
Intérêts sur obligations	40 270	38 150	38 150
Garantie BPI sur emprunts	16 658	15 206	15 450
Intérêts sur découverts	3 765	1 016	2 889
Intérêts sur factoring	844	3 337	3 360
Autres (produits) / charges financiers	(994)	823	7 493
Coût de l'endettement financier net	328 738	188 182	171 213
Gains / (pertes) de change	99 153	(230 300)	19 624
Plus-value latente sur VMP	255	724	533
Autres produits / (charges) financiers	99 408	(229 576)	20 157

NOTE 11 : DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Les dettes fournisseurs et les autres passifs courants évoluent comme suit :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Dettes fournisseurs	4 055 971	4 180 347	2 276 246
Dettes sociales	1 740 673	1 567 927	1 139 663
Dettes fiscales	250 978	310 969	378 498
Autres passifs courants	116 476	109 604	70 565
Autres passifs courants	2 108 127	1 988 500	1 588 726
Total dettes d'exploitation	6 164 098	6 168 847	3 864 972

Au 31 décembre 2015, l'échéance de l'ensemble des dettes d'exploitation est à moins d'un an.

NOTE 12 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

Depuis le 1er janvier 2003, les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA TECHNOLOGIES sont intégrées au sein du même groupe fiscal, la société MEDICREA INTERNATIONAL en qualité de maison mère, étant seule redevable de l'impôt sur les sociétés à raison du résultat d'ensemble réalisé par le Groupe. La société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, détenue désormais à 100% est intégrée à compter du 1er janvier 2015. Les économies découlant de l'application de la convention d'intégration sont conservées par la société mère.

La charge d'impôts sur les bénéfices correspond à l'impôt exigible corrigé des impôts différés. Ceux-ci résultent de retraitements apportés aux comptes sociaux, ainsi que de certains décalages d'imposition dans le temps qui existent entre le résultat comptable et le résultat fiscal, conformément à l'IAS 12.

Les impôts différés sont calculés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles résultant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, ainsi que pour les pertes fiscales reportables. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en tenant compte des taux d'impôts votés ou quasi adoptés qui seront applicables lors du reversement des différences temporelles. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable du fait d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les crédits d'impôt et rappels de crédits d'impôt ont été comptabilisés en résultat opérationnel, conformément à la norme IAS 20.

Le crédit impôt recherche a été constaté en diminution des frais de recherche et développement pour 976 587 euros en 2015 (536 622 euros en 2014).

12.1 Analyse du taux d'imposition

Au 31 décembre 2015, la charge d'impôt du Groupe s'analyse comme suit :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Résultat net consolidé	(1 515 306)	(1 049 889)	393 252
Impôts sur les résultats	307 852	(349 713)	(894 627)
Résultat avant impôts	(1 823 158)	(700 176)	1 287 879
Paieement en actions	(45 218)	(79 422)	(92 304)
Résultat imposable	(1 777 940)	(620 754)	1 380 183
Ajustement crédit impôt recherche et compétitivité emploi	(1 106 501)	(637 283)	(525 092)
Ajustement impôts d'Etat Fédéral (Etats-Unis)	3 051	(193 638)	(101 332)
Résultat imposable hors ajustements	(2 881 390)	(1 451 675)	753 759
Profit / (charge) d'impôt théorique @ 33,33 %	960 367	483 843	(251 228)
Ecart de taux sociétés étrangères	(10 968)	(18 971)	789
Impôts sur différences permanentes	501 721	(129 098)	(77 608)
Déficits reportables non activés	(779 592)	(452 035)	(543 722)
Utilisation de déficits reportables non activés	-	390 178	-
Déficits antérieurs activés et passés en pertes	(252 643)	-	-
Correction de déficits antérieurs	-	112 975	19 621
Correction de taux d'imposition	-	(8 593)	-
Plafonnement des impôts différés actifs	(88 428)	(594 601)	40 205
Ajustement impôts d'Etat Fédéral (Etats-Unis)	3 051	(193 638)	(101 332)
Autres	(25 656)	60 227	18 648
Profit / (charge) d'impôt comptabilisé	307 852	(349 713)	(894 627)

12.2 Analyse des impôts différés

Les impôts différés actifs et passifs s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Déficits fiscaux reportables	733 399	400 212	493 633
Différences temporaires fiscales	44 108	-	-
Retraitements de consolidation	244 164	202 385	(260 301)
Total impôts différés actifs	1 021 671	602 597	233 332
Différences temporaires fiscales	44 151	94 463	72 869
Retraitements de consolidation	279 947	620 908	145 504
Total impôts différés passifs	324 098	715 371	218 373

Le Groupe comptabilise des impôts différés actifs sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où celles-ci sont intégralement récupérables dans un horizon de 5 ans au plus.

Les tests de récupération des déficits reportables effectués filiale par filiale conduisent ainsi à ne pas activer les déficits fiscaux générés par les sociétés françaises et ne plus activer ceux de la filiale anglaise. Par ailleurs, pour les sociétés françaises, les impôts différés actifs liés aux retraitements de consolidation sont limités aux impôts différés passifs.

Le montant des impôts différés non reconnus à l'actif du bilan s'élèvent à 8,4 millions d'euros au 31 décembre 2015 dont 6,3 millions de pertes reportables non constatées et 2,1 millions liés à des retraitements de consolidation.

Les déficits fiscaux dont peut disposer le Groupe sont les suivants :

En Euros	31.12.2015	dont activés	impôts différés correspondants
Intégration fiscale MEDICREA INTERNATIONAL	17 787 762	-	-
MEDICREA UK	1 557 261	-	-
MEDICREA USA	2 118 502	2 118 502	741 476
MEDICREA GMBH	205 465	-	-
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE (avant intégration fiscale)	10 809	-	-
Total des déficits fiscaux disponibles	21 679 799	2 118 502	741 476

Les mouvements intervenus sur les impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2015
Déficits fiscaux reportables au 1^{er} janvier 2015	400 212
Pertes reportables activés – MEDICREA USA	478 700
Déficits antérieurs activés et passés en pertes – MEDICREA UK	(252 643)
Variation des taux de change	107 130
Déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2015	733 399

Les variations des impôts différés résultent principalement des retraitements de consolidation et des mécanismes de plafonnement des impôts différés actifs et passifs.

12.3 Contrôle fiscal

La société MEDICREA TECHNOLOGIES a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices 2012 et 2013, par suite étendue aux exercices 2006 à 2011. Dans sa proposition de rectification reçue courant 2014, l'administration fiscale considère que les redevances comptabilisées en charge et versées à des chirurgiens en rémunération de l'acquisition par la société des droits d'inventeur après signature d'un contrat de cession de droits, ne revêtent pas le caractère de charges d'exploitation au sens de l'article 39-1 du CGI et de la jurisprudence du Conseil d'Etat, et qu'ainsi les droits d'inventeurs acquis doivent être comptabilisés comme des actifs incorporels amortis sur la durée de versement des redevances. En substance, cette rectification qui identifie un total de redevances de 1 315 718 euros sur les exercices 2006 à 2013, non admises en déduction du résultat fiscal n'a pas d'impact sur la situation financière de la société et du Groupe au 31 décembre 2015, puisque des dotations aux amortissements des actifs incorporels d'un montant équivalent seraient comptabilisées en lieu et place des redevances d'exploitation.

La société MEDICREA TECHNOLOGIES a pris acte de ce redressement et comptabilisé une charge d'impôt de 0,2 million d'euros majorée de pénalités de retard d'un montant non significatif. Les mécanismes de l'intégration ont neutralisé chez MEDICREA INTERNATIONAL cette charge par un produit d'impôt du même montant.

NOTE 13 : INCIDENCES DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LE RESULTAT OPERATIONNEL DU GROUPE

Les taux moyen de change ont évolué comme suit :

Taux moyen de conversion	2015	2014
USD / EUR	1,11500	1,33483
GBP / EUR	0,72794	0,80767

L'incidence des variations de change sur la comparabilité des états financiers des exercices 2014 et 2015 est la suivante :

En Euros	31.12.2015 au taux 2015	31.12.2015 au taux 2014	Impact de change
Chiffre d'affaires	27 757 300	24 983 705	2 773 595
Résultat opérationnel après paiement en actions	(1 593 827)	(2 195 427)	601 600

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

14.1 Capitaux propres

14.1.1 Capital

Suite aux opérations réalisées sur le capital au cours de l'exercice, le capital social est composé au 31 décembre 2015 de 8 987 688 actions d'une valeur nominale de 0,16 euros chacune, pour un montant total de 1 438 030,08 euros. Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Nombre d'actions autorisées	8 987 588	8 481 305	8 467 505
Nombre d'actions de préférence	100	100	-
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	8 987 688	8 481 305	8 467 505
Valeur nominale en euros	0,16	0,16	0,16
Nombre d'actions en circulation en fin de période	8 987 588	8 481 405	8 467 505
Nombre d'actions à droit de vote double	2 641 990	2 744 677	2 473 956
Nombre d'actions détenues en autocontrôle	-	-	-
Nombre d'actions détenues en auto-détention	3 046	2 722	-

Les opérations intervenues sur le capital de la société MEDICREA INTERNATIONAL sur la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015 se résument comme suit :

- Au 1er janvier 2015, le capital social était composé de 8 481 305 actions pour un montant de 1 357 008,80 euros.
- Le 2 avril 2015, le conseil d'administration a constaté l'augmentation de capital liée à l'exercice de 20 845 Stock Options, et à l'émission de 100 actions de préférence P (visées au point 14.1.2 ci-dessous).
- Le 29 juin 2015, le conseil d'administration a constaté l'émission de 485 438 actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés.
- Au 31 décembre 2015, le capital social est ainsi composé de 8 987 588 actions ordinaires et de 100 actions de préférence P.

14.1.2 Actions de préférence

L'Assemblée Générale du 17 décembre 2014 a décidé de créer 100 actions de préférence au profit de la société MMCO, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé au 14 Porte du Grand Lyon, 01700 NEYRON.

Ces actions de préférence seront convertibles en actions ordinaires de MEDICREA INTERNATIONAL, déterminées par référence au cours moyen pondéré des volumes de l'action MEDICREA INTERNATIONAL entre le 17 septembre 2018 et le 17 décembre 2018. Le nombre maximum d'actions ordinaires de la Société pouvant résulter de la conversion de l'ensemble des actions de préférence est de 210 000, soit 2,3 % du capital de la Société à la date du 31 décembre 2015. Ces actions de préférence ne disposent pas du droit de vote et ne bénéficient d'aucun droit de participation aux dividendes. Elles ne sont pas inscrites à la côte d'Alternext.

14.1.3 Actions auto-détenues

Les actions MEDICREA détenues par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, en déduction des capitaux propres consolidés, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode premier entré-premier sorti (FIFO) à l'exception des actions détenues dans le cadre de plans d'options pour lesquels le calcul est effectué par plan, selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres, pour leur montant net d'impôt.

14.1.4 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres sur les deux derniers exercices est détaillée en note 3.5 des états financiers au 31 décembre 2015. Les écarts de conversion liés à la consolidation en euros des comptes des filiales étrangères sont présentés dans la colonne réserves, leurs montants n'ayant pas d'impact matériel sur les états financiers au 31 décembre 2015.

14.1.5 Emission, rachat et remboursement de titres d'emprunt et de capitaux propres

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice 2015 concernent :

- l'émission en avril 2015 d'un emprunt obligataire de 2 millions d'euros remboursable sur une durée de 5 ans au taux de 6 %, et assorti d'une prime éventuelle de non conversion de 1 %, capital, intérêts et primes étant remboursé mensuellement.
- l'émission de 485 438 actions nouvelles en juin 2015 dans le cadre d'une augmentation de capital de 3,5 millions dans le cadre d'une offre visée au paragraphe II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier.

14.1.6 Dividendes payés au cours de l'exercice

Néant.

14.2 Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions composant le capital social ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires et tenant compte des variations potentielles du nombre d'actions. Il intègre :

- les futures levées des options de souscription d'actions ;
- les attributions gratuites d'actions ;
- le nombre d'actions auto-détenues à la date d'arrêté de l'exercice ;
- tout autre instrument donnant droit à un accès différé au capital de la société.

Le résultat par action de base et dilué évolue comme suit :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Résultat net part du Groupe	(1 515 306)	(1 022 923)	470 675
<i>Nombre moyen d'actions en circulation sur l'exercice</i>	8 740 179	8 475 542	8 452 505
<i>Nombre moyen d'actions auto-détenues sur l'exercice</i>	(2 806)	(778)	-
Nombre moyen d'actions pris en compte avant dilution	8 737 373	8 474 764	8 452 505
Résultat par action	(0,17)	(0,12)	0,06

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Résultat net part du Groupe	(1 515 306)	(1 022 923)	470 675
<i>Nombre moyen d'actions pris en compte avant dilution</i>	8 737 373	8 474 764	8 452 505
<i>Effet de dilution des plans d'options</i>	258 489	248 718	396 871
Nombre moyen d'actions pris en compte après dilution	8 995 862	8 723 482	8 849 376
Résultat par action après dilution	(0,17)	(0,12)	0,06

Au 31 décembre 2015, les actions de préférence n'ont pas été prises en considération dans la détermination de l'effet de dilution, les critères de conversion n'étaient pas satisfaits. En cas de conversion des actions de préférence, le nombre maximum d'actions ordinaires susceptibles d'être créées est de 210 000 actions.

NOTE 15 : AUTRES INFORMATIONS

15.1 Engagements hors bilan

15.1.1 Engagements donnés dans le cadre de crédit moyen terme

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Nantissements de fonds de commerce (1)	7 564 456	7 572 500	4 025 000
Gages sur instruments financiers (2)	153 550	153 550	153 550
Garanties solidaires (3)	500 000	300 000	700 000
Gages espèces (4)	62 500	37 500	22 500

(1) Nantissements sur fonds de commerce en garantie d'emprunts bancaires (principal + intérêts)

(2) Sicav monétaires garantissant une caution bancaire pour paiement de loyers

(3) Garanties sur crédits de trésorerie

(4) Retenues de garantie conservées par BPI comme gage espèces lors de la mise en place de prêts pour un total de 1 250 000 euros

15.1.2 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de découverts autorisés et de crédit court terme

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Cessions de créances commerciales – Dailly	500 000	400 000	300 000
Avals et cautions divers	307 239	307 239	-
Contre garanties BPI (1)	2 371 978	1 492 156	1 423 865

(1) contre-garanties accordées par BPI à MEDICREA INTERNATIONAL en faveur de ses partenaires bancaires lors de la mise en place de certains financements moyens terme

Le montant total des découverts autorisés mais non confirmés au 31 décembre 2015 s'élève à 245 000 euros.

15.1.3 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de couverture de change

Au cours de l'exercice 2015, les opérations de ventes à terme de dollars mises en place fin 2014 sur la période septembre 2014 – mars 2015 ont été débouclées pour 450 000 dollars et celles mises en place fin 2015 sur la période octobre 2015 – juin 2016 ont été débouclées pour 400 000 dollars.

15.1.4 Autres engagements

Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a lancé en coopération avec une société informatique américaine, le développement et l'exploitation conjoints d'un logiciel spécifique permettant de concevoir des implants sur mesure pour la colonne vertébrale, destinés à être ensuite fabriqués et commercialisés de manière exclusive par MEDICREA et ses filiales pour une durée initiale de 4 ans jusqu'au 31 décembre 2017. Les conditions contractuelles prévoient le paiement par MEDICREA d'une redevance sur le chiffre d'affaires des produits commandés au travers du logiciel. Les parties ont convenu du paiement annuel par MEDICREA d'un montant d'avances sur redevances de 400 000 dollars pendant toute la durée du contrat. Ainsi, les redevances dues par MEDICREA au titre du contrat viendront s'imputer sans limitation de durée sur les avances sur redevances déjà perçues par le partenaire américain.

En application des normes IFRS, les avances sur redevances versées par MEDICREA constituent un actif étalé en résultat au rythme des prestations réalisées et des redevances versées. Les montants déjà versés qui s'élèvent à 800 000 dollars (734 824 euros au cours de clôture) ont été enregistrés en autres créances au 31 décembre 2015. Les commissions dues au titre de ce contrat, et qui s'élèvent à 34 616 euros à cette même date, ont fait l'objet d'une provision qui viendra s'imputer sur les avances déjà versées.

15.2 Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de MEDICREA INTERNATIONAL ont évolué comme suit :

	31.12.2015			31.12.2014		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ORCHARD INTERNATIONAL (1)	1 727 490	19,22	29,71	1 727 490	20,33	30,11
Jean Philippe CAFFIERO	246 089	2,74	4,10	246 089	2,90	4,24
Denys SOURNAC (2)	270 547	3,01	2,33	202 054	2,38	3,47
Autres Administrateurs						
François Régis ORY (2)	108 652	1,21	0,93	108 652	1,28	0,97
Patrick BERTRAND (2)	93 392	1,04	0,93	93 392	1,10	0,96
Pierre BUREL (2)	91 707	1,02	1,44	91 707	1,08	1,48
Christophe BONNET	52 128	0,58	0,88	52 128	0,61	0,91
Jean Joseph MORENO	22 900	0,25	0,33	22 900	0,27	0,34
Marc RECTON	18 752	0,21	0,27	18 752	0,22	0,28
Total	2 631 657	29,28 %	40,92 %	2 563 164	30,17 %	42,76 %

(1) : Actions détenues par la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2015 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit:

- Société civile DENYS SOURNAC COMPANY	57,15 %
- Société civile PLG INVEST (Jean Philippe CAFFIERO)	37,67 %
- AMELIANE SAS	5,01 %
- Christelle LYONNET	0,14 %
- Denys SOURNAC	0,03 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

15.3 Informations relatives aux parties liées

Comme mentionné au point 5.7 précédent, la société ORCHARD INTERNATIONAL facture différentes prestations à la société MEDICREA INTERNATIONAL dont les montants ont évolué comme suit au cours des trois derniers exercices :

En Euros	Montant HT facturé 2015	Montant HT facturé 2014	Montant HT facturé 2013
Prestations management	300 000	292 000	432 000
Refacturation personnel	151 500	151 500	151 498
Refacturation directeur délégué	64 000	151 458	191 314
Refacturation frais directeur délégué	-	6 681	32 685
Quote part sur frais	11 003	11 000	11 000
Loyer et charges locatives	20 436	20 464	43 223
Total	546 939	633 103	861 720

15.4 Honoraires des commissaires aux comptes

En Euros	EY				Odicéo				Cabinet Henri Roche			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Audit												
Emetteur	41 100	44 000			22 200	22 100			-	-		
Filiales intégrées (1)	21 500	18 000			11 400	11 000			7 400	7 350		
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	62 600	62 000	91%	95%	33 600	33 100	91%	100%	7 400	7 350	100%	100%
Emetteur	6 300	3 000			3 200	-			-	-		
Filiales intégrées (1)	-	-			-	-			-	-		
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	6 300	3 000	9%	5%	3 200	-	9%	0%	-	-	0%	0%
Sous-total Audit	68 900	65 000	100%	100%	36 800	33 100	100%	100%	7 400	7 350	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées												
Juridique, fiscal et social	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total Autres prestations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	68 900	65 000	100%	100%	36 800	33 100	100%	100%	7 400	7 350	100%	100%

(1) MEDICREA TECHNOLOGIES, MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE et MEDICREA USA.

15.5 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DECEMBRE 2015

Leading personalized spine | medicrea.com

Medicrea International

Exercice clos le 31 décembre 2015

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

ODICEO

115, boulevard Stalingrad
B.P. 52038
69616 Villeurbanne Cedex
S.A. au capital de € 275.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres

Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S au capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Medicrea International

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Medicrea International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 6 et 12 de l'annexe exposent les règles d'évaluation, de comptabilisation et de dépréciation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et des impôts différés. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon, le 29 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Alain Fayen

Lionel Denjean



MEDICREA INTERNATIONAL COMPTES ANNUELS SOCIAUX

AU 31 DECEMBRE 2015

Leading personalized spine | medicrea.com

SOM MAI RE

ACTIVITE	95
FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	96
MARCHE ET ENVIRONNEMENT.....	96
DISTRIBUTION ET ACTIVITE	96
PRODUITS.....	96
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	97
ORGANISATION	97
FINANCEMENT.....	98
COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2015	99
COMPTE DE RESULTAT.....	99
BILAN	100
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	101
NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2015.....	102 à 128

1. ACTIVITE

Le Groupe MEDICREA est spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation de technologies propriétaires innovantes destinées exclusivement à la chirurgie de la colonne vertébrale. Il dispose d'une gamme étendue d'implants du rachis conçue pour traiter toutes les pathologies de la colonne, des cervicales aux vertèbres lombaires, composée principalement des produits suivants :

- des tiges d'ostéosynthèse UNiD® produites sur-mesure pour chaque patient, offre particulièrement innovante et unique à ce jour sur le marché ;
- d'un système de stabilisation et de fixation thoraco-lombaire, PASSLP®, complété par des innovations lancées récemment : PASSMIS®, LIGAPASS® et PASSOCT® ;
- des cages intersomatiques ;
- des agrafes compressives JAWS®, pour la fixation cervicale et lombaire ;
- d'une prothèse de disque cervical, GRANVIA®C, ainsi qu'une version lombaire en phase de développement.

Le Groupe distribue ses produits dans plus de 25 pays au travers d'un réseau de distribution externe constitué de sociétés et d'agents de distribution indépendants exclusifs. Dans le cadre d'une stratégie globale dont le but est de maîtriser les processus de distribution, renforcer l'impact des messages techniques et marketing véhiculés et capter une part toujours plus importante de la marge brute, le Groupe s'appuie sur quatre filiales de commercialisation pour les marchés prioritaires que sont les Etats-Unis (avec MEDICREA USA à New York), la France (avec MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE à Neyron), le Royaume-Uni (avec MEDICREA TECHNOLOGIES UK à Cambridge) et depuis 2015 l'Allemagne (avec MEDICREA GMBH à Köln).

MEDICREA INTERNATIONAL, société mère, et MEDICREA TECHNOLOGIES, filiale de production basée à La Rochelle, complètent la structure du Groupe.

MEDICREA INTERNATIONAL regroupe les activités de direction générale, de distribution à l'export, de marketing, de recherche et développement, de suivi des études cliniques et scientifiques, ainsi que les fonctions administratives et financières pour les différentes entités du Groupe. La Société a pour clients des distributeurs indépendants répartis sur l'ensemble du globe et des filiales de distribution comme indiqué ci-dessus.

MEDICREA INTERNATIONAL est coté sur le marché Alternext d'Euronext, code ISIN FR004178572, Mnémonique ALMED.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice sont détaillés ci-dessous :

2.1 Marché et environnement

L'année 2015 s'est caractérisée par :

- 1/ Une pression continue sur les prix de la part des hôpitaux, sur les conditions de remboursement de la part des organismes de sécurité sociale et mutuelles et sur les conditions d'accès au marché des dispositifs médicaux de la part des autorités de santé. Une nouvelle baisse de prix de 3% a été appliquée en France au 1^{er} octobre 2015.
- 2/ De nombreuses opérations avec l'introduction en bourse des sociétés Safe Orthopaedics et SeaSpine (branche colonne vertébrale d'INTEGRA LIFE SCIENCES), les augmentations de capital des sociétés K2M, LDR et Implanet, les projets d'expansion des sociétés Nuvasive (nouvelle usine de production et rachat d'Ellipse Technologies) et Globus (acquisition de Branch Medical Group, fabricant d'instruments).

2.2 Distribution et activité

Le chiffre d'affaires 2015 s'établit à 15,7 millions d'euros en hausse de 1,4 millions par rapport à 2014. A taux de change constant par rapport à 2014, ce chiffre d'affaires se serait établi à 14,5 millions d'euros, le renforcement du dollar sur l'exercice ayant eu un impact favorable sur les ventes intragroupes à MEDICREA USA.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, qui traduit l'activité commerciale directe de MEDICREA INTERNATIONAL, est en augmentation de 13 % par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance s'explique principalement par la conquête de nouvelles parts de marché et par le développement des réseaux de distribution, notamment en Amérique du Sud et en Europe de l'Est.

2.3 Produits

La Société est devenue pionnier et leader mondial dans la fabrication d'implants sur-mesure pour la chirurgie personnalisée de la colonne vertébrale, avec la mise au point d'un process complet intégrant l'analyse logicielle de chaque patient, la planification préparatoire de la stratégie chirurgicale et la réalisation de tiges d'ostéosynthèse du rachis sur-mesure (tige UNiD®), et de cages d'ostéosynthèse intersomatiques lombaires (cage UNiD® ALIF) produites sur-mesure par une imprimante 3D.

En 2015, MEDICREA a concentré ses efforts sur le développement et la promotion de cette solution innovante. Depuis le démarrage de la commercialisation des tiges sur-mesure UNiD® et l'homologation FDA obtenue fin 2014, près de 500 chirurgies ont été réalisées en Europe et aux Etats-Unis. A fin décembre 2015, 70 chirurgiens ont eu recours aux services UNiD® parmi lesquels 20 étaient des utilisateurs réguliers.

La Société a également continué à développer sa gamme d'implants standards :

- En avril 2015, le système LigaPASS® 2.0, technologie d'ancrage par lien sous-lamaire destinée à la fixation postérieure thoraco-lombaire rachidienne, a été lancé aux Etats-Unis. Cette nouvelle génération inclut de nombreuses améliorations et étend les indications d'utilisation aux jeunes patients (âgés de plus de 10 ans atteints de scolioses idiopathiques et neuromusculaires) en plus des patients adultes.
- Le PASS MIS®, conçu pour les chirurgies de type mini-invasif, a été définitivement lancé sur le marché français et le PASS Degen®, spécialement développé pour les pathologies dégénératives, commercialisé aux Etats-Unis.

2.4 Recherche et développement

La Société travaille activement à l'élargissement de sa gamme d'implants avec le développement d'une vis de type « tulipe » très innovante et qui lui permettra d'adresser le marché très important des indications dégénératives de la colonne vertébrale, ainsi qu'à la mise au point des procédés de fabrication des cages intervertébrales et des implants de corporectomie fabriqués par impression 3D titane. La Société est convaincue que la chirurgie sur mesure assistée par ordinateur est la réponse la plus appropriée aux pathologies de la colonne vertébrale, ce qui se confirme par l'intérêt croissant des chirurgiens mais également des patients pour ses solutions.

2.5 Organisation

La Société a continué à renforcer ses équipes en 2015 en embauchant 12 personnes, principalement au sein des départements Recherche et Développement et Marketing.

Un centre de fabrication additive par impression 3D titane et une cellule complète de prototypage ont été intégrés à l'outil de production. Une nouvelle filiale de distribution a par ailleurs été ouverte en Allemagne, premier marché de la colonne vertébrale en Europe.

La Société a lancé la construction d'un nouveau site à Vancia (69), qu'elle occupera en tant que locataire à compter du 4^{ème} trimestre 2016, et qui regroupera l'actuel siège social et l'usine de production de La Rochelle dont la fermeture interviendra à l'occasion de ce transfert. Les salariés du site de La Rochelle ont été informés de cette décision et un plan d'accompagnement leur sera proposé pour faciliter leur mutation en région lyonnaise.

Enfin la mise en place d'un nouvel ERP a été réalisée avec succès au 1er juillet 2015 et permet au Groupe une meilleure gestion des flux, et le pilotage de ses activités sur un environnement commun à l'ensemble de ses filiales.

2.6 Financement

Une augmentation de capital par placement privé d'un montant de 3,5 millions d'euros a été réalisée en juin 2015. Cette émission a pour objectif de renforcer les moyens commerciaux, lancer la nouvelle filiale de commercialisation en Allemagne et rééquilibrer le ratio « dettes sur fonds propres ».

Des emprunts moyen terme ont été mis en place en 2015 pour un montant de 4 millions d'euros ainsi qu'un emprunt obligataire de 2 millions d'euros. Ils visent à financer le besoin en fonds de roulement et un parc machines de dernière génération comprenant un centre de prototypage installé fin 2014 sur Neyron.

Des équipements industriels ont été également acquis par voie de location-financement, notamment un centre d'usinage, pour 0,4 million d'euros.

3. COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2015

3.1 COMPTE DE RESULTAT

En Euros	Notes	31.12.2015	31.12.2014
Chiffre d'affaires	2.1	15 693 735	14 335 814
Production stockée	2.2	147 095	6 762
Production immobilisée	2.2	1 799 686	1 100 007
Subventions d'exploitation		16 938	1 000
Reprises sur provisions et transfert de charges	2.3	50 781	319 078
Autres produits		25 418	35 165
Produits d'exploitation		17 733 653	15 797 826
Achats consommés, sous-traitance et autres approvisionnements		(6 239 714)	(6 766 964)
Autres achats et charges externes		(4 623 683)	(4 124 379)
Impôts et taxes		(248 017)	(192 003)
Salaires et traitements	3.1	(3 076 459)	(2 329 736)
Charges sociales	3.1	(1 247 209)	(970 525)
Dotations aux amortissements		(1 591 902)	(1 363 343)
Dotations aux provisions		(193 391)	(4 746)
Autres charges		(533 729)	(403 900)
Charges d'exploitation		(17 754 104)	(16 155 596)
Résultat d'exploitation		(20 451)	(357 770)
Produits financiers		349 624	3 651 341
Charges financières		(818 221)	(2 635 619)
Résultat financier	7.2	(468 597)	1 015 722
Résultat courant avant impôts		(489 048)	657 952
Produits exceptionnels		37 415	52 432
Charges exceptionnelles		(13 869)	(920 012)
Résultat exceptionnel	2.5	23 546	(867 580)
(Charges) / Produits d'impôts sur les résultats	9	1 080 418	451 516
Résultat net		614 916	241 888

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

3.2 BILAN

En Euros	Notes	31.12.2015			31.12.2014
		Brut	Amort. Dépré.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	4.6	10 675 852	6 163 155	4 512 697	3 629 220
Immobilisations corporelles	4.6	2 573 551	1 084 801	1 488 750	831 007
Immobilisations financières	4.6	22 464 375	1 950 000	20 514 375	20 437 870
Actif non circulant		35 713 778	9 197 956	26 515 822	24 898 097
Stocks et en-cours	5	5 603 751	1 419 477	4 184 274	3 306 045
Créances clients	6	4 728 505	7 600	4 720 905	4 202 141
Autres créances	6	6 006 358	1 540 000	4 466 358	1 720 729
Trésorerie et équivalents	7.1.2	884 816	518	884 298	662 608
Actif circulant		17 223 430	2 967 595	14 255 835	9 891 523
Total actif		52 937 208	12 165 551	40 771 657	34 789 620

En Euros	Notes	31.12.2015			31.12.2014
		Brut	Amort. Dépré.	Net	Net
Capital social	11.1			1 438 030	1 357 025
Réserves	11.1			22 598 470	19 040 685
Résultat de l'exercice				614 916	241 888
Capitaux propres				24 651 416	20 639 598
Avances conditionnées	12			403 750	455 000
Autres fonds propres				403 750	455 000
Dettes financières long terme	7.1.1			5 678 813	2 454 293
Groupe et associés	7.1.1			3 479 573	4 542 743
Passif non courant				9 158 386	6 997 036
Provisions pour risques et charges				15 543	582
Dettes financières court terme	7.1.1			2 243 246	1 960 843
Dettes fournisseurs	8			3 175 983	3 684 060
Autres dettes	8			1 123 333	1 052 501
Passif courant				6 558 105	6 697 986
Total passif				40 771 657	34 789 620

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

3.3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En Euros	31.12.2015	31.12.2014
Résultat net	614 916	241 888
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 591 902	1 363 343
Provisions	528 842	(1 733 004)
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	40 994	59 020
Abandon de créances	-	920 000
Capacité d'autofinancement	2 776 654	851 247
Variation des stocks et en cours	(1 048 229)	(6 762)
Variation des créances clients	(522 645)	(2 598 209)
Variation des dettes fournisseurs et sur immobilisations	(508 077)	1 702 416
Variation des autres créances et autres dettes	(792 445)	(117 854)
Trésorerie provenant du BFR	(2 871 396)	(1 020 409)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(94 742)	(169 162)
Acquisitions d'immobilisations	(3 594 042)	(1 927 589)
Cessions d'immobilisations	21 700	120
Avances conditionnées reçues / (remboursées)	(51 250)	(118 612)
Autres variations	21 719	3 588
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(3 601 873)	(2 042 493)
Augmentation de capital	3 396 902	51 307
Emission d'emprunts	6 043 297	2 464 681
Remboursement d'emprunts	(2 547 814)	(1 021 746)
Augmentation / (diminution) des comptes courants filiales	(2 985 522)	145 131
Autres variations	11 442	92 929
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	3 918 305	1 732 302
Variation de trésorerie	221 690	(479 353)
Trésorerie à l'ouverture	662 608	1 141 961
Trésorerie à la clôture	884 298	662 608
Trésorerie active à l'ouverture	662 608	1 141 961
Trésorerie active à la clôture	884 298	662 608
Variation de trésorerie active	221 690	(479 353)
Trésorerie passive à l'ouverture	-	-
Trésorerie passive à la clôture	-	-
Variation de trésorerie passive	-	-
Variation de trésorerie	221 690	(479 353)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

3.4 NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2015

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 4 avril 2016.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Référentiel appliqué

Les comptes annuels de la société MEDICREA INTERNATIONAL sont établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices. La continuité d'exploitation s'apprécie au regard de la capacité de la Société au cours des 12 prochains mois à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières en générant une capacité d'autofinancement positive. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits au bilan est celle, selon les cas, du coût historique, de la valeur d'apport ou de la valeur réévaluée.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2015 sont identiques à ceux de l'exercice 2014.

Les états financiers de MEDICREA INTERNATIONAL sont présentés en euros.

1.2 Recours à des estimations de la direction

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes annuels, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels et financiers, des provisions pour dépréciation des stocks ou de la détermination du montant des provisions pour risques et charges.

Les changements très rapides des contextes économiques accroissent les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait au 31 décembre 2015, après prise en compte des événements postérieurs à cette période et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration. Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de

ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges d'exploitation.

La valeur d'utilité est calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation des actifs ou de leur cession éventuelle.

Au 31 décembre 2015, aucun changement d'estimation ayant un effet significatif sur la période n'est à signaler.

1.3 Opérations en monnaie étrangère

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées à leur contre-valeur en euro à la date de l'opération. A la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture. Les pertes et gains de change en découlant sont enregistrés en résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers dans le compte de résultat.

NOTE 2 : DONNEES OPERATIONNELLES

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés, soit le plus souvent lors de l'expédition des produits. Dans certains cas spécifiques, les implants et instruments peuvent être mis en dépôt chez certains distributeurs sélectionnés. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés en actifs. Seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Des inventaires des dispositifs médicaux en dépôts sont réalisés de façon régulière soit directement sur le terrain, soit après renvoi et examen des actifs à la Société et les ajustements comptables nécessaires sont enregistrés dans les états financiers.

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

En euros	31.12.2015			31.12.2014		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	3 204 611	12 056 347	15 260 958	3 053 133	10 831 059	13 884 192
Prestations de service	301 013	131 764	432 777	273 637	177 985	451 622
Total chiffre d'affaires	3 505 624	12 188 111	15 693 735	3 326 770	11 009 044	14 335 814

L'évolution du chiffre d'affaires entre 2015 et 2014 s'établit comme suit :

En euros	2015	2014	Var.
MEDICREA USA	6 862 852	6 237 501	+ 10 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	3 385 854	3 224 282	+ 5 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	247 882	263 595	(6) %
MEDICREA TECHNOLOGIES	75 567	58 614	+ 29 %
MEDICREA GMBH	15 547	-	+ 100 %
Total ventes et refacturations intragroupe	10 587 702	9 783 992	+ 8 %
Distributeurs	5 061 414	4 498 965	13 %
Autres	44 619	52 857	(16) %
Chiffres d'affaires	15 693 735	14 335 814	+ 9 %

Le chiffre d'affaires réalisé avec les filiales commerciales de la Société progresse de près de 8 % par rapport à l'exercice précédent, concomitamment au développement de l'activité de ces entités sur leur marché respectif, notamment aux Etats-Unis et en France. Ces ventes répondent à la demande des hôpitaux clients et à celle des filiales pour reconstituer leurs stocks. Le renforcement du dollar sur l'exercice a eu un impact favorable de 1,1 million d'euros sur les ventes intragroupes faites avec MEDICREA USA.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, qui traduit l'activité commerciale directe de MEDICREA INTERNATIONAL, augmente de 13 % par rapport à 2014. La Société a conquis de nouvelles parts de marché en Europe de l'Est et a développé son réseau de distribution en Amérique du Sud. En Asie, l'essentiel du chiffre d'affaires reste généré par les distributeurs historiques de la Société, principalement en Chine et Malaisie.

2.2 Production stockée et immobilisée

La production stockée, en hausse de 0,1 million d'euros par rapport à 2014, s'explique principalement par la mise en service d'un centre de fabrication par impression en 3D de couches additives de titane.

La production immobilisée, en hausse de 0,7 million d'euros par rapport à l'exercice 2014 comprend l'activation des frais de R&D, des dépenses de brevets et des frais de prototypage. Cette augmentation traduit les efforts soutenus de la Société en matière d'innovation.

2.3 Reprises sur provisions et transfert de charges

Les reprises sur provisions et transfert de charges se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
Dépréciation des stocks	-	242 764
Dépréciation des créances clients	3 719	-
Provision pour risques et charges	-	5 493
Transfert de charges	47 062	70 821
Reprises sur provisions et transfert de charges	50 781	319 078

2.4 Autres produits

Les redevances perçues sur les brevets dont la Société est propriétaire et utilisés dans d'autres applications médicales sont enregistrées en autres produits d'exploitation.

2.5 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant émane des activités dans lesquelles la Société est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales, incluant les cessions et les mises au rebut d'instruments et de matériels.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

NOTE 3 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

8.1 Effectif

L'effectif par collègue se répartit comme suit :

	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Cadres	44	35	26
Agents de maîtrise - Employés	17	13	12
Total	61	48	38

La variation des effectifs traduit les efforts importants mis en œuvre par la Société pour renforcer les équipes de recherche et développement avec l'arrivée de deux ingénieurs recherche et d'un chef de projet et pour structurer le service qualité et affaires règlementaires avec l'embauche d'un directeur qualité et affaires règlementaires. La masse salariale 2015 progresse ainsi de façon significative par rapport à l'exercice précédent (+ 31 %). Cette augmentation s'explique également par la constitution en 2014 de l'équipe de ventes export, dont les coûts ont porté sur 12 mois en 2015, contre 6 en moyenne en 2014.

8.2 Régime de retraites et avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes à cotisations définies (régimes de retraites légales et complémentaires) se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leurs sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes de la Société, les cotisations étant enregistrées lorsqu'elles sont dues.

La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par la convention collective dont dépend MEDICREA INTERNATIONAL (Import/Export) ne fait pas l'objet de versement à une compagnie d'assurance ou de provision. L'engagement correspondant est cependant évalué sur une base annuelle à partir des caractéristiques suivantes :

- âge de départ à la retraite : âge auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement ;
- taux de charges sociales : ajusté en fonction du statut du salarié et de la société. En moyenne, les taux sont de 42,50 % pour les cadres et 41,90 % pour les non cadres ;
- taux de revalorisation des salaires : 2 % ;
- mode de départ : à l'initiative du salarié ;
- table de mortalité : INSEE 2011-2013 par sexe ;
- mobilité annuelle : en fonction du collège (cadres et non cadres) et en fonction de l'âge, avec un taux de rotation nul au-delà de 50 ans ;
- taux d'actualisation : 2,20 %, basé, à la date de l'évaluation, sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros (Corporate bonds AA10+) pour une durée équivalente à celle des engagements (19 ans ½), en application de la recommandation de l'ANC.

Le montant des droits acquis au 31 décembre 2015 s'élève ainsi à 256 964 euros comparé à 165 114 euros au 31 décembre 2014. Les variations s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2015
Dette actuarielle au 31.12.2014	165 114
<i>Coût des services en résultat opérationnel</i>	36 682
<i>Coût financier net</i>	3 859
<i>Modification de régime (1)</i>	37 975
Charge de l'exercice au titre des régimes à prestations définies	78 516
Ecart actuariels	13 334
Dette actuarielle au 31.12.2015	256 964

(2) Modification de la convention collective nationale de l'import-export

La couverture des indemnités de fin de carrière ne fait pas l'objet de provision dans les comptes de MEDICREA INTERNATIONAL.

Les membres du Conseil d'Administration et les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

8.3 Médaille du travail

Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision. Les conventions collectives applicables ne prévoient pas de disposition particulière en la matière.

8.4 Stock-options et actions gratuites

Les Assemblées Générales des 10 mars 2006, 25 juin 2009, 14 juin 2012, 25 juin 2014, 3 juin 2015 et du 18 décembre 2015 ont délégué au Conseil d'Administration la compétence d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites. Les Conseils d'Administration des 5 juin 2008, 25 juin 2009, 17 décembre 2009, 17 juin 2010, 16 juin 2011, 17 décembre 2013, 27 mars 2014 et 3 septembre 2015 ont attribué des options de souscription d'actions et/ou des actions gratuites.

En cumul, compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2015, le nombre d'actions gratuites et de stocks options attribuées aux salariés de MEDICREA INTERNATIONAL s'élèvent respectivement à 62 156 (entièrement livrées) et 123 459 (dont 15 521 exercées) au 31 décembre 2015.

8.5 Compte Personnel de Formation (CPF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées au titre du droit individuel à la formation, suite à une décision mutuelle entre le salarié et la Société sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et la Société, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès du Fongecif ;
- démission ou licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

Depuis le 1er janvier 2015 le DIF a laissé place au Compte Personnel de Formation (CPF) dont le décompte n'est plus assuré par la Société mais par la Caisse des Dépôts et Consignation. La contribution du Groupe au titre du CPF (0,2% de la masse salariale des sociétés françaises) continuera à être versée aux Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) qui assureront par conséquent, le financement des futures formations réalisées dans ce cadre.

8.6 Crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, en diminution des charges de personnel. Il est utilisé pour améliorer la compétitivité de la Société et lui permettre de réaliser des efforts en matière d'investissements, d'innovation, de formation, de recrutement, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de fonds de roulement.

Le montant du crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi comptabilisé en 2015 s'élève à 70 589 euros. Il était de 45 039 euros en 2014.

8.7 Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

MEDICREA INTERNATIONAL compte deux dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Monsieur Denys Sournac, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Monsieur Jean Philippe Caffiero, Directeur Général Délégué de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur Sournac n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la Société. La holding d'animation Orchard International, perçoit des honoraires notamment pour les prestations assurées par Monsieur Sournac pour le Groupe MEDICREA. Ces honoraires sont versés via un contrat de prestations entre Orchard International et MEDICREA INTERNATIONAL. Le montant des prestations facturées par Orchard à MEDICREA INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2015 pour les travaux effectués par Monsieur Sournac s'est élevé à 300 000 euros HT (292 000 euros HT en 2014).

Monsieur Sournac n'a pas perçu de la Société d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 6 000 euros en 2015 (4 000 euros en 2014).

Monsieur Caffiero n'est pas rémunéré pour son mandat de Directeur Général Délégué. Les prestations de direction des ventes export de Monsieur Caffiero sont facturées par Orchard International, à MEDICREA INTERNATIONAL, via le contrat de prestations qui lie les deux sociétés.

Orchard International a facturé en 2015 à MEDICREA INTERNATIONAL, au titre des missions de direction des ventes exercées par Monsieur Caffiero, 64 000 euros HT (151 458 euros HT en 2014). Il est précisé que depuis le 1er janvier 2015, suite à la demande de Monsieur Caffiero de réduire ses activités au sein du Groupe, le montant des prestations facturées par Orchard International a été significativement revu à la baisse.

Monsieur Caffiero n'a pas perçu d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 6 000 euros en 2015 (4 000 euros en 2014).

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

4.1 Test de dépréciation effectué sur les actifs amortissables

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges.

4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche et de développement, les brevets et marques, et les logiciels. Les frais de recherche et de développement lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères autorisant leur inscription à l'actif, sont amortis sur 5 ans. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Les brevets, licences et marques sont amortis sur 5 à 10 ans en fonction de leur durée d'utilisation. Les logiciels sont amortis sur des durées allant de 1 à 3 ans.

4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût historique. Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables ;
- des frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ;
- des remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à la Société selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les immobilisations corporelles sont composées essentiellement de matériels industriels, de matériel de démonstration, de kits d'instruments en dépôt auprès de certains distributeurs, d'agencements des locaux, de matériel informatique et de mobilier.

Les durées d'amortissement appliquées par la Société sont les suivantes :

- le matériel de démonstration et les kits d'instruments en dépôt sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, comprise entre 3 et 5 ans ;
- Les matériels industriels sont amortis sur leur durée d'utilité estimée entre 5 et 10 ans ;
- les installations techniques et agencements sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, comprise entre 5 et 10 ans ;
- le matériel de bureau et informatique, le mobilier sont amortis sur des durées d'utilité comprises entre 3 et 10 ans.

4.4 Immobilisations financières et comptes courants






Les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition et les comptes courants détenus sur les filiales à leur valeur comptable. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire, établie en fonction des critères suivants, est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif :

- valeur d'usage déterminée en fonction de l'actif net réévalué de la filiale et de ses perspectives de rentabilité ;

- valeur par référence à des transactions récentes intervenues sur des sociétés du même secteur ;
- valeur par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés générés par la filiale.

Une dépréciation n'est toutefois comptabilisée que lorsque la filiale a atteint un rythme d'exploitation normal suivant sa phase de lancement s'il s'agit d'une création, ou lorsque la phase d'intégration est achevée s'il s'agit d'une acquisition.

Le périmètre des filiales et leurs pourcentages de contrôle sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Siège social	Pourcentage de contrôle
MEDICREA TECHNOLOGIES	 La Rochelle, FR	100 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	 Swaffam Bulbeck, GB	100 %
MEDICREA USA	 New-York, USA	100 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	 Neyron, FR	100 %
MEDICREA GMBH	 Köln, GER	100 %

Les titres de participation se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
MEDICREA TECHNOLOGIES	11 946 000	11 946 000
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	2 465 018	2 465 018
MEDICREA USA	7 395 058	7 395 058
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	150 000	150 000
MEDICREA GMBH	100 000	-
Total valeurs brutes	22 056 076	21 956 076
Dépréciation	(1 950 000)	(1 650 000)
Total valeurs nettes	20 106 076	20 306 076

La société MEDICREA GMBH, société de droit Allemand a été créée fin avril 2015 et son capital social de 100 000 euros a été versé en juillet 2015.

L'actualisation au 31 décembre 2015 des flux de trésorerie futurs générés par les filiales a conduit à enregistrer un complément de dotation aux provisions de 0,3 million d'euros sur les titres de MEDICREA TECHNOLOGIES UK.

4.5 Actions auto-détenues

Les actions MEDICREA auto-détenues sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode du premier entré-premier sorti (FIFO) à l'exception des actions détenues dans le cadre de plans d'options pour lesquels le calcul est effectué par plan, selon la méthode du prix moyen pondéré. Les résultats de cession sont inscrits en résultat financier.

Au 31 décembre 2015, le portefeuille d'actions auto-détenues s'analyse ainsi de la manière suivante :

En euros	2015		2014	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Contrat de liquidité	3 046	20 867	2 722	23 355
Total actions MEDICREA	3 046	20 867	2 722	23 355

4.6 Variation des immobilisations et amortissements au cours de l'exercice 2015

La variation des immobilisations se présente comme suit :

En euros	01.01.2015	Acquisitions	Cessions	31.12.2015
Valeurs brutes				
Frais de recherche & développement	6 124 838	1 684 628	-	7 809 466
Brevets et droits similaires	2 046 894	115 059	-	2 161 953
Logiciels et licences	384 839	312 906	18 445	679 300
Marques	25 133	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	8 581 704	2 112 593	18 445	10 675 852
Installations techniques	134 965	808 915	-	943 880
Matériel de démonstration	415 453	71 489	149 750	337 192
Matériel en dépôts	247 030	108 159	91 092	264 097
Matériel informatique et de bureau	560 408	39 544	-	599 952
Autres immobilisations	373 313	55 117	-	428 430
Immobilisations corporelles	1 731 169	1 083 224	240 842	2 573 551
Titres de participations	21 956 076	100 000	-	22 056 076
Créances rattachées à des participations	-	272 260	12 431	259 829
Actions auto-détenues (1)	23 355	-	2 503	20 852
Dépôts et cautionnements	108 439	25 361	6 182	127 618
Immobilisations financières	22 087 870	397 621	21 116	22 464 375
Total valeurs brutes	32 400 743	3 593 438	280 403	35 713 778

En euros	01.01.2015	Dotation	Reprise	31.12.2015
Amortissements et dépréciations				
Frais de recherche & développement	3 791 889	930 964	-	4 722 853
Brevets et droits similaires	1 048 079	205 178	-	1 253 257
Logiciels et licences	88 811	77 767	4 666	161 912
Marques	23 706	1 427	-	25 133
Immobilisations incorporelles	4 952 485	1 215 336	4 666	6 163 155
Installations techniques	9 151	80 786	-	89 937
Matériel de démonstration	211 259	108 063	147 925	171 397
Matériel en dépôts	169 890	49 171	44 002	175 059
Matériel informatique et de bureau	358 107	102 926	-	461 033
Autres immobilisations	151 755	35 620	-	187 375
Immobilisations corporelles	900 162	376 566	191 927	1 084 801
Titres de participations	1 650 000	300 000	-	1 950 000
Immobilisations financières	1 650 000	300 000	-	1 950 000
Total amortissements et dépréciations	7 502 647	1 891 902	196 593	9 197 956

En euros	01.01.2015	Augmentation	Diminution	31.12.2015
Valeurs nettes				
Immobilisations incorporelles	3 629 219	897 257	13 779	4 512 697
Immobilisations corporelles	831 007	706 658	48 915	1 488 750
Immobilisations financières	20 437 870	97 621	21 116	20 514 375
Total valeurs nettes	24 898 096	1 701 536	83 810	26 515 822

(1) les disponibilités du contrat de liquidité sont comptabilisées en Trésorerie et équivalents.

1/ L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clef pour la Société. Les principaux frais engagés en 2015 portent sur :

- le développement de la solution complète (UNiD™) incluant une application logicielle et une cellule d'assistance et de planification opératoire permettant de proposer des implants sur-mesure aux patients ;
- le développement d'implants de corporectomie sur mesure ;
- la mise au point du procédé de fabrication par couches additives de titane ;
- l'intégration d'une cellule de prototypage rapide.

2/ L'augmentation des dépenses de brevets en 2015 concernent principalement le système de fixation thoraco-lombaire PASSLP® et ses extensions, la cage intersomatique IMPIX ALIF SA® ainsi que le système de fixation occipito-cervicale PASSOCT®.

3/ L'augmentation des licences et logiciels est liée à la mise en place d'un nouveau système d'informations, opérationnel depuis juillet 2015.

4/ La Société a poursuivi en 2015 le renouvellement de son parc machines avec des investissements de 0,8 million d'euros composés principalement d'une cellule complète de prototypage. Ces investissements permettront d'améliorer la réactivité pour répondre aux besoins des chirurgiens.

5/ Le matériel de démonstration fait l'objet d'un inventaire exhaustif chaque année. Il comprend l'ensemble des produits, aux sérigraphies propres et non revendables en l'état, utilisé par la force commerciale pour former les clients aux manipulations des implants et instruments. Ce matériel est régulièrement mis à jour en fonction des entrées / sorties de nouveaux / anciens produits.

6/ Pour la réalisation des chirurgies, la Société met à disposition de certains de ses distributeurs pour des contrats spécifiques des kits composés d'instruments et d'implants dont elle reste propriétaire. Ces matériels sont ensuite consignés dans les établissements de santé ou disponibles sous forme de prêts. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de 3 ans. Les instruments complètement amortis sont régulièrement sortis des livres comptables.

7/ Les acquisitions de matériel informatique et de bureau comprennent principalement des achats de serveurs et d'équipements dans le cadre du déploiement du nouveau système d'informations.

8/ Les autres immobilisations corporelles comprennent essentiellement les installations et agencements ainsi que le matériel de transport.

9/ Les immobilisations financières sont constituées des titres de participations, d'actions auto-détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité, de créances rattachées à des participations et des dépôts et cautionnements versés. Les créances rattachées à des participations correspondent à deux emprunts à taux fixe de 2,15 % sur une durée de 7 ans, contractés par MEDICREA INTERNATIONAL pour le compte de MEDICREA TECHNOLOGIES et servant à financer divers investissements réalisés en matériels industriels.

4.7 Contrats de location

4.7.1 Locations financement

Les immobilisations acquises par voie de location financement se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
Installations techniques et matériels	1 124 145	755 161
Matériel informatique	76 517	76 517
Total valeurs brutes	1 200 662	831 678
Amortissements des installations techniques et matériels	39 140	3 026
Amortissements du matériel informatique	35 632	14 216
Total amortissements	74 772	17 242
Total valeurs nettes	1 125 890	814 436

Les installations techniques acquises en 2015 par voie de crédit-bail concernent principalement un centre d'usinage d'une valeur de 0,4 million d'euros pour la cellule de prototypage.

Les engagements de location financement s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
Valeur d'origine	1 200 662	831 678
Amortissements	(74 772)	(17 242)
<i>Dont dotation aux amortissements de l'exercice</i>	<i>57 531</i>	<i>11 010</i>
Valeur nette	1 125 890	814 436
Redevances payées (1)		
Cumul sur exercices antérieurs	36 637	7 581
Redevances de l'exercice	227 415	29 056
Total	264 052	36 637
Redevances restant à payer		
A un an au plus	221 332	227 415
Entre 1 et 5 ans	817 576	1 038 908
Total	1 038 908	1 266 323
Valeurs résiduelles	11 908	8 308

(1) Cumul sur exercices antérieurs et redevances de l'exercice ne concernent que les redevances payées au titre des contrats toujours en cours à la clôture de l'exercice.

4.7.2 Locations simples

Certains équipements (principalement photocopieurs et matériel informatique) font l'objet de contrat de locations financières, sur des périodes de 3 à 5 ans.

Le bail concernant les locaux de MEDICREA INTERNATIONAL a été dénoncé et prolongé jusqu'au 31 octobre 2016, date d'emménagement dans un nouveau bâtiment en cours de construction, à proximité du site actuel, et dont la Société sera également locataire. A l'occasion de ce changement de locaux, la Société regroupera l'activité de ses filiales françaises sur un même site ce qui engendrera une augmentation significative du loyer annuel à 1 million d'euros avec un engagement de 12 années envers le bailleur. A contrario, le bail précaire du site de fabrication de La Rochelle sera résilié.

Les engagements de location simple se résument donc comme suit :

En euros	31.12.15	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	A plus de 10 ans
Loyers immobiliers et locations matériels	13 706 575	577 524	4 520 273	5 554 050	3 054 728

NOTE 5 : STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont composés principalement de produits finis valorisés à leur coût d'achat plus frais accessoires, hors frais de commercialisation. Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
Matières premières	98 939	-
En cours de production	9 095	-
Produits semi-finis	39 061	-
Produits finis	5 456 656	4 555 522
Valeurs brutes	5 603 751	4 555 522
Provision pour dépréciation des produits finis	(1 419 477)	(1 249 477)
Valeurs nettes	4 184 274	3 306 045

MEDICREA INTERNATIONAL est propriétaire des stocks destinés à alimenter les filiales de commercialisation et les besoins des distributeurs indépendants. Elle gère de façon centralisée ses stocks de produits finis, et à ce titre optimise et anticipe sur son site les besoins de ses filiales de distribution.

Les stocks de matières premières, en-cours de production et produits semi-finis sont liés à la mise en service en 2015 d'un centre de fabrication par impression en 3D de couches additives de titane.

En valeur brute, le stock augmente de 23 % par rapport à l'exercice précédent pour répondre à la croissance soutenue des ventes des filiales et assurer le fonctionnement de la cellule de prototypage mise en service en début d'année 2015. Les produits en évaluation ont également contribué à cette augmentation. La hausse des dépréciations est corrélée à celle du stock brut.

NOTE 6 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les créances clients et autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

La Société, mobilise, en fonction de ses besoins de trésorerie, ses créances clients par le recours au factoring. Le montant des factures faisant l'objet d'un financement à la clôture de l'exercice, et donc n'apparaissant plus dans le poste clients à cette date est communiqué dans le détail des engagements hors bilan.

Les créances clients et les autres créances s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
Créances clients – valeurs brutes	4 728 505	4 205 860
Dépréciation des créances douteuses	(7 600)	(3 719)
Créances clients	4 720 905	4 202 141
Créances sociales	9 100	8 100
Créances fiscales	1 233 629	766 778
Comptes courants intragroupe	3 694 849	1 772 497
Autres créances	48 854	110 589
Avances et acomptes fournisseurs	830 591	373 037
Charges constatées d'avance	183 792	189 146
Ecart de conversion actif	5 543	582
Autres créances brutes	6 006 358	3 220 729
Dépréciation des comptes courants intragroupe	(1 540 000)	(1 500 000)
Autres créances	4 466 358	1 720 729
Total créances – valeurs brutes	10 734 863	7 426 589
Total créances – valeurs nettes	9 187 263	5 922 870

L'évolution des créances clients entre 2015 et 2014 s'établit comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
MEDICREA USA	3 361 654	2 309 719
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	352 025	1 144 780
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	67 190	37 376
MEDICREA TECHNOLOGIES	17 527	38 573
MEDICREA GMBH	15 547	-
Créances Groupe	3 813 943	3 530 448
Créances hors-Groupe	914 562	675 412
Total	4 728 505	4 205 860

L'augmentation des créances Groupe s'explique d'une part par l'augmentation du chiffre d'affaires décrite en note 2.1 et d'autre part par le changement des modalités d'imputation des règlements de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE qui sont désormais comptabilisés d'abord en diminution des créances clients puis ensuite en moins des comptes courants.

Le délai moyen d'encaissement des créances clients hors groupe s'établit à 66 jours au 31 décembre 2015, contre 46 jours à la clôture de l'exercice précédent. Cette hausse résulte de la croissance des ventes en 2015 ainsi que de retards ponctuels de règlement, résorbés depuis la clôture de l'exercice.

Les créances clients dont l'espérance de recouvrement est fortement improbable font l'objet d'une provision pour dépréciation pour leur montant intégral hors TVA.

Les créances fiscales comprennent le crédit d'impôt recherche (912 445 euros) et le crédit impôt compétitivité pour l'emploi (70 589 euros). Les autres créances fiscales sont essentiellement composées de TVA à récupérer.

Au 31 décembre 2015, les comptes courants intragroupe se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
Compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	3 390 570	1 772 497
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIE intégration fiscale	180 337	-
Compte courant MEDICREA GMBH	123 942	-
Total comptes courants intragroupe (valeur brute)	3 694 849	1 772 497
Dépréciation du compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	(1 540 000)	(1 500 000)
Total comptes courants intragroupe (valeur nette)	2 154 849	272 497

Les avances et acomptes fournisseurs intègrent :

- le paiement d'une avance de 800 000 dollars (734 824 euros au cours de clôture) dans le cadre d'un contrat de coopération avec une société informatique américaine (voir point 13.1.4). Les commissions dues au titre de ce contrat, et qui s'élèvent à 34 616 euros au 31 décembre 2015, ont fait l'objet d'une provision qui viendra s'imputer sur les avances déjà versées.
- le paiement d'une avance de 76 138 dollars (69 935 euros au cours de clôture) dans le cadre d'un contrat de cession de droits d'inventeur avec un chirurgien.

Les échéances des créances se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2015	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	127 618	60 227	27 350	40 041
Créances rattachées à des participations	259 829	40 845	155 329	63 655
Créances clients	4 728 505	4 728 505	-	-
Créances sociales	9 100	9 100	-	-
Créances fiscales	1 233 629	1 233 629	-	-
Comptes courants intragroupe	3 694 849	3 694 849	-	-
Autres créances	48 854	48 854	-	-
Avances et acomptes fournisseurs	830 591	279 473	551 118	-
Charges constatées d'avance	183 792	183 792	-	-
Total	11 116 767	10 279 274	733 797	103 696

Les produits à recevoir inclus dans les différents postes de l'actif se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
Créances rattachées à des participations	604	-
Créances clients	99 438	323 281
Créances fiscales	-	1 000
Autres créances	20 672	20 308
Total	120 714	344 589

NOTE 7 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

7.1 Endettement financier net

7.1.1 Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes financières s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 031 636	3 746 031
Emprunts obligataires	1 760 662	545 000
Autres dettes financières	108 663	97 222
Intérêts courus sur emprunts	9 329	14 255
Intérêts courus bancaires	4 567	5 426
Dettes financières hors groupe	7 914 857	4 407 934
Groupe et associés	3 486 775	4 549 945
Total des dettes financières	11 401 632	8 957 879

Au 31 décembre 2015, l'ensemble des dettes financières est contracté en euros et à taux fixe.

L'évolution du solde des emprunts auprès des établissements de crédit est liée aux remboursements effectués en 2015 dans le cadre des plans d'amortissement existants, et à la souscription des nouveaux emprunts suivants :

- 1 000 000 euros à taux fixe de 1,15 % sur une durée de 5 ans, pour financer divers matériels industriels ;
- 800 000 euros à taux fixe de 2,1 % sur une durée de 5 ans, pour financer le besoin en fonds de roulement ;
- 741 297 euros à taux fixe de 2,15 % sur une durée de 7 ans, pour financer divers investissements réalisés en matériels industriels dont principalement deux tours à commande numérique et une machine à découpe fil ;
- 500 000 euros à taux fixe de 3,3 % sur une durée de 7 ans, pour financer les dépenses inhérentes au lancement de nouvelles innovations ;
- 500 000 euros à taux fixe de 1,9 % sur une durée de 5 ans, dans le cadre du renforcement de la structure financière ;
- 450 000 euros à taux fixe de 4,25 % sur une durée de 2 ans, pour financer les frais de recherche et développement 2015 éligibles au Crédit d'Impôt Recherche ;
- 52 000 euros à taux fixe de 1,82 % sur une durée de 3 ans, pour financer divers matériels industriels ;

Par ailleurs, dans le cadre de la consolidation de ses besoins de financement et pour faire face à ses investissements, la Société a émis en avril 2015 un emprunt obligataire d'un montant de 2 000 000

euros au taux d'intérêt de 6 % sur une durée de 5 ans. Cet emprunt est assorti d'une prime de non conversion éventuelle rémunérée à un taux d'intérêt de 1%.

Les dettes financières vis à vis des autres sociétés du Groupe s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES	2 635 178	2 069 518
Compte courant MEDICREA USA	515 153	2 171 467
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES UK	329 242	301 758
Groupe et Associés	3 479 573	4 542 743
Caution MEDICREA TECHNOLOGIES	3 412	3 412
Caution MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	3 790	3 790
Autres dettes financières	7 202	7 202
Total	3 486 775	4 549 945

Le taux d'intérêt moyen de l'année 2015 s'établit à 4,16 % contre 4,43 % au titre de 2014. Cette évolution s'explique par la souscription en 2015 d'emprunts à des taux fixes inférieurs à ceux s'appliquant aux financements en-cours.

Les échéances des dettes financières se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2015	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 031 636	1 739 381	4 006 603	285 652
Emprunts obligataires	1 760 662	374 104	1 386 558	-
Autres dettes financières	108 663	108 663	-	-
Intérêts courus sur emprunts	9 329	9 329	-	-
Intérêts courus bancaires	4 567	4 567	-	-
Groupe et associés	3 486 775	7 202	3 479 573	-
Total	11 401 632	2 243 246	8 872 734	285 652

7.1.2 Trésorerie et équivalents

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable. Ces dernières sont constituées principalement de Sicav monétaires et de trésorerie détenues en garantie de financements obtenus par ailleurs.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation de ces placements est inférieure à la valeur d'achat. Les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

La trésorerie nette évolue comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
Disponibilités	730 748	509 058
Valeurs mobilières de placement	153 550	153 550
Trésorerie et équivalents	884 298	662 608
Concours bancaires courants	-	-
Trésorerie nette	884 298	662 608

Les valeurs mobilières de placement sont principalement constituées de Sicav en garantie d'une caution bancaire accordée pour paiement de loyers.

Le tableau de trésorerie établi sur la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015 met en évidence l'utilisation de la trésorerie sur l'exercice.

7.1.3 Instruments financiers de couverture

L'essentiel des approvisionnements de la Société est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaines et anglaises sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL a un risque de change sur une partie de son chiffre d'affaires qu'elle couvre en fonction des opportunités par des opérations de ventes à terme de devises.

Au 31 décembre 2015, les engagements de ventes à terme de dollars contre euros s'élèvent à 600 000 dollars dans le cadre d'une enveloppe d'un million de dollars mise en place sur le 4^{ème} trimestre avec un cours de couverture garanti de 1,11, utilisable jusqu'au 30 juin 2016.

7.2 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
Coût de l'endettement financier net	(299 794)	(190 472)
Résultat de change	182 051	(280 469)
Résultat de cession des VMP	(5 893)	(2 829)
Dotations aux provisions pour pertes de change	(5 543)	(508)
Reprises aux provisions pour pertes de change	582	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	-	(45 000)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres MEDICREA TECHNOLOGIES UK	(300 000)	(1 500 000)
Reprises de provision pour dépréciation des titres MEDICREA TECHNOLOGIES	-	3 600 000
Dotations aux provisions pour dépréciation du compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	(40 000)	(565 000)
Résultat financier	(468 597)	1 015 722

Le résultat de change positif de 0,2 million d'euros provient principalement des différences de changes constatées lors des paiements effectués par MEDICREA USA.

NOTE 8 : DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Les dettes fournisseurs et les autres dettes s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
Dettes fournisseurs	3 175 983	3 684 060
Dettes sociales	824 060	625 901
Dettes fiscales	123 457	142 703
Autres dettes	62 277	77 441
Ecart de conversion passif	113 539	206 456
Total autres dettes	1 123 333	1 052 501
Total dettes d'exploitation	4 299 316	4 736 56

L'évolution des dettes fournisseurs entre 2015 et 2014 s'établit comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
MEDICREA TECHNOLOGIES	1 931 408	2 732 486
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	1 649	5 074
MEDICREA USA	6 591	-
Dettes Groupe	1 939 648	2 737 560
Dettes hors-Groupe	1 236 335	946 500
Total	3 175 983	3 684 060

La diminution des dettes fournisseurs s'explique principalement par le changement des modalités d'imputation des règlements faits auprès de MEDICREA TECHNOLOGIES qui sont désormais comptabilisés dans un premier temps en diminution des dettes fournisseurs puis ensuite en moins des comptes courants.

L'écart de conversion passif concerne principalement au 31 décembre 2015, la conversion des créances Groupe libellées en devises étrangères et la conversion des avances faites à une société informatique américaine dans le cadre d'un contrat de coopération (voir points 6 et 13.1.4).

Au 31 décembre 2015, toutes les dettes d'exploitation sont à moins d'un an.

Les charges à payer incluses dans les différents postes du passif se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
Dettes financières	13 896	19 681
Dettes fournisseurs	329 684	680 825
Dettes sociales	558 852	386 037
Dettes fiscales	107 818	125 791
Autres dettes	55 692	48 000
Total	1 065 942	1 260 334

NOTE 9 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

Depuis le 1er janvier 2003, les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA TECHNOLOGIES sont intégrées au sein du même groupe fiscal, la société MEDICREA INTERNATIONAL en qualité de maison mère, étant seule redevable de l'impôt sur les sociétés à raison du résultat d'ensemble réalisé par le Groupe. La société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, détenue désormais à 100% est intégrée à compter du 1er janvier 2015. Les économies découlant de l'application de la convention d'intégration sont conservées par la société mère.

L'évolution de la charge d'impôt s'établit comme suit :

En euros	31.12.2015	31.12.2014
Crédit d'impôt recherche	(912 320)	(451 516)
Intégration fiscale	(168 098)	-
Charge / (produit) d'impôt	(1 080 418)	(451 516)

Le crédit impôt recherche de l'exercice 2015 s'élève à 0,9 million d'euros contre 0,5 millions d'euros pour l'exercice précédent. Cette augmentation traduit les efforts importants de la Société en matière de recherche et développement.

Le produit d'impôt comptabilisé au 31 décembre 2015 de 168 098 euros vient compenser la charge d'impôt du même montant comptabilisée par MEDICREA TECHNOLOGIES afin de prendre acte des rectifications notifiées par l'administration lors du dernier contrôle fiscal. Il est rappelé que ce dernier est sans effet au niveau du Groupe fiscal.

Le montant des charges non déductibles temporairement s'établit à 106 850 euros au 31 décembre 2015 contre 210 991 euros au 31 décembre 2014.

Le déficit cumulé du Groupe fiscal intégré MEDICREA INTERNATIONAL s'élève à 17 558 202 euros au 31 décembre 2015.

NOTE 10 : INCIDENCES DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LE RESULTAT D'EXPLOITATION

Les taux moyen de change ont évolué comme suit :

Taux moyen de conversion	2015	2014
USD / EUR	1,11500	1,33483
GBP / EUR	0,72794	0,80767

L'incidence des variations de change sur la comparabilité des états financiers des exercices 2014 et 2015 est la suivante :

En Euros	31.12.2015 au taux 2015	31.12.2015 au taux 2014	Impact de change
Chiffre d'affaires	15 693 735	14 505 306	1 188 429
Résultat d'exploitation	(20 451)	(1 185 902)	1 165 451

NOTE 11 : CAPITAUX PROPRES

16.1 Capitaux propres

16.1.1 Capital

Suite aux opérations réalisées sur le capital au cours de l'exercice, le capital social est composé au 31 décembre 2015 de 8 987 688 actions d'une valeur nominale de 0,16 euros chacune, pour un montant total de 1 438 030,08 euros. Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit :

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Nombre d'actions autorisées	8 987 588	8 481 305	8 467 505
Nombre d'actions de préférence	100	100	-
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	8 987 688	8 481 305	8 467 505
Valeur nominale en euros	0,16	0,16	0,16
Nombre d'actions en circulation en fin de période	8 987 588	8 481 405	8 467 505
Nombre d'actions à droit de vote double	2 641 990	2 744 677	2 473 956
Nombre d'actions détenues en autocontrôle	-	-	-
Nombre d'actions détenues en auto-détention	3 046	2 722	-

Les opérations intervenues sur le capital de la société MEDICREA INTERNATIONAL sur la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015 se résument comme suit :

- Au 1er janvier 2015, le capital social était composé de 8 481 305 actions pour un montant de 1 357 008,80 euros.
- Le 2 avril 2015, le conseil d'administration a constaté l'augmentation de capital liée à l'exercice de 20 845 Stock Options, et à l'émission de 100 actions de préférence P (visées au point 11.1.2 ci-dessous).
- Le 29 juin 2015, le conseil d'administration a constaté l'émission de 485 438 actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés.
- Au 31 décembre 2015, le capital social est ainsi composé de 8 987 588 actions ordinaires et de 100 actions de préférence P.

16.1.2 Actions de préférence

L'Assemblée Générale du 17 décembre 2014 a décidé de créer 100 actions de préférence au profit de la société MMCO, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé au 14 Porte du Grand Lyon, 01700 NEYRON.

Ces actions de préférence seront convertibles en actions ordinaires de MEDICREA INTERNATIONAL, déterminées par référence au cours moyen pondéré des volumes de l'action MEDICREA INTERNATIONAL entre le 17 septembre 2018 et le 17 décembre 2018. Le nombre maximum d'actions ordinaires de la Société pouvant résulter de la conversion de l'ensemble des actions de préférence est de 210 000, soit 2,3 % du capital de la Société à la date du 31 décembre 2015. Ces actions de préférence ne disposent pas du droit de vote et ne bénéficient d'aucun droit de participation aux dividendes. Elles ne sont pas inscrites à la côte d'Alternext.

16.1.3 Variation des capitaux propres

Les variations des capitaux propres sur l'exercice s'analysent comme suit :

En euros	01.01.2015	Augmentation	Diminution	31.12.2015
Capital social	1 357 025	81 005	-	1 438 030
Prime de fusion	2 738 619	-	-	2 738 619
Prime d'émission	34 130 572	3 590 607	-	37 721 179
Imputation frais augmentation de capital	(2 515 834)	-	(308 310)	(2 824 144)
Réserve légale	19 360	-	-	19 360
Réserve d'actions et parts propres	8 167	33 600	-	41 767
Réserves statutaires	208 270	-	-	208 270
Autres réserves	449 244	-	-	449 244
Report à nouveau	(15 997 713)	241 888	-	(15 755 825)
Résultat de l'exercice 2015	-	614 916	-	614 916
Résultat de l'exercice 2014	241 888	-	(241 888)	-
Capitaux propres	20 639 598	4 562 016	(550 198)	24 651 416

Les mouvements sur la prime d'émission nette des frais d'augmentation de capital se résument comme suit :

En euros	2015	2014
Solde au 1^{er} janvier	31 614 738	31 563 447
Augmentation de capital en numéraire	3 590 607	154 474
Sous total	35 205 345	31 717 921
Imputation des frais d'augmentation de capital	(274 710)	(103 183)
Dotations à la réserve d'actions et parts propres	(33 600)	-
Solde au 31 décembre	34 897 035	31 614 738

Les frais liés aux augmentations de capital sont imputés sur la prime d'émission conformément à l'avis du Comité d'Urgence du CNC du 21 décembre 2000.

16.1.4 Dividendes payés au cours de l'exercice

Néant

16.1.5 Emission, rachat et remboursement de titres d'emprunt et de capitaux propres

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice 2015 concernent :

- l'émission en avril 2015 d'un emprunt obligataire de 2 millions d'euros remboursable sur une durée de 5 ans au taux de 6 %, et assorti d'une prime éventuelle de non conversion de 1 %, capital, intérêts et primes étant remboursé mensuellement.
- l'émission de 485 438 actions nouvelles en juin 2015 dans le cadre d'une augmentation de capital de 3,5 millions dans le cadre d'une offre visée au paragraphe II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier.

NOTE 12 : AVANCES CONDITIONNEES

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par BPI d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables. Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte des plans de remboursement en cours. Il n'y a pas eu d'aide nouvelle allouée au titre de l'exercice 2015.

NOTE 13 : AUTRES INFORMATIONS

18.1 Engagements hors bilan

18.1.1 Engagements donnés dans le cadre de crédit moyen terme

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Nantissements de fonds de commerce (1)	7 564 456	7 572 500	4 025 000
Gages sur instruments financiers (2)	153 550	153 550	153 550
Garanties solidaires (3)	500 000	300 000	700 000
Gages espèces (4)	62 500	37 500	22 500

(1) Nantissements sur fonds de commerce en garantie d'emprunts bancaires (principal + intérêts)

(2) Sicav monétaires garantissant une caution bancaire pour paiement de loyers

(3) Garanties sur crédits de trésorerie

(4) Retenues de garantie conservées par BPI comme gage espèces lors de la mise en place de prêts pour un total de 1 250 000 euros

Un emprunt bancaire de 1 million d'euros souscrits en novembre 2014 pour 4 ans comporte certaines clauses d'engagements notamment :

- rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés inférieur à 0,33 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt ;
- rapport des dettes financières nettes consolidées sur l'EBITDA consolidé inférieur à 3 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt ;
- interdiction de verser des dividendes si le rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés à la clôture de l'exercice devient supérieur à 0,2 après prise en compte du montant des dividendes dont le versement est projeté.

Au 31 décembre 2015, le rapport dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés s'élève à 0,57 et le rapport dettes financières nettes consolidées sur EBITDA consolidé à 4,45. Le Groupe a obtenu un « waiver » de la part de l'établissement bancaire concerné, sans modification des conditions initiales des emprunts et sans coût additionnel.

Le covenant sur les dividendes n'est pas applicable, le Groupe n'ayant jamais procédé à aucune distribution.

18.1.2 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de découverts autorisés et de crédit court terme

En Euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Cessions de créances commerciales – Dailly	500 000	400 000	300 000
Avals et cautions divers	307 239	307 239	-
Contre garanties BPI (1)	2 371 978	1 492 156	1 423 865

(1) contre-garanties accordées par BPI à MEDICREA INTERNATIONAL en faveur de ses partenaires bancaires lors de la mise en place de certains financements moyens terme

Le montant total des découverts autorisés mais non confirmés au 31 décembre 2015 s'élève à 245 000 euros.

18.1.3 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de couverture de change

Au cours de l'exercice 2015, les opérations de ventes à terme de dollars mises en place fin 2014 sur la période septembre 2014 – mars 2015 ont été débouclées pour 450 000 dollars et celles mises en place fin 2015 sur la période octobre 2015 – juin 2016 ont été débouclées pour 400 000 dollars.

18.1.4 Autres engagements

Au cours de l'exercice 2013, MEDICREA INTERNATIONAL a lancé en coopération avec une société informatique américaine, le développement et l'exploitation conjoints d'un logiciel spécifique permettant de concevoir des implants sur-mesure pour la colonne vertébrale, destinés à être ensuite fabriqués et commercialisés de manière exclusive par MEDICREA et ses filiales pour une durée initiale de 4 ans jusqu'au 31 décembre 2017. Les conditions contractuelles prévoient le paiement par MEDICREA INTERNATIONAL d'une redevance sur le chiffre d'affaires des produits commandés au travers du logiciel. Les parties ont convenu du paiement annuel par la Société d'un montant d'avances sur redevances de 400 000 dollars pendant toute la durée du contrat. Ainsi, les redevances dues par MEDICREA INTERNATIONAL au titre du contrat viendront s'imputer sans limitation de durée sur les avances sur redevances déjà perçues par le partenaire américain.

Les montants déjà versés qui s'élèvent à 800 000 dollars (734 824 euros au cours de clôture) ont été enregistrés en autres créances au 31 décembre 2015. Les commissions dues au titre de ce contrat, et qui s'élèvent à 34 616 euros à cette même date, ont fait l'objet d'une provision qui viendra s'imputer sur les avances déjà versées.

18.2 Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la Société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la Société ont évolué comme suit :

	31.12.2015			31.12.2014		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ORCHARD INTERNATIONAL (1)	1 727 490	19,22	29,71	1 727 490	20,33	30,11
Jean Philippe CAFFIERO	246 089	2,74	4,10	246 089	2,90	4,24
Denys SOURNAC (2)	270 547	3,01	2,33	202 054	2,38	3,47
Autres Administrateurs						
François Régis ORY (2)	108 652	1,21	0,93	108 652	1,28	0,97
Patrick BERTRAND (2)	93 392	1,04	0,95	93 392	1,10	0,96
Pierre BUREL (2)	91 707	1,02	1,44	91 707	1,08	1,48
Christophe BONNET	52 128	0,58	0,88	52 128	0,61	0,91
Jean Joseph MORENO	22 900	0,25	0,33	22 900	0,27	0,34
Marc RECTON	18 752	0,21	0,27	18 752	0,22	0,28
Total	2 631 657	29,28 %	40,92 %	2 563 164	30,17 %	42,76 %

(1) : Actions détenues par la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2015 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit:

- Société civile DENYS SOURNAC COMPANY	57,15 %
- Société civile PLG INVEST (Jean Philippe CAFFIERO)	37,67 %
- AMELIANE SAS	5,01 %
- Christelle LYONNET	0,14 %
- Denys SOURNAC	0,03 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

18.3 Informations relatives aux parties liées

Comme mentionné au point 3.7 précédent, la société ORCHARD INTERNATIONAL facture différentes prestations à la société MEDICREA INTERNATIONAL dont les montants ont évolué comme suit au cours des trois derniers exercices :

En Euros	Montant HT facturé 2015	Montant HT facturé 2014	Montant HT facturé 2013
Prestations management	300 000	292 000	432 000
Refacturation personnel	151 500	151 500	151 498
Refacturation directeur délégué	64 000	151 458	191 314
Refacturation frais directeur délégué	-	6 681	32 685
Quote part sur frais	11 003	11 000	11 000
Loyer et charges locatives	20 436	20 464	43 223
Total	546 939	633 103	861 720

18.4 Honoraires des commissaires aux comptes

	EY				Odiceo			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
En Euros	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	41 100	44 000	87%	94%	22 200	22 100	87%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	6 300	3 000	13%	6%	3 200	-	13%	-
SOUS-TOTAL AUDIT	47 400	47 000	100%	100%	25 400	22 100	100%	100%
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RESEAUX AUX FILIALES INTEGREES								
Juridique, fiscal et social	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL AUTRES PRESTATIONS	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	47 400	47 000	100%	100%	25 400	22 100	100%	100%

18.5 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

18.6 Tableau de résultat des cinq derniers exercices

Voir rapport de gestion.

18.7 Liste des filiales et participations

Les montants ci-dessous sont exprimés en euros.

Sociétés	Total des capitaux propres	Quote part du capital détenu (%)	Valeur comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés à la société mère
			Brute	Nette					
Filiales françaises									
MEDICREA TECHNOLOGIES	4 591 425	100 %	11 946 000	11 946 000	440 166 (1)	-	7 806 443	264 950	-
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	(397 637)	100 %	150 000	-	3 390 570	500 000	4 750 382	(423 965)	-
Filiales étrangères									
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	1 026 855	100 %	2 465 018	665 018	-	-	833 167	(229 404)	-
MEDICREA USA	6 868 373	100 %	7 395 058	7 395 058	-	-	16 341 821	(1 633 661)	-
MEDICREA GMBH	(105 630)	100 %	100 000	100 000	123 942	-	-	(205 630)	-

(1) dont 259 829 euros de créances rattachées aux titres de participation



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2015

Leading personalized spine | medicrea.com

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Medicrea International

Exercice clos le 31 décembre 2015

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

ODICEO

115, boulevard Stalingrad
C.S. 52038
69616 Villeurbanne Cedex
S.A. au capital de € 275.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres

Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S au capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Medicrea International

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Medicrea International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 4.4 de l'annexe expose les règles d'évaluation, de comptabilisation et de dépréciation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon, le 29 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Alain Fayen

Lionel Denjean



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 DECEMBRE 2015

Leading personalized spine | medicrea.com

MEDICREA INTERNATIONAL

Société Anonyme au capital de 1 440 698,24 euros
Siège social : 14, Porte du Grand Lyon – 01700 NEYRON
393 175 807 RCS BOURG-EN-BRESSE

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS ET SOCIAUX DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 07 JUIN 2016**

Spécialisé dans le développement et la fabrication de solutions implantables innovantes pour le traitement chirurgical des pathologies de la colonne vertébrale, et leader mondial des solutions sur mesure pour chaque patient, le Groupe MEDICREA évolue sur un marché estimé à 11 milliards de dollars. Conséquence de la crise financière et économique, et dans un contexte général de réforme des politiques de santé, ce marché a connu une faible croissance au cours des trois dernières années. La reprise semble cependant s'amorcer, favorisée par l'évolution des facteurs démographiques (vieillesse de la population, augmentation des cas d'obésité, accès aux soins des pays émergents), les techniques chirurgicales (réduction des temps opératoires, chirurgies moins invasives), et les opérations de rapprochements entre les grands acteurs du secteur.

Le marché de la chirurgie de la colonne vertébrale est fortement concentré et dominé par huit géants américains dont MEDTRONIC, DEPUY / SYNTHES, STRYKER, NUVASIVE et GLOBUS, aux côtés desquelles des sociétés de plus petite taille très innovantes se développent dont MEDICREA, qui se distingue par son dynamisme et sa capacité d'innovation. En proposant des tiges d'ostéosynthèse sur-mesure et une plateforme de services associés d'analyse et de planning préopératoire, ainsi qu'une gamme d'implants et d'instruments destinés aux segments de la fusion et de la non-fusion rachidienne, la Société est portée par un triple objectif : améliorer le confort opératoire du praticien, diminuer les temps d'intervention et soulager durablement le patient, grâce à une expertise unique.

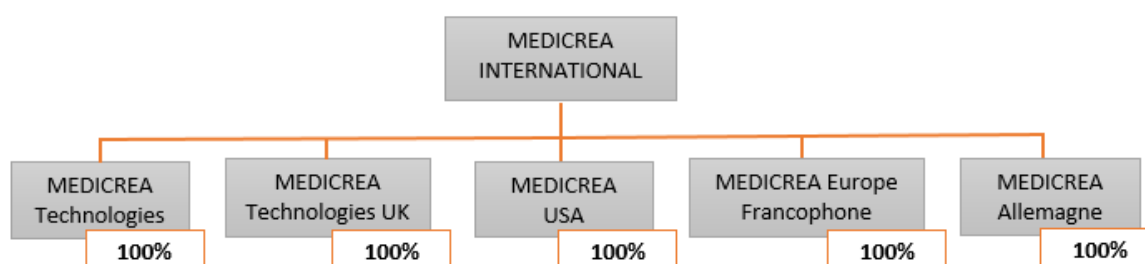
Conformément à la loi et aux statuts, il est rendu compte dans ce rapport de la situation et de l'activité du Groupe MEDICREA et de la Société MEDICREA INTERNATIONAL durant l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les comptes annuels consolidés et sociaux de l'exercice sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

INFORMATIONS SUR LE GROUPE

1 - PERIMETRE DU GROUPE

Le Groupe distribue ses produits dans plus de vingt-cinq pays grâce à quatre filiales de commercialisation et à un réseau de distributeurs indépendants.

Au 31 décembre 2015, le Groupe MEDICREA est structuré comme suit :



La société MEDICREA GMBH, société de droit Allemand au capital de 100 000 euros a été créée fin avril 2015.

Un tableau recensant les principales informations chiffrées des filiales et participations est joint en Annexe 1.

2 - SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Les faits marquants de l'exercice 2015 sont les suivants :

- **Marché et environnement**

L'année 2015 s'est caractérisée par :

- 1/ Une pression continue sur les prix de la part des hôpitaux, sur les conditions de remboursement de la part des organismes de sécurité sociale et mutuelles et sur les conditions d'accès au marché des dispositifs médicaux de la part des autorités de santé. Une nouvelle baisse de prix de 3% a été appliquée en France au 1^e octobre 2015.
- 2/ De nombreuses opérations avec l'introduction en bourse des sociétés Safe Orthopaedics et SeaSpine (branche colonne vertébrale d'INTEGRA LIFE SCIENCES), les augmentations de capital des sociétés K2M, LDR et Implanet, les projets d'expansion des sociétés Nuvasive (nouvelle usine de production et rachat d'Ellipse Technologies) et Globus (acquisition de Branch Medical Group, fabricant d'instruments).

- **Résultat et performance**

En 2015, le chiffre d'affaires affiche une progression de +15 % par rapport à l'année précédente. Le Groupe confirme qu'il est désormais un acteur de premier plan en France avec une croissance des ventes

de +23 % sur ce territoire par rapport à 2014, grâce notamment à l'intérêt que portent les chirurgiens aux innovations UNiD et à la plateforme d'implants sur mesure associée. Les investissements commerciaux réalisés en 2014 se sont traduits en 2015 par l'ouverture de nouveaux marchés à l'export, principalement en Europe de l'Est et en Amérique du Sud. Le chiffre d'affaires généré par les Etats-Unis, marché principal et prioritaire, représente 60 % des ventes totales.

La marge brute progresse de 2,2 millions par rapport à 2014. Les investissements dans de nouveaux équipements industriels et le déploiement de la plateforme UNiD™, non encore compensés par de nouveaux gains de productivité et l'augmentation attendue des volumes de ventes, expliquent une baisse temporaire du taux de marge brute (79 % en 2015, versus 81 % en 2014), qui reste cependant l'un des meilleurs du secteur.

La phase offensive de développement initiée en 2014 s'est poursuivie en 2015. MEDICREA a ainsi mobilisé la marge additionnelle dégagée pour renforcer ses équipes dans les différentes filiales et moderniser son outil de production. Dans ce contexte d'investissements élevés, le Groupe présente pour la 6ème année consécutive un résultat d'exploitation avant amortissements et provisions (EBITDA) largement positif.

- Produits

Le Groupe est devenu pionnier et leader mondial dans la fabrication d'implants sur-mesure pour la chirurgie personnalisée de la colonne vertébrale, avec la mise au point d'un process complet intégrant l'analyse logicielle de chaque patient, la planification préparatoire de la stratégie chirurgicale et la réalisation de tiges d'ostéosynthèse du rachis sur-mesure (tige UNiD®), et de cages d'ostéosynthèse intersomatiques lombaires (cage UNiD® ALIF) produites sur-mesure par une imprimante 3D.

En 2015, MEDICREA a concentré ses efforts sur le développement et la promotion de cette solution innovante. Depuis le démarrage de la commercialisation des tiges sur-mesure UNiD® et l'homologation FDA obtenue fin 2014, près de 500 chirurgies ont été réalisées en Europe et aux Etats-Unis. A fin décembre 2015, 70 chirurgiens ont eu recours aux services UNiD® parmi lesquels 20 étaient des utilisateurs réguliers.

Le Groupe a également continué à développer sa gamme d'implants standards :

- En avril 2015, le système LigaPASS® 2.0, technologie d'ancrage par lien sous-lamaire destinée à la fixation postérieure thoraco-lombaire rachidienne, a été lancé aux Etats-Unis. Cette nouvelle génération inclut de nombreuses améliorations et étend les indications d'utilisation aux jeunes patients (âgés de plus de 10 ans atteints de scolioses idiopathiques et neuromusculaires) en plus des patients adultes.

- Le PASS MIS®, conçu pour les chirurgies de type mini-invasif, a été définitivement lancé sur le marché français et le PASS Degen®, spécialement développé pour les pathologies dégénératives, commercialisé aux Etats-Unis.

- Recherche et développement

Le Groupe travaille activement à l'élargissement de sa gamme d'implants avec le développement d'une vis de type « tulipe » très innovante et qui lui permettra d'adresser le marché très important des indications dégénératives de la colonne vertébrale, ainsi qu'à la mise au point des procédés de fabrication des cages intervertébrales et des implants de corporectomie fabriqués par impression 3D titane. Le Groupe est convaincu que la chirurgie sur mesure assistée par ordinateur est la réponse la plus appropriée aux pathologies de la colonne vertébrale, ce qui se confirme par l'intérêt croissant des chirurgiens mais également des patients pour ses solutions.

- Organisation

Le Groupe a continué à renforcer ses équipes en 2015 en embauchant 12 personnes, principalement au sein des départements Recherche et Développement et Marketing. L'arrivée de Greg Rhinehart en tant que Vice-Président des ventes aux Etats-Unis marque une étape très importante dans le développement de la filiale américaine.

Un centre de fabrication additive par impression 3D titane et une cellule complète de prototypage ont été intégrés à l'outil de production. Une nouvelle filiale de distribution a par ailleurs été ouverte en Allemagne, premier marché de la colonne vertébrale en Europe.

Le Groupe a lancé la construction d'un nouveau site à Rillieux La Pape - Vancia (69), qu'il occupera en tant que locataire à compter du 4^{ème} trimestre 2016, et qui regroupera l'actuel siège social et l'usine de production de La Rochelle dont la fermeture interviendra à l'occasion de ce transfert. Les salariés du site de La Rochelle ont été informés de cette décision et un plan d'accompagnement leur sera proposé pour faciliter leur mutation en région lyonnaise.

Enfin la mise en place d'un nouvel ERP a été réalisée avec succès au 1er juillet 2015 et permet au Groupe une meilleure gestion des flux, et le pilotage de ses activités sur un environnement commun à l'ensemble de ses filiales.

- Financement

Une augmentation de capital par placement privé d'un montant de 3,5 millions d'euros a été réalisée en juin 2015. Cette émission a pour objectif de renforcer les moyens commerciaux, lancer la nouvelle filiale de commercialisation en Allemagne et rééquilibrer le ratio « dettes sur fonds propres ».

Des emprunts à moyen terme ont été mis en place en 2015 pour un montant de 4 millions d'euros ainsi qu'un emprunt obligataire de 2 millions d'euros. Ils visent à financer le besoin en fonds de roulement et un parc machines de dernière génération comprenant un centre de prototypage installé fin 2014 sur Neyron.

Des équipements industriels ont été également acquis par voie de location-financement, notamment un centre d'usinage, pour 0,8 million d'euros.

2.1 Examen des états financiers

Les états financiers du Groupe MEDICREA au 31 décembre 2015 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne, en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les comptes synthétiques se présentent comme suit :

Compte de résultat consolidé (normes IFRS)

En Euros	31.12.2015	31.12.2014
Chiffre d'affaires	27 757	24 204
Coût des ventes	(5 954)	(4 562)
Marge brute	21 803	19 642
Frais de recherche et développement	(984)	(1 380)
Frais de commercialisation	(13 218)	(10 808)
Commissions sur ventes	(3 109)	(2 592)
Frais administratifs	(5 956)	(4 993)
Autres produits et charges opérationnels	(85)	(72)
Résultat opérationnel avant paiements en actions	(1 549)	(203)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(45)	(79)
Résultat opérationnel après paiements en actions	(1 594)	(282)
Coût de l'endettement financier net	(329)	(188)
Autres (charges) / produits financiers	100	(230)
(Charges) / produits d'impôts	308	(350)
Résultat net consolidé	(1 515)	(1 050)
Résultat Groupe	(1 515)	(1 023)
Résultat hors Groupe	-	(27)

Bilan consolidé (normes IFRS)

En milliers d'euros	31.12.2015	31.12.2014
Ecart d'acquisition	2 637	2 634
Immobilisations incorporelles	4 901	3 970
Immobilisations corporelles	7 013	5 481
Immobilisations financières	687	419
Impôts différés	1 022	603
Total actifs non courants	16 260	13 107
Stocks et en-cours	7 019	6 331
Clients et comptes rattachés	4 710	4 381
Autres actifs courants	2 902	2 303
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 168	1 182
Total actifs courants	16 799	14 197
Total actif	33 059	27 303

En milliers d'euros	31.12.2015	31.12.2014
Capital	1 438	1 357
Primes d'émission, de fusion, d'apport	37 636	34 353
Réserves consolidées	(22 321)	(22 066)
Résultat Groupe de l'exercice	(1 515)	(1 023)
Total capitaux propres	15 238	12 621
Avances conditionnées	404	455
Provisions non courantes	461	337
Impôts différés	324	715
Dettes financières long terme	7 156	3 921
Total passifs non courants	8 345	5 428
Provisions courantes	31	12
Dettes financières court terme	3 270	3 049
Autres passifs financiers courants	11	25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 056	4 180
Autres passifs courants	2 108	1 988
Total passifs courants	9 476	9 254
Total passif	33 059	27 303

2.2 Commentaires sur le compte de résultat consolidé

En 2015, le chiffre d'affaires s'établit à 27,8 millions d'euros, affichant ainsi une progression de +15 % par rapport à l'année précédente. Le Groupe confirme qu'il est désormais un acteur de premier plan en France avec une croissance des ventes de +23 % sur ce territoire par rapport à 2014. Le chiffre d'affaires généré par les Etats-Unis, marché principal et prioritaire, représente 60 % des ventes totales.

Les quatre filiales de distribution directe aux hôpitaux et aux cliniques (MEDICREA USA, MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, MEDICREA TECHNOLOGIES UK et MEDICREA GMBH) génèrent 79 % du chiffre d'affaires consolidé 2015 (81 % en 2014).

La marge brute progresse de 2,2 millions par rapport à 2014. Les investissements dans de nouveaux équipements industriels et le déploiement de la plateforme UNiD™, non encore compensés par de nouveaux gains de productivité et l'augmentation attendue des volumes de ventes, expliquent une baisse temporaire du taux de marge brute, qui reste cependant l'un des meilleurs du secteur.

Les charges de personnel représentent 11,2 millions d'euros et sont en hausse de 1,9 million d'euros par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique d'une part par les recrutements qui ont été effectués au cours de l'année 2014 et qui sont comptés en année pleine cette année et d'autre part par le renforcement des équipes Recherche et Développement et Marketing.

Le Groupe continue d'investir fortement en recherche et développement. Le détail des projets majeurs est exposé au paragraphe 5. Le montant des frais de R&D enregistrés en charges de l'exercice après inscription à l'actif des dépenses devant être capitalisées (1,9 million d'euros) et imputation du crédit impôt recherche (1 million d'euros) s'élève à 1 million d'euros (1,4 million d'euros en 2014) dont 1 million d'euros de dotation aux amortissements concernant les frais de recherche activés.

Les frais de commercialisation, dont la composante masse salariale représente environ 52 % du total, progressent de 22 % par rapport à 2014 pour atteindre 13,2 millions d'euros, suite au renforcement des équipes de ventes réalisé courant 2014, à l'intensification des efforts marketing et à la participation à de nombreux congrès internationaux.

Les commissions sur ventes, proportionnelles au chiffre d'affaires, s'élèvent à 3,1 millions d'euros en 2015. Elles concernent essentiellement MEDICREA USA et rémunèrent le travail commercial des agents commerciaux auxquels la société fait appel.

Les frais administratifs principalement composés de salaires et charges progressent de 19 % par rapport à 2014 suite à l'augmentation des effectifs et aux dépenses engagées en infrastructure informatique.

L'augmentation des effectifs et l'intensification des investissements en recherche et développement et en marketing en 2015 ont eu pour effet de repousser le point mort d'exploitation à 7,3 millions d'euros de chiffre d'affaires par trimestre (6,1 millions d'euros en 2014).

Le résultat opérationnel courant avant paiement en actions est ainsi négatif de 1,5 million d'euros en 2015 (négatif de 0,2 million d'euros en 2014).

Les nombreux kits d'instruments et d'implants destinés aux hôpitaux et cliniques nécessaires au développement de l'activité font l'objet d'amortissements et de provisions lesquels interviennent de façon significative dans la formation du résultat. Avant prise en compte de ces charges et des dotations aux provisions, le résultat 2015 (EBITDA) ressort à 1,9 millions contre 2,5 millions d'euros en 2014.

Les charges de personnel liées aux paiements en actions correspondent au coût des stock-options et des actions gratuites attribuées aux salariés du Groupe.

L'effet de change a un impact significatif sur l'évolution des revenus et des coûts de la période, notamment s'agissant des frais commerciaux et administratifs. L'incidence des variations de change sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel du Groupe en 2015 est la suivante :

En Euros	31.12.2015 au taux 2015	31.12.2015 au taux 2014	Impact de change
Chiffre d'affaires	27 757 300	24 983 705	2 773 595
Résultat opérationnel après paiement en actions	(1 593 827)	(2 195 427)	601 600

Le coût de l'endettement est en augmentation de 0,1 million par rapport à l'exercice précédent suite à la souscription à de nouveaux emprunts en 2015. Le taux d'intérêts moyen s'établit à 3,79 % en 2015 comparé à 4,24 % en 2014.

Compte-tenu de ces éléments et après prise en compte de la charge d'impôts différés liée principalement à l'activation de déficits reportables enregistrés au bilan de la filiale américaine, le résultat net est négatif de 1,5 million d'euros. Le Groupe ne paie pas d'impôt sur les sociétés et dispose pour ses filiales françaises intégrées fiscalement d'une réserve importante de pertes reportables non constatées dans ses états financiers.

Conformément au mode de présentation choisi lors du passage aux IFRS, le crédit impôt recherche est comptabilisé en moins des dépenses de recherche et de développement (1 million d'euros pour l'exercice 2015, comparé à 0,5 million d'euros en 2014).

2.3 Commentaires sur le bilan consolidé

Le total du bilan s'établit à 33,1 millions d'euros, en hausse de 5,8 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Les actifs non courants, en augmentation de 3,2 millions d'euros, représentent 49 % du total du bilan.

Les immobilisations incorporelles progressent de 0,9 million d'euros du fait des efforts continus de recherche et développement et de la mise en service d'un nouveau système d'information en juillet 2015.

L'augmentation des immobilisations corporelles de 1,5 million d'euros s'explique par la poursuite de l'accélération des investissements productifs dans la continuité de ceux réalisés en 2014, avec notamment la mise en service début 2015 d'une cellule complète de prototypage.

Par ailleurs, le développement de l'activité du Groupe le conduit à augmenter et renouveler de manière continue les kits d'instrumentations et d'ancillaires utilisés par ses clients, notamment aux Etats-Unis, représentant ainsi un investissement d'un million d'euros en 2015.

La hausse des impôts différés actifs de 0,4 million d'euros est directement liée aux retraitements de consolidation.

Au sein des actifs courants, les stocks nets augmentent de 0,7 million d'euros par rapport à 2014, incluant une provision pour dépréciation en hausse de 0,3 million d'euros. Ils représentent 21 % du total du bilan contre 23 % en 2014. La valeur brute des stocks est en hausse de 13 % consécutivement à l'élargissement de la gamme et à un volume important de nouveaux produits en phase d'évaluation pré-commerciale et n'ayant pas encore fait l'objet de lancement généralisé sur le marché.

Les créances clients augmentent sensiblement. Le délai moyen d'encaissement s'établit à 58 jours au 31 décembre 2015, contre 56 jours un an auparavant. Cette variation est principalement liée à des retards ponctuels de collecte des créances sur la fin de l'année 2015, qui se sont résorbés début 2016.

La hausse des autres actifs courants de 0,6 million d'euros s'explique par le paiement d'une avance à une société informatique américaine, suite à la mise en place d'un contrat de coopération pour le développement d'un logiciel d'imagerie médicale.

Le renforcement de la trésorerie nette résulte de l'augmentation de capital de juin 2015 d'un montant de 3,5 millions d'euros.

Les capitaux propres s'élèvent à 15,2 millions d'euros à fin 2015. Leur variation par rapport à 2014 est principalement liée à l'augmentation de capital de juin 2015 ainsi qu'au résultat global de l'exercice.

Les provisions non-courantes comprennent essentiellement les droits acquis par le personnel des filiales françaises dans le cadre des régimes d'indemnités de fin de carrière.

La dette financière s'élève à 10 millions d'euros, en hausse de 3 millions d'euros par rapport à 2014. L'augmentation résulte des nouveaux emprunts (bancaires ou obligataire) et de contrats de crédit-bail mis en place pour financer les investissements productifs et répondre ponctuellement aux besoins de fonds de roulement générés par la croissance de l'activité du Groupe.

La baisse des impôts différés passifs est principalement liée aux retraitements de consolidation, notamment ceux concernant les locations financements.

Les dettes fournisseurs s'établissent à 4 millions d'euros stables par rapport à l'exercice précédent.

Les autres passifs courants s'élèvent à 2,1 millions d'euros à fin 2015 et comprennent pour l'essentiel les dettes fiscales et sociales.

3 - EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le chiffre d'affaires du 1er trimestre 2016 s'élève à 7 millions d'euros, en croissance de 20 % par rapport à la même période en 2015. Les deux marchés principaux du Groupe progressent fortement : les Etats-Unis, affichent une croissance de 27 % à taux de change constant et les ventes en France sont en hausse de 20 %.

Le renforcement des équipes de vente aux Etats-Unis, la commercialisation de nouveaux produits et la montée en puissance des filiales anglaise et allemande soutiendront la croissance sur les prochains trimestres.

Le démarrage de l'année 2016 est prometteur. Le rythme d'adoption de la technologie UNiD™ proposant des tiges d'ostéosynthèse sur mesure et une plateforme de services associés d'analyse et de planning préopératoire des patients s'accélère. Le Groupe a franchi le seuil des 600 chirurgies réalisées début mars et traite désormais 60 planifications chirurgicales par mois. UNiD™ est un formidable vecteur de croissance grâce à son approche par le service, particulièrement innovante. Le Groupe travaille activement pour élargir sa gamme d'implants sur mesure et industrialisera en 2016 des cages intervertébrales et des implants de corporectomie fabriqués par impression 3D titane.

Au cours de l'exercice 2016, toutes les activités françaises du Groupe seront transférées sur le site de Rillieux La Pape - Vancia (69) qui regroupera l'actuel siège du Groupe et le site de production de la Rochelle. Ce nouveau site industriel devrait permettre d'accélérer l'internalisation de certaines fabrications jusqu'à présent sous traitées, conditionnement stérile notamment, et ainsi continuer à réduire les coûts et les délais de production.

4 - INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les résultats sociaux des filiales et commentaires significatifs sur l'activité de l'exercice 2015 sont exposés ci-dessous :

- MEDICREA INTERNATIONAL SA

Les informations sur la société MEDICREA INTERNATIONAL SA sont identiques à celles communiquées au paragraphe 1 des informations concernant la société mère de ce même rapport.

- MEDICREA TECHNOLOGIES SAS

En milliers d'euros	2015	2014	2013
Chiffre d'affaires	7 806	7 923	5 715
Résultat d'exploitation	330	690	(61)
Résultat financier	8	13	16
Résultat exceptionnel	31	-	2
Résultat net	265	789	20
Effectif en nombre (hors stagiaires)	30	30	26

L'évolution du chiffre d'affaires par clients entre 2015 et 2014 s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2015	2014	Var.
MEDICREA INTERNATIONAL	7 026	7 239	(3) %
Centre de réparations	686	644	+ 7 %
Autres	94	40	+ 135 %
Chiffre d'affaires	7 806	7 923	(1) %

Hormis les clients du centre de réparation qui sont facturés directement, MEDICREA TECHNOLOGIES a pour seul client MEDICREA INTERNATIONAL.

Le chiffre d'affaires est en baisse de 1 % par rapport à l'exercice précédent, l'activité de la société étant très étroitement dépendante du niveau de stocks de MEDICREA INTERNATIONAL. Cette baisse couplée à une dégradation du taux de marge brute pèse sur le résultat d'exploitation qui s'établit pour l'exercice 2015 à 0,3 million d'euros.

Compte tenu d'un crédit d'impôt recherche de 0,1 million d'euros et d'une charge d'intégration fiscale de 0,2 million d'euros, le résultat net 2015 ressort à 0,3 million d'euros.

- MEDICREA USA CORP

En milliers d'euros	2015	2014	2013
Taux de change EUR/USD	1,115	1,3348	1,3259
Chiffre d'affaires	16 342	13 996	12 306
Résultat d'exploitation	(1 486)	657	1 803
Résultat financier	3	23	7
Résultat net	(1 634)	443	1 779
Effectif en nombre (hors stagiaires)	30	33	27

En dollars, le chiffre d'affaires 2015 est stable par rapport à l'exercice précédent, le renforcement de la devise ayant eu un impact favorable (+ 17 %) sur la conversion des ventes en euros.

En pourcentage des ventes, la marge brute diminue de façon sensible par rapport à 2014 sous l'effet de l'augmentation des prix d'achats des implants approvisionnés auprès de MEDICREA INTERNATIONAL.

En dollars, les charges d'exploitation progressent de 4 % suite au recrutement d'un vice-Président des ventes et aux investissements déployés pour promouvoir les tiges pré-courbées sur mesure et la plateforme UNiD® de planification opératoire.

Dans un contexte de marge brute en baisse en valeur absolue par rapport à 2014, la conversion en euros des charges d'exploitation impactent négativement le résultat d'exploitation qui est déficitaire de 1,5 million d'euros en 2015 contre un profit de 0,7 million d'euros lors de l'exercice précédent.

Après imputation des impôts d'Etats dus même en présence de déficits reportables, le résultat net s'établit à - 1,6 million d'euros contre un bénéfice de 0,4 million d'euros en 2014.

- MEDICREA TECHNOLOGIES UK LTD

En milliers d'euros	2015	2014	2013
Taux de change EUR/GBP	0,7279	0,8077	0,8486
Chiffre d'affaires	833	1 163	1 379
Résultat d'exploitation	(333)	(78)	272
Résultat net	(229)	(23)	272
Effectif en nombre (hors stagiaires)	6	5	7

La société a connu un exercice difficile avec une diminution de 28 % de son chiffre d'affaires en euros (35 % en GBP), liée à une baisse d'activité continue de ses deux principaux centres poseurs et le départ en fin d'année 2014 de son directeur opérationnel qui n'a été remplacé qu'à compter du 4^{ème} trimestre 2015. Dans ce contexte, malgré un contrôle strict des frais de commercialisation, le résultat d'exploitation est négatif de 0,3 million d'euros, contre une perte de 0,1 million d'euros en 2014.

- MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE SAS

En milliers d'euros	2015	2014	2013
Chiffre d'affaires	4 750	3 873	3 412
Résultat d'exploitation	(389)	(395)	(238)
Résultat financier	(35)	(34)	(33)
Résultat exceptionnel	-	920	(3)
Résultat net	(424)	491	(274)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	11	12	9

Par marché de facturation, les ventes ont donc évolué comme suit sur les trois derniers exercices :

En milliers d'euros	2015	2014	2013
France	4 701	3 823	2 991
Benelux	-	-	277
Pourtour Méditerranéen	49	50	144
Chiffre d'affaires	4 750	3 873	3 412

La société poursuit son développement en France avec une hausse du chiffre d'affaires de 23 % par rapport à l'exercice précédent. Il en découle une progression de la marge brute de 0,3 million par rapport à 2014 qui a compensé la hausse du même montant des frais de commercialisation, et ainsi stabilisé le résultat d'exploitation au même niveau que l'exercice précédent.

Le résultat 2015 affiche une perte de 0,4 million d'euros contre un bénéfice de 0,5 million d'euros en 2014 qui, pour mémoire, intégrait un abandon de créances de 0,9 million d'euros consenti par MEDICREA INTERNATIONAL.

- MEDICREA GMBH

En milliers d'euros	2015
Chiffre d'affaires	-
Résultat d'exploitation	(206)
Résultat net	(206)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	2

La société a été créée courant 2015 et n'a enregistré durant cet exercice que des charges liées à son démarrage opérationnel (recrutements, location de bureaux et premiers contacts avec les centres hospitaliers).

5 - ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe a fait de l'élargissement de sa gamme de produits un objectif prioritaire et consacre depuis plusieurs années un montant important de ses ressources financières aux activités de recherche et développement. Les dépenses ont ainsi évolué comme suit :

En milliers d'euros	2015	2014	2013	2012	2011
Frais de R&D inscrits à l'actif du bilan	1 886	1 069	1 017	845	866
Frais de R&D passés en charges (1)	1 960	1 893	1 729	1 741	1 553
- dont dotation aux amortissements frais de R&D	(993)	(904)	(842)	(717)	(569)

(1) : avant imputation du Crédit Impôt Recherche

En 2015, MEDICREA a obtenu 2 homologations FDA pour les produits PASS LP® (vis canulées) et PASS OCT® (tiges d'ostéosynthèse cervicale sur mesure). 490 nouvelles références ont par ailleurs été marquées CE et concernent principalement les produits PASSLP®, PASS MIS®, PASS OCT®, ALIF S/A® et UNiD®.

Sur l'exercice 2015, le travail des équipes de recherche et développement a plus particulièrement porté sur les produits suivants :

- **UNiD** : tige d'ostéosynthèse cintrée sur mesure pour un patient donné en fonction de la planification pré-opératoire définie par le chirurgien
- **LIGAPASS** : système d'ancrage aux vertèbres par ligaments souples, et **LIGAPASSLP** pour les indications de scolioses idiopathiques de l'adolescent
- **PASS OCT** : système de fixation occipito-cervicale permettant d'étendre les montages du rachis thoracique jusqu'à la base du crâne.
- **IMPIX ALIF SA** : cage antérieure « stand alone » destinée au traitement des pathologies dégénératives lombaires
- **PASS DEGEN TOPLO** : vis « top loading » polyaxiale offrant la possibilité aux chirurgiens de fixer la polyaxialité à une valeur donnée en per opératoire de manière à contrôler la correction appliquée
- **CARYATID** : premier implant de corporectomie radio transparent issu de la technologie de fabrication additive

Le Groupe travaille activement pour élargir sa gamme d'implants sur mesure et industrialisera en 2016 des cages intervertébrales et des implants de corporectomie fabriqués par impression 3D titane. Le Groupe est convaincu que la chirurgie sur mesure assistée par ordinateur est la réponse la plus appropriée aux pathologies de la colonne vertébrale, ce qui se confirme par l'intérêt croissant des chirurgiens mais également des patients pour ses solutions.

6 – INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

6.1 Informations sociales

Au 31 décembre 2015, l'effectif du Groupe comprend 140 salariés, dont 5 à temps partiel, 1 en contrat d'apprentissage et 1 en contrat de professionnalisation. 3 personnes sont salariées sous contrat à durée déterminée à cette date. A cet effectif, s'ajoutent quelques stagiaires pour lesquels des conventions sont signées tout au long de l'année.

102 personnes sont salariées en France (maison mère et ses deux filiales), 6 travaillent pour la filiale anglaise, 30 pour la filiale américaine et 2 pour la filiale allemande.

Le salaire moyen hors charges pour l'exercice 2015 s'établit à 5 923 euros (5 540 euros en 2014). Hors rémunération des salariés de la filiale américaine, le salaire moyen est de 4 449 euros hors charges (4 545 euros en 2014).

La répartition hommes/femmes par catégorie de personnel se présente comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	48	24	72
Agents de maîtrise - Employés	41	27	68
Total	89	51	140

- Formation

Les versements effectués aux organismes collecteurs au titre de la formation professionnelle continue se sont élevés à environ 32 700 euros en 2015 (40 500 euros en 2014) pour les trois sociétés françaises, sommes intégralement utilisées pour la formation des salariés du Groupe et supérieure à l'obligation légale de formation.

Des conventions de stage sont régulièrement signées avec des établissements d'enseignement dans le but de permettre aux étudiants d'apprendre un métier et de se familiariser avec la vie en entreprise. Ces stages qui concernent plus particulièrement les services de recherche et développement, marketing et affaires réglementaires à raison de 1 à 2 stagiaires par an et par service, ouvrent droit à gratification étant généralement d'une durée de 4 à 6 mois. Ils ne se substituent pas à des emplois permanents, des missions spécifiques ponctuelles étant confiées aux stagiaires. Des contrats de professionnalisation et/ou d'apprentissage, généralement de 1 à 3 par an, peuvent également être conclus, leur durée variant de 1 à 2 ans.

- Sécurité

Compte tenu de leur configuration, les locaux de l'usine de La Rochelle permettent d'assurer un très bon niveau de sécurité notamment au niveau de l'atelier de production, de prévenir de façon satisfaisante les risques d'accidents du travail et d'optimiser les conditions de fonctionnement du site. Un document

unique de gestion des risques est établi et mis à jour annuellement dans l'ensemble des structures françaises.

La gestion des stocks de produits finis est réalisée depuis le siège de Neyron, dans des locaux spacieux, dédiés aux opérations de logistique. L'activité de réparation de moteurs pour appareils chirurgicaux est également basée sur ce même site.

Le Groupe, de par ses activités de conception et de fabrication de dispositifs médicaux, est également soumis à la réglementation du code de la santé publique.

- Fidélisation du personnel

Un Plan d'Épargne Groupe est accessible aux salariés des entités françaises, leur permettant ainsi de souscrire à des actions de la Société dans des conditions avantageuses, auxquelles s'ajoute un abondement de 50 % de l'employeur à l'occasion d'éventuelles augmentations du capital. Il n'y a pas eu d'augmentation de capital réservée aux salariés au cours de l'exercice 2015.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a fait usage en 2015 de la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale du 14 juin 2012 en procédant à l'attribution de 12 000 options de souscription d'actions à un salarié américain. Il n'a pas été fait usage de la délégation relative à l'attribution d'actions gratuites.

Les dispositifs de la participation légale ne trouvent pas à s'appliquer, les sociétés françaises étant en situation fiscale déficitaire.

- Sous-traitance

Dans le cadre de son activité de fabrication, le Groupe s'appuie sur un réseau de sous-traitants qualifiés, ne disposant pas à ce jour d'installations en environnement contrôlé de type salle blanche. Le conditionnement ultra propre et la stérilisation par irradiation gamma des produits stériles sont également sous-traités. Les achats de composants effectués au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 2,5 millions d'euros (2,9 millions en 2014).

6.2 Informations environnementales

Les risques environnementaux sont quasi inexistants sauf pour l'activité de gestion et de contrôle des kits tournants au sein des filiales de commercialisation qui exposent les personnes manipulant les dispositifs médicaux à des produits potentiellement contaminés par des agents biologiques pathogènes sources de risques infectieux. Des procédures de travail limitant l'exposition des salariés sont en place et les circuits d'élimination des déchets d'activités de soins à risque infectieux et assimilés sont respectés. Les procédures de sécurité relatives à la manipulation et à l'élimination de ces produits sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans les pays concernés.

Le site de La Rochelle, abrité sous l'entité juridique MEDICREA TECHNOLOGIES et dédié à la fabrication de dispositifs médicaux est certifié ISO 13485 version 2012 et ISO 9001. Depuis 2010, ces certifications ISO 13485 et ISO 9001 ainsi que le marquage CE ont été étendus à MEDICREA INTERNATIONAL. Le Groupe a mis en place un programme de maîtrise de procédés et de contrôle d'assurance de la qualité,

notamment un ensemble de modes opératoires, de procédures et de spécifications conçus pour garantir le respect des bonnes pratiques en matière de développement et de fabrication de produits et de contrôle des effets sur l'environnement.

Par ailleurs, les dispositions législatives et réglementaires définies par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), la Commission Européenne, la FDA et les autorités réglementaires équivalentes dans les autres pays, encadrent très strictement les activités de conception et de fabrication des dispositifs médicaux. Elles fixent les exigences essentielles en matière de sécurité et définissent les modes d'évaluation et de conformité qui sont intégrés au système de management de la qualité. Ces règles drastiques ont des implications à tous les niveaux du Groupe et contribuent à renforcer les mesures prises pour maintenir les actifs industriels dans un état optimal d'utilisation et le respect des normes applicables.

7 - RISQUES

7.1 Risques relatifs à l'activité de la société

Le marché de la chirurgie vertébrale est un marché très concurrentiel, sensible à l'introduction par ses acteurs de produits innovants à travers de larges réseaux de distribution. Ce marché est également fortement concentré, localisé pour l'essentiel aux Etats-Unis, avec 10 acteurs majeurs qui se partagent environ 80 % du marché mondial. Ces principaux acteurs bénéficient d'avantages concurrentiels tels que :

- de puissants réseaux de distribution,
- d'importants moyens financiers pour la recherche et le développement de nouveaux produits, leur protection en matière de propriété industrielle ainsi que pour leur promotion commerciale,
- des relations solidement établies avec des chirurgiens spécialisés, et les centres hospitaliers.

7.2 Risques liés à l'environnement réglementaire

Les produits fabriqués et distribués par le Groupe font l'objet d'une réglementation stricte et évolutive. Les dispositifs médicaux ne peuvent être mis sur le marché Européen que s'ils sont revêtus du marquage CE qui assure une conformité aux exigences essentielles de santé et de sécurité définies réglementairement. La mise sur le marché des produits dans d'autres pays que ceux de l'Union Européenne nécessite également des démarches spécifiques afin d'obtenir les autorisations nécessaires, notamment aux Etats-Unis, pays prioritaire pour le développement des activités du Groupe. Le marché américain est ainsi régi par la réglementation établie par la Food and Drug Administration (FDA). La commercialisation de dispositifs médicaux sur ce marché peut, suivant la classe du dispositif, être soumise aux procédures 510K ou aux demandes d'autorisations préalables exigées par la FDA (PMA). Ces processus de demande d'autorisation peuvent être longs et générer des coûts importants. Les autorisations FDA peuvent également faire ultérieurement l'objet d'un retrait, et la FDA peut demander des rappels de produits, interdire des ventes ou lancer des saisies. Ces mesures drastiques sont souvent liées à des problèmes sérieux identifiés lors de l'utilisation des produits (cas de vigilance) ou suite à des inspections des sociétés.

Les services en charge de la qualité ont été constamment renforcés depuis 2012 notamment pour le suivi des normes internationales et les exigences liées à la réglementation.

Les derniers audits de certification Qualité des sites de Neyron et de La Rochelle ont été réalisés respectivement en juin 2013 par la FDA (réglementation américaine), et en janvier 2016 par le LNE-GMED (réglementation européenne), avec comme résultat le maintien (FDA) ou renouvellement (LNE-GMED) des qualifications et certificats existants. Ces audits ont notamment confirmé le niveau de maîtrise des différents métiers mis en œuvre au sein du Groupe, avec des axes d'amélioration à poursuivre, en particulier en matière de formalisation des « bonnes pratiques ».

7.3 Risques liés à des dysfonctionnements des processus industriels

Le système qualité du Groupe repose sur des procédures visant à détecter tout produit non conforme, en interne ou en externe, en accord avec les exigences réglementaires. Ces procédures sont intégrées dans un système de gestion des non conformités nommé système CAPA (Corrective Action & Preventive Action). Ce système permet 1) l'identification et la déclaration d'une non-conformité, 2) l'enregistrement de toutes les investigations liées à l'analyse des causes et des risques, 3) le traitement des non conformités et 4) la mesure de l'efficacité des actions menées pour corriger les non conformités.

Dans le cadre d'un problème relatif à un dispositif médical, les non conformités peuvent être identifiées en interne tout au long de la conception, de la fabrication, ainsi que dans le cadre des contrôles avant libération d'un dispositif médical, mais également au cours d'audits (externes ou internes) ou d'inspections réglementaires, ou encore par le client.

De plus, tout incident ayant des conséquences sur le patient et/ou l'utilisateur est défini dans le cadre réglementaire de la matériovigilance qui décrit les modalités de signalement d'incidents aux autorités compétentes.

Tout incident est analysé dans le système CAPA afin de réduire les risques et d'empêcher que l'incident ne se reproduise. Des revues de gestion des risques sont mises en place au sein de la société afin de détecter et d'évaluer tout problème.

L'ensemble de ces procédures d'enregistrements et d'analyses des produits défectueux ou potentiellement défectueux permet donc au Groupe MEDICREA de s'inscrire dans une démarche permanente d'amélioration afin de réduire au maximum tous les risques liés aux produits. Néanmoins, une défaillance dans le respect des normes mises en place pourrait avoir pour effet une suspension ou un retrait du certificat CE ou d'un agrément délivré par une autre autorité sanitaire compétente et empêcher la commercialisation du produit concerné.

7.4. Risques liés à la propriété industrielle

Le succès commercial du Groupe dépend de sa capacité à obtenir, maintenir et protéger ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle. Dans le domaine de la fabrication et la vente de produits médicaux pour la chirurgie de la colonne vertébrale, le droit des brevets continue d'évoluer et présente des incertitudes. Au moment du dépôt d'un brevet, d'autres brevets peuvent bénéficier d'une antériorité mais ne pas être encore publiés.

La délivrance d'un brevet n'en garantit par conséquent pas la validité, ni l'applicabilité qui peuvent toutes deux être contestées par des tiers.

Par conséquent, le Groupe ne peut pas garantir :

- que les demandes d'enregistrement de brevets qui sont en cours d'examen donneront effectivement lieu à délivrance de brevets,
- que les brevets délivrés ou donnés en licence au Groupe ou à ses partenaires ne seront pas contestés par des tiers ou invalidés,
- que l'étendue de la protection conférée par les brevets est suffisante pour la protéger de ses concurrents,
- que ses produits ne contrefont pas des brevets appartenant à des tiers.

Par ailleurs, la tendance dans l'industrie des matériels médicaux et chirurgicaux est à l'inflation des litiges et procédures en matière de propriété industrielle et intellectuelle. Par conséquent, toute action intentée contre le Groupe pourrait générer des coûts substantiels et avoir un impact significatif sur le développement de son activité.

7.5 Risques liés aux contentieux

Le Groupe estime que les provisions constituées au titre des litiges ou situations contentieuses connues à la date d'arrêté des comptes sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

7.6 Risques sur l'évolution du cours des matières premières

La fabrication des implants nécessite l'achat de matériaux spécifiques tels que, le titane, le chrome cobalt et le Peek. Les fournisseurs de ces matières premières étant peu nombreux, le Groupe est soumis à des variations de prix de marché difficilement prévisibles et contrôlables qui pourraient avoir un impact négatif sur les résultats.

Les achats de ces matériaux ne font pas l'objet de contrat de couverture. Ils interviennent pour une part relativement faible dans le prix de revient des produits fabriqués. Ainsi, une variation à la hausse comme à la baisse du prix de ces matières premières n'aurait qu'un impact limité sur la rentabilité du Groupe.

7.7 Risques liés à l'évolution des politiques de remboursement des dispositifs médicaux

Dans un contexte de crise économique durable, les gouvernements et autres tiers payeurs (assurances privées de couverture maladie, organisations de gestion des soins) s'efforcent activement de contenir les coûts de santé en limitant et/ou baissant la couverture et le taux de remboursement des dispositifs médicaux et actes chirurgicaux. Il est probable que de nouvelles mesures visant à encadrer réglementairement les systèmes de remboursement de soins et maîtriser les dépenses de santé (notamment en France) soient inscrites dans les lois de financement et les propositions législatives des Etats au cours des prochaines années.

7.8 Risques de liquidité

Afin de gérer au mieux ce risque, le Groupe a mis en place un suivi quotidien de sa trésorerie et une mise à jour mensuelle de ses prévisions d'encaissements et de décaissements sur 12 mois glissants. Il s'assure ainsi de toujours disposer des liquidités suffisantes pour honorer les passifs arrivant à échéance et, en cas de difficulté prévue, prend les actions nécessaires pour sécuriser sa situation de trésorerie.

Il est cependant possible que le Groupe puisse être amené à lever des fonds supplémentaires si des opportunités de développement de nouveaux produits ou d'acquisitions ciblées de technologies ou de sociétés se présentaient, ou si les besoins en fonds de roulement nécessaires à son expansion s'avéraient plus importants que prévus.

7.9 Risques de change

L'essentiel des approvisionnements du Groupe est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaines et anglaises sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL société mère du Groupe a un risque de change sur ses ventes en devises qu'elle gère opportunément le plus souvent par la mise en place d'opérations de ventes à terme de devises.

7.10 Risques de taux

Tous les emprunts contractés sont à taux fixe au 31 décembre 2015.

7.11 Risques actions

Les éventuels excédents de trésorerie disponibles sont placés exclusivement dans des valeurs mobilières de placement sans risques, investies en Sicav.

7.12 Risques d'inflation

Les sociétés du Groupe ne sont pas présentes dans des Etats dont l'économie est de type hyper inflationniste.

7.13 Risques de variation de cours et impact de conversion sur les indicateurs de performance

Le Groupe a réalisé 59 % de son chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2015 en dollars, par l'intermédiaire de sa filiale MEDICREA USA. Cette proportion devrait augmenter au cours des prochains exercices et pourrait représenter près des deux tiers de l'activité.

Les fluctuations du dollar par rapport à l'euro, à la hausse comme à la baisse, sont donc susceptibles de modifier sensiblement les indicateurs de performance du Groupe, notamment en matière de progression de chiffre d'affaires et de résultat opérationnel.

8 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Aucun évènement important survenu après la clôture de l'exercice n'est à mentionner.

INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE MERE

1 - SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le contexte général et l'environnement économique sont exposés au paragraphe 1 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

Les états financiers de MEDICREA INTERNATIONAL au 31 décembre 2015 sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France.

Les comptes synthétiques se présentent comme suit :

Compte de résultat

En milliers d'euros	31.12.2015	31.12.2014
Chiffre d'affaires	15 694	14 336
Production stockée	147	7
Production immobilisée	1 800	1 100
Subventions d'exploitation	17	1
Reprises sur provisions et transfert de charges	51	319
Autres produits	25	35
Produits d'exploitation	17 734	15 798
Achats consommés, sous-traitance et autres approvisionnements	(6 240)	(6 767)
Autres achats et charges externes	(4 624)	(4 124)
Impôts et taxes	(248)	(192)
Salaires et traitements	(3 076)	(2 330)
Charges sociales	(1 247)	(971)
Dotations aux amortissements	(1 592)	(1 363)
Dotations aux provisions	(193)	(5)
Autres charges	(534)	(404)
Charges d'exploitation	(17 754)	(16 156)
Résultat d'exploitation	(20)	(358)
Produits financiers	350	3 651
Charges financières	(819)	(2 635)
Résultat financier	(469)	1 016
Résultat courant avant impôts	(489)	658
Produits exceptionnels	38	52
Charges exceptionnelles	(14)	(920)
Résultat exceptionnel	24	(868)
(Charges) / Produits d'impôts sur les résultats	1 080	452
Résultat net	615	242

Bilan

En milliers d'euros	31.12.2015	31.12.2014
Immobilisations incorporelles	4 513	3 629
Immobilisations corporelles	1 489	831
Immobilisations financières	20 514	20 438
Actif non circulant	26 516	24 898
Stocks et en-cours	4 184	3 306
Créances clients	4 721	4 202
Autres créances	4 466	1 721
Trésorerie et équivalents de trésorerie	884	663
Actif circulant	14 255	9 892
Total actif	40 771	34 790

En milliers d'euros	31.12.2015	31.12.2014
Capital social	1 438	1 357
Réserves	22 598	19 041
Résultat de l'exercice	615	242
Capitaux propres	24 651	20 640
Avances conditionnées	404	455
Autres fonds propres	404	455
Dettes financières long terme	5 679	2 454
Groupe et associés	3 480	4 543
Passif non courant	9 159	6 997
Provisions pour risques et charges	15	1
Dettes financières court terme	2 243	1 961
Dettes fournisseurs	3 176	3 684
Autres dettes	1 123	1 052
Passif courant	6 557	6 698
Total passif	40 771	34 790

1.1 Commentaires sur le compte de résultat

MEDICREA INTERNATIONAL est la Société mère du Groupe MEDICREA. Elle commercialise ses produits par un réseau de filiales de distribution ainsi que via des distributeurs indépendants dans une trentaine de pays.

MEDICREA USA, MEDICREA TECHNOLOGIES UK, MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE et désormais MEDICREA GMBH s'approvisionnent directement et exclusivement auprès de MEDICREA INTERNATIONAL.

MEDICREA INTERNATIONAL réalise la majeure partie de ses achats auprès de MEDICREA TECHNOLOGIES, usine de production du Groupe, basée à La Rochelle.

L'évolution du chiffre d'affaires par clients entre 2015 et 2014 se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2015	2014	Var.
MEDICREA USA	6 863	6 238	+ 10 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	3 386	3 224	+ 5 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	248	263	(6) %
MEDICREA TECHNOLOGIES	76	59	+ 29 %
MEDICREA GMBH	15	-	+ 100 %
Total ventes et refacturations intragroupe	10 588	9 784	+ 8 %
Distributeurs	5 062	4 499	+ 13 %
Autres	44	53	(17) %
Chiffres d'affaires	15 694	14 336	+ 9 %

Le chiffre d'affaires réalisé avec les filiales commerciales de la Société progresse de près de 8 % par rapport à l'exercice précédent, concomitamment au développement de l'activité de ces entités sur leur marché respectif, notamment aux Etats-Unis et en France. Ces ventes répondent à la demande des hôpitaux clients et à celle des filiales pour reconstituer leurs stocks. Le renforcement du dollar sur l'exercice a eu un impact favorable de 1,1 million d'euros sur les ventes intragroupes faites avec MEDICREA USA.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, qui traduit l'activité commerciale directe de MEDICREA INTERNATIONAL, augmente de 13 % par rapport à 2014. La Société a conquis de nouvelles parts de marché en Europe de l'Est et a développé son réseau de distribution en Amérique du Sud. En Asie, l'essentiel du chiffre d'affaires reste généré par les distributeurs historiques de la Société, principalement en Chine et Malaisie.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 2,8 millions d'euros contre 1,5 million d'euros en 2014. Ils sont constitués notamment de la production stockée pour 0,9 million d'euros et des frais de recherche et de développement et des dépenses de brevets comptabilisés en production immobilisée et transférés à l'actif du bilan pour 1,8 million d'euros. Le niveau de la production immobilisée, structurellement élevé, traduit les efforts de recherche et développement déployés par la Société depuis plusieurs années.

La marge brute s'établit à 57 % du chiffre d'affaires en 2015, contre 52 % en 2014. Cette hausse traduit le développement de l'activité bonifiée par l'évolution favorable du taux de change en 2015 avec MEDICREA USA, filiale avec laquelle MEDICREA INTERNATIONAL génère ses marges les plus fortes.

Les autres achats et charges externes totalisent 4,6 millions d'euros en 2015 contre 4,1 millions en 2014. Cette augmentation s'explique notamment par l'accroissement des frais de leasing pour 0,2 million d'euros liés à la mise en service début 2015 d'une cellule de prototypage, et par l'augmentation des frais de déplacement pour 0,1 million d'euros du fait du déploiement des équipes commerciales à l'export.

L'augmentation de la masse salariale traduit les efforts importants mis en œuvre pour renforcer les équipes de recherche et développement avec l'arrivée de deux ingénieurs recherche et d'un chef de projet, et structurer le service qualité et affaires règlementaires avec l'embauche d'un directeur qualité et affaires règlementaires.

Compte tenu des éléments développés ci-dessus, le résultat opérationnel 2015 est quasiment à l'équilibre contre une perte de 0,3 million d'euros en 2014.

Le résultat financier est négatif de 0,5 million d'euros en raison d'un coût de l'endettement net négatif de 0,3 million d'euros, de dépréciations des titres de participation pour 0,4 million d'euros et des effets de change positifs de 0,2 million d'euros.

In fine, compte tenu du crédit impôt recherche de 0,9 million d'euros et d'un produit d'intégration fiscale de 0,2 million d'euros, l'exercice 2015 est bénéficiaire de 0,6 million d'euros contre un bénéfice de 0,2 million d'euros en 2014.

1.2 Commentaires sur le bilan

Le total du bilan s'établit à 41 millions d'euros, en hausse de 6 millions par rapport à fin 2014.

Les actifs non courant représentent 65 % du total du bilan contre 72 % en 2014. Les principales variations concernent l'activation des frais de recherche et développement de la période pour un montant de 1,7 million d'euros ainsi que les investissements liés à la cellule de prototypage pour un montant de 0,8 million d'euros (hors crédit bail).

Le stock augmente de 26 % par rapport à l'exercice précédent pour répondre à la croissance soutenue des ventes des filiales et assurer le fonctionnement de la cellule de prototypage mise en service en début d'année 2015. Les produits en évaluation ont également contribué à cette augmentation.

L'augmentation des créances clients est liée à la hausse de l'activité intragroupe et au changement des modalités d'imputation des règlements de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE.

Les autres créances progressent de 2,7 millions d'euros sous l'effet combiné des comptes courants intragroupe qui augmentent de 1,9 million en raison d'un changement des modalités d'imputation des règlements intragroupe, du paiement d'une avance de 0,4 million de dollar à une société informatique américaine dans le cadre d'un contrat de coopération et du crédit d'impôt recherche qui augmente de 0,5 million.

Les capitaux propres s'élèvent à 25 millions d'euros à fin 2015 en hausse de 4 millions d'euros par rapport à 2014. Cette augmentation s'explique par l'augmentation de capital réalisée en juin 2015 de 3,5 millions

d'euros (et l'imputation de 0,3 million d'euros de frais sur la prime d'émission) et par le résultat 2015 bénéficiaire de 0,6 million d'euros.

Les dettes financières augmentent de 3,5 millions d'euros par rapport à 2014. 6 millions d'euros de nouveaux emprunts ont été souscrits en 2015 pour financer les investissements en matériels industriels (centre de prototypage, machines à commande numérique), le besoin en fonds de roulement et les frais de recherche et de développement. Les remboursements d'échéances en capital se sont élevés à 2,5 millions d'euros.

Les autres passifs courants (hors dettes financières) s'établissent à 4,3 millions d'euros et diminuent de 0,4 million sous l'effet principal de la baisse des dettes fournisseurs en lien avec un changement des modalités d'imputation des règlements intragroupe.

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs se présentent comme suit :

En milliers d'euros	2015	2014
Dettes fournisseurs non échues (1)	998	2 201
<i>dont :</i>		
<i>à 30 jours</i>	<i>941</i>	<i>1 127</i>
<i>entre 30 et 60 jours</i>	<i>57</i>	<i>1 074</i>
<i>au-delà de 60 jours</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Dettes fournisseurs échues (1)	1 848	802

(1) 78 % des dettes non échues et 66 % des dettes échues sont des dettes intragroupe.

2 - EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société commercialise les produits fabriqués par MEDICREA TECHNOLOGIES, via un réseau de distributeurs indépendants répartis dans 30 pays et au travers de filiales de commercialisation détenues directement sur les marchés stratégiques (Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Allemagne depuis 2015). L'évolution de son développement est directement liée à celui du Groupe, dont les tendances principales sont synthétisées au paragraphe 2 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

Au cours de l'exercice 2016, l'activité de MEDICREA INTERNATIONAL sera transférée sur le site de Rillieux La Pape - Vancia (69) qui regroupera l'actuel siège du Groupe et le site de production de la Rochelle. Ce nouveau site industriel devrait permettre d'accélérer l'internalisation de certaines fabrications jusqu'à présent sous traitées, conditionnement stérile notamment, et ainsi continuer à réduire les coûts et délais de production.

3 - INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les informations sur les filiales et participations sont identiques à celles communiquées au paragraphe 4 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

4 - ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les évolutions en matière de recherche et de développement sont commentées au paragraphe 5 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

5 - EVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Le titre fait l'objet d'un contrat d'animation en partenariat avec Gilbert Dupont. L'action est cotée sur Alternext d'Euronext Paris, sous le code ISIN FR04178572, et le Mnémonique ALMED.

Les principales données boursières sont les suivantes :

	2015	2014	2013
Nombre d'actions au 31/12	8 987 588	8 481 305	8 467 505
Cours le plus haut	9,34	10,60	9,49
Cours le plus bas	6,31	7,05	6,00
Cours moyen de la période	7,75	9,10	8,20
Cours au 31/12	6,78	8,70	8,88
Capitalisation boursière au 31/12	60 935 847 €	73 787 354 €	75 191 444 €
Nombre de transactions	8 776	20 512	16 700
Volume échangé	1 638 981	3 609 057	2 219 000
Taux de rotation du capital	18,2 %	42,6%	26,2 %

6 - COMPTE RENDU DES OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

En application des dispositions de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code du Commerce et dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 03 juin 2015 la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- nombre d'actions achetées au cours de l'exercice :	137 182
- nombre d'actions vendues au cours de l'exercice :	136 858
- cours moyen des achats :	7,57 euros
- cours moyen des ventes :	7,57 euros
- montant des frais de négociation :	Néant
- nombre d'actions inscrites au nom de la Société au 31 décembre 2015 :	3 046
- valeur évaluée des actions au cours d'achat :	20 428 euros
- valeur nominale des actions :	0,16 euro
- fraction du capital qu'elles représentent :	Négligeable

Ces opérations ont été réalisées par la société Gilbert Dupont, prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMF.

7 – FRANCHISSEMENTS DE SEUILS, DETENTION, AUTOCONTROLE ET OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

7.1 Informations relatives au capital social et aux franchissements de seuils

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, il est indiqué ci-après :

- l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement à la clôture de l'exercice plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et 95 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

Il est rappelé que les dispositions statutaires prévoient de surcroît une obligation d'information également en cas de franchissement, à la hausse ou à la baisse, d'un seuil de participation représentant 2 % du capital ou des droits de vote ; cette information étant renouvelée pour le franchissement de chaque fraction additionnelle de 2 % du capital ou des droits de vote.

	Au 31.12.2015		Au 31.12.2014	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Plus de 5%	GRANDEUR PEAK ADVISORS	GRANDEUR PEAK ADVISORS	OTC ASSET MANAGEMENT GRANDEUR PEAK ADVISORS ODYSEE VENTURE	IXO PRIVATE EQUITY
Plus de 15 %	ORCHARD INTERNATIONAL			
Plus de 20 %			ORCHARD INTERNATIONAL	
Plus de 25%		ORCHARD INTERNATIONAL		ORCHARD INTERNATIONAL

- les notifications de franchissements de seuils communiqués à la Société, depuis le 1^{er} janvier 2015 jusqu'au jour de l'établissement du présent rapport :
 - 1) par la société APICAP (ex OTC ASSET MANAGEMENT) : franchissement à la baisse du seuil de 5%.
 - 2) par la société CAISSE DES DEPOTS : franchissement à la baisse du seuil de 2 %.

7.2 Intérêts des dirigeants et mandataires dans le capital de la société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société ont évolué comme suit :

	31.12.2015			31.12.2014		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ORCHARD INTERNATIONAL (1)	1 727 490	19,22	29,71	1 727 490	20,33	30,11
Jean Philippe CAFFIERO	246 089	2,74	4,10	246 089	2,90	4,24
Denys SOURNAC (2)	270 547	3,01	2,33	202 054	2,38	3,47
Autres Administrateurs						
François Régis ORY (2)	108 652	1,21	0,93	108 652	1,28	0,97
Patrick BERTRAND (2)	93 392	1,04	0,93	93 392	1,10	0,96
Pierre BUREL (2)	91 707	1,02	1,44	91 707	1,08	1,48
Christophe BONNET	52 128	0,58	0,88	52 128	0,61	0,91
Jean Joseph MORENO	22 900	0,25	0,33	22 900	0,27	0,34
Marc RECTON	18 752	0,21	0,27	18 752	0,22	0,28
Total	2 631 657	29,28 %	40,92 %	2 563 164	30,17 %	42,76 %

(1) : Actions détenues par la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2015 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit:

- Société civile DENYS SOURNAC COMPANY	57,15 %
- Société civile PLG INVEST (Jean Philippe CAFFIERO)	37,67 %
- AMELIANE SAS	5,01 %
- Christelle LYONNET	0,14 %
- Denys SOURNAC	0,03 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

7.3 Capital social et autocontrôle

Au 31 décembre 2015, la société auto-détient 3 046 actions dans le cadre du contrat de liquidité et d'animation du titre sur le marché.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2015 à 1 438 030,08 euros composé de 8 987 688 actions dont :

- 8 987 588 actions ordinaires
- 100 actions de préférence qui ne sont pas admises à la cote

S'ajoutent 16 676 actions issues de stock-options exercées et pour lesquelles les formalités de constatation et d'admission à la cote n'étaient pas réalisées au 31 décembre 2015.

En application des dispositions de l'article L. 225-211 alinéa 2 du Code de Commerce et dans le cadre des autorisations accordées par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2014 et l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015, la Société a procédé à des opérations de rachat de ses propres titres au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 telles que décrites au point 6. ci-dessus.

7.4 Opérations sur titres réalisées par les dirigeants et personnes assimilées durant l'exercice

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous présentons ci-après un état récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la société au cours de l'exercice 2015 par les dirigeants ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, établi sur la base des informations qui nous ont été communiquées :

-	nombre de titres cédés :	0
-	nombre de titres acquis :	0
-	nombre de titres souscrits :	68 493 (personne concernée : Denys SOURNAC)
-	nombre de titres échangés :	0

8 – ACTIONNARIAT SALARIE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, il est rendu compte de l'état de participation des salariés au capital au dernier jour de l'exercice ainsi que la proportion du capital que représentent, au 31 décembre 2015, les actions détenues par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce, dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise et d'un fond commun de placement d'entreprise.

Au 31 décembre 2015, le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées détient environ 1 % du capital de la Société dont 0,65% via le plan d'épargne entreprise.

8.1 Plan Epargne Groupe

MEDICREA INTERNATIONAL a mis en place un Plan d'Epargne Groupe (PEG) ouvert aux salariés ayant au moins trois mois d'ancienneté. Les fonds sont gérés par le Crédit du Nord.

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital réservée aux salariés au cours de l'exercice 2015, et donc aucun abondement de la part de la Société n'a été versé.

8.2 Options de souscription ou d'achats d'actions – Attribution gratuite d'actions

Conformément aux dispositions des articles L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de Commerce, un rapport spécial relatif aux options de souscription ou d'achats d'actions et un rapport spécial relatif aux attributions gratuites d'actions seront mis à votre disposition.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, 12 000 stock-options ont été attribuées.

Compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2015 et des levées d'options, les actions gratuites et stocks options attribuées aux salariés s'élèvent respectivement à 94 283 et 229 338 au 31 décembre 2015.

9 – CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Les Commissaires aux Comptes donneront lecture de leur rapport, lequel mentionne les conventions dûment autorisées par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et les conventions autorisées au titre des exercices antérieurs et qui se sont poursuivies pendant l'exercice.

10 – INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, du Code de Commerce, il est communiqué, en Annexe 2, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés durant l'exercice dans toutes sociétés par chacun de ces mandataires, établie à partir des informations communiquées par chaque intéressé.

11 – RENOUELEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Néant

12 – REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, DIRECTS ET INDIRECTS DES MANDATAIRES SOCIAUX

MEDICREA INTERNATIONAL compte deux dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Monsieur Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Monsieur Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la Société. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, perçoit des honoraires notamment pour les prestations assurées par Monsieur SOURNAC pour le Groupe MEDICREA. Ces honoraires sont versés via un contrat de prestations entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL. Le montant des prestations facturées par ORCHARD à MEDICREA INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2015 pour les travaux effectués par Monsieur SOURNAC s'est élevé à 300 000 euros HT (292 000 euros HT en 2014).

Monsieur SOURNAC n'a pas perçu de la Société d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 6 000 euros en 2015 (4 000 euros en 2014).

Monsieur CAFFIERO n'est pas rémunéré pour son mandat de Directeur Général Délégué. Les prestations de direction des ventes export de Monsieur CAFFIERO sont facturées par ORCHARD INTERNATIONAL, à MEDICREA INTERNATIONAL, via le contrat de prestations qui lie les deux sociétés

ORCHARD INTERNATIONAL a facturé en 2015 à MEDICREA INTERNATIONAL, au titre des missions de direction des ventes exercées par Monsieur CAFFIERO, 64 000 euros HT (151 458 euros HT en 2014). Il est précisé que depuis le 1er janvier 2015, suite à la demande de Monsieur CAFFIERO de réduire ses activités au sein du Groupe, le montant des prestations facturées par ORCHARD INTERNATIONAL a été corrélativement diminué.

Monsieur CAFFIERO n'a pas perçu d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 6 000 euros en 2015 (4 000 euros en 2014).

13 – FIXATION DES JETONS DE PRESENCE

Il est rappelé que l'Assemblée Générale du 3 juin 2015 avait fixé le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à 48.000 euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 et pour les exercices suivants, jusqu'à décision contraire.

Nous vous proposons d'allouer à votre Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, et pour les exercices suivants et ce jusqu'à décision contraire de l'Assemblée Générale, une somme de 56.000 euros.

14 – INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

La nature même des activités de MEDICREA INTERNATIONAL n'est pas susceptible de présenter des risques significatifs au niveau environnemental.

15 – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2015

Il est demandé de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 614 916,19 euros, que le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des Actionnaires d'affecter à l'apurement partiel du Report à Nouveau.

16 – DIVIDENDES VERSES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

17 – TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint en Annexe 3, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

18 – CHARGES NON DEDUCTIBLES VISEES AUX ARTICLES 39-4 ET 223 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

En application de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices visées à l'article 39-4 du CGI ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses, s'élèvent respectivement à 88 078 euros et 29 356 euros pour l'exercice 2015 (60 805 euros et 20 268 euros au titre de l'exercice précédent).

19 – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Aucun événement important survenu après la clôture de l'exercice, n'est à mentionner.

20 – AUTORISATIONS DONNEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

20.1 Renouvellement de l'autorisation à donner à la Société d'acheter en bourse ses propres actions

Il est proposé d'autoriser la Société à opérer en bourse sur ses propres actions, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de sa mise en œuvre, aux fins exclusives, par ordre de priorité :

- d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI ;
- de couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou d'attribution gratuite d'actions ;
- de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- de couverture de titres de créances convertibles en actions ;
- d'annulation des actions achetées.

Il n'est pas envisagé d'autres utilisations de ce programme de rachat d'actions.

Les opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat seraient réalisées conformément à la réglementation en vigueur.

Un document d'information serait diffusé conformément à la réglementation en vigueur, indiquant :

- le nombre maximum d'actions à acquérir : maximum de 10 % du capital social (incluant les actions déjà détenues) dont 5 % du capital social s'il s'agit d'actions acquises par la société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport,
- le prix unitaire maximum d'achat, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société, fixé à 25 euros (hors frais d'acquisition).

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme serait de 22 469 220 euros financé soit sur ressources propres soit par recours à du financement externe à court ou moyen terme.

Les rachats d'actions pourraient s'opérer par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique.

L'autorisation serait valable à compter de la date de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2015 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes suivante, dans la limite légale de dix-huit mois.

Le Conseil d'Administration devrait, si cette résolution est adoptée, rendre compte chaque année de l'usage de cette autorisation.

Il est également demandé de bien vouloir autoriser le Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 mois précédant, les actions que la Société détient ou pourrait détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le Conseil d'Administration disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

20.2 Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'attribuer des options d'achat et/ou de souscription d'actions aux salariés ou mandataires sociaux dirigeants du Groupe

20.2.1 Motifs :

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2014 a autorisé, pour une période de vingt-six mois, le Conseil d'Administration à mettre en place un plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions de la société.

Cette autorisation deviendra caduque le 25 août 2016.

Nous jugeons qu'il serait opportun de continuer à disposer de ce système pour associer le personnel et les dirigeants de la société et du Groupe au bon développement de celui-ci.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de Commerce, d'autoriser le Conseil d'Administration à consentir, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, aux salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et du Groupe, des options d'achat et/ou de souscription d'actions émises par la société dans un certain délai et sous certaines conditions.

20.2.2 Objet et modalités :

Mise en place

Les options porteront sur des souscriptions d'actions nouvelles ou des achats d'actions existantes. Les bénéficiaires des options de souscription pourraient souscrire à des actions qui seraient émises au fur et à mesure de la levée des options, ce qui entraînerait des augmentations de capital.

Le nombre total cumulé des actions résultant (i) tant de l'exercice des options d'achat et/ou de souscription qui seraient attribuées au titre de la présente autorisation que (ii) de l'attribution gratuite d'actions prévue par la 3^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2015, ne pourra excéder un nombre global égal à 5 % du total des actions composant le capital de la société à la date de l'attribution.

Le nombre d'options attribuées au titre de cette autorisation et au titre des autorisations précédentes ne pourra donner droit à souscrire ou acheter un nombre d'actions supérieur à 10 % du capital social au jour où la dernière option serait consentie.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires de ces options pourraient être tous les salariés ou les mandataires sociaux dirigeants de la société et des sociétés du Groupe (au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce) ou seulement certains d'entre eux sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de sa mise en œuvre.

Conformément à la loi, il ne pourrait être consenti d'options aux bénéficiaires possédant plus de 10 % du capital social.

Nous vous proposons de laisser tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour déterminer les bénéficiaires de ces options.

Prix

Conformément à l'article L. 225-177 du Code de Commerce, le prix d'achat et/ou de souscription des actions sera fixé au jour où l'option est consentie par le Conseil d'Administration, conformément aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'action en tenant compte, selon une pondération appropriée, de la situation nette comptable, de la rentabilité et des perspectives d'activité de la société, sur une base consolidée, selon les modalités déterminées par l'Assemblée Générale Mixte sur le rapport des Commissaires aux Comptes.

Nous vous proposons, en conséquence, d'arrêter comme suit les modalités de détermination du prix : égal à la moyenne pondérée des 20 derniers cours de bourse précédant le jour où l'option est attribuée.

Durée de validité

L'autorisation de consentir des options serait accordée au Conseil d'Administration pour 26 mois à compter de l'Assemblée Générale.

Les options attribuées seraient exerçables pendant un délai maximal de 7 ans, sauf dispositions particulières restrictives du règlement du plan.

L'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte emporterait, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seraient émises au fur et à mesure des levées d'options de souscription.

Augmentation de capital résultant des levées de souscription d'actions

L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions serait définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée d'option, accompagnée du bulletin de souscription et du paiement en numéraire ou par compensation avec des créances de la somme correspondante.

Lors de la première réunion suivant la clôture de chaque exercice social, le Conseil d'Administration constaterait, s'il y a lieu, le nombre et le montant des actions émises pendant l'exercice, apporterait les modifications nécessaires aux statuts et effectuerait les formalités de publicité.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration, dans un rapport spécial, informerait chaque année les actionnaires, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, des opérations réalisées dans le cadre de la présente autorisation.

Autres conditions

Les actions acquises ou souscrites dans le cadre des dispositions précédentes devraient revêtir la forme nominative et porteraient jouissance immédiate. Elles auraient droit, pour la même valeur nominale, au même dividende que celui qui pourra être réparti aux autres actions portant même jouissance.

L'Assemblée Générale donnerait tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les autres conditions dans lesquelles les options seraient octroyées, tels que les bénéficiaires, le nombre maximum des options pouvant être levées par le bénéficiaire, le prix exact d'achat et/ou de souscription des options, la date d'ouverture et les conditions d'exercice des options et, plus généralement, d'établir le règlement du plan d'options avec toutes les restrictions, notamment de période d'exercice et/ou de conservation des actions, et les conditions particulières relatives aux dites options qu'il jugera utiles, et plus généralement faire le nécessaire aux fins de mise en œuvre de ladite autorisation et de ses suites.

20.3 Décision à prendre en application de la loi sur l'épargne salariale

Nous vous informons que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail :

- lors de toute décision d'augmentation de capital par apport en numéraire, sauf exceptions légales ;
- au cours de la troisième année civile suivant la précédente assemblée générale ayant statué sur un projet d'augmentation de capital réservé aux salariés lorsque la participation des salariés au capital de la société est inférieure à 3 %.

Cette augmentation de capital répondrait aux caractéristiques particulières contenues sous les articles L. 225-138-1 du Code de Commerce et aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail.

En conséquence, nous vous demandons de déléguer au Conseil d'Administration le pouvoir de procéder, sur ses seules décisions, à cette augmentation de capital dans la limite d'un montant maximum cumulé

de 40.000 euros de nominal, ce montant s'imputerait sur le **Plafond Global I** fixé à la 1^{ère} résolution de l'Assemblée Générale du 18 décembre 2015.

Les bénéficiaires de cette augmentation seraient l'ensemble des salariés de la Société et des sociétés de son groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce par l'intermédiaire d'un FCPE dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise.

Les actionnaires devraient renoncer à leur droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne entreprise par l'intermédiaire d'un FCPE (ou autre plan aux adhérents duquel les articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail permettrait de réserver une augmentation de capital dans des conditions équivalentes) de la Société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.

Le prix serait déterminé conformément à la loi et notamment aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions. Le prix de souscription ne pourrait être ni supérieur au prix de souscription ainsi déterminé ni inférieur de plus de 20 % à celui-ci (30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L. 3332-25 et L. 3332-26 du Code du Travail est au moins égale à 10 ans) ; étant précisé que le Conseil d'Administration pourrait réduire cette décote s'il le juge opportun, notamment en cas d'offre aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de titres sur le marché international et/ou à l'étranger afin de satisfaire les exigences des droits locaux applicables.

Le montant définitif de l'augmentation de capital, dans la limite de prix indiqués ci-dessus, ne serait fixé qu'à concurrence du montant des actions effectivement souscrites par les salariés à l'expiration du délai de souscription fixé par le Conseil d'Administration.

Les actions devraient être libérées intégralement le jour de leur souscription et seraient indisponibles pendant cinq (5) ans à compter de la date de réalisation définitive de l'augmentation de capital sauf exception dans des cas limitativement énumérés par la loi.

L'autorisation faite au Conseil d'Administration de décider une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre des dispositions des articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail précitées serait valable pendant une durée de 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale.

Il est proposé de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, dans les limites qu'il fixera, au Président Directeur Général ou Directeur Général Délégué, à l'effet de mettre en œuvre les délégations visées ci-dessus, notamment de déterminer les caractéristiques des valeurs mobilières émises, et plus généralement, de prendre toutes mesures et effectuer toutes les formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts.

21 - RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes ont établi les rapports suivants, tenus à la disposition des actionnaires, et dont il est donné lecture :

- rapport sur les comptes sociaux ;
- rapport sur les comptes consolidés ;
- rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- rapport spécial sur l'annulation des titres acquis dans le cadre du programme d'achat par la société de ses propres actions ;
- rapport spécial sur l'attribution d'option d'achat ou de souscription d'actions ;
- rapport spécial sur la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés de la Société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L-225-180 du Code de Commerce

22 - RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de Commerce, sont annexées au présent rapport (Annexe 4), les informations relatives :

- aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital,
- aux usages faits au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.

Le Conseil d'Administration invite, après lecture des rapports présentés par les Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet au vote de l'Assemblée.

ANNEXE 1

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Total des capitaux propres	Quote part du capital détenu (%)	Valeur comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés à la société mère
			Brute	Nette					
Filiales françaises									
MEDICREA TECHNOLOGIES	4 591 425	100 %	11 946 000	11 946 000	440 166 (1)	-	7 806 443	264 950	-
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	(397 637)	100 %	150 000	-	3 390 570	500 000	4 750 382	(423 965)	-
Filiales étrangères									
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	1 026 855	100 %	2 465 018	965 018	-	-	833 167	(229 404)	-
MEDICREA USA	6 868 373	100 %	7 395 058	7 395 058	-	-	16 341 821	(1 633 661)	-
MEDICREA GMBH	(105 630)	100 %	100 000	100 000	123 942	-	-	(205 630)	-

(1) dont 259 829 euros de créances rattachées aux titres de participation

ANNEXE 2

**LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES
PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2015**

Denys SOURNAC :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
ORCHARD INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01700 Neyron	Président*	Néant
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01700 Neyron	Président et DG	Néant
MEDICREA TECHNOLOGIES	ZI de Chef de Baie – 17000 La Rochelle	Président	Néant
DS COMPANY	345 Montée de Bellevue – 01600 Reyrieux	Gérant	Néant
LES CHALETS Z	345 Montée de Bellevue – 01600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
ID SOURNAC	345 Montée de Bellevue – 01600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
SNC BDB GESTION MARINE	345 Montée de Bellevue – 01600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
SUM LAB	345 Montée de Bellevue – 01600 Reyrieux	Co-gérant	Néant

* au travers de sa holding

Jean-Philippe CAFFIERO :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
ORCHARD INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01700 Neyron	Directeur Général*	Néant
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01700 Neyron	Administrateur et DG Délégué	Néant
PLG INVEST	12 Rue de la Garenne – 69005 Lyon	Gérant	Néant

* au travers de sa holding

Christophe BONNET :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
SAS BORNE	12 Rue Gardénat Lapostol – 92150 Suresnes	Président	Néant
SCI LES ESTABLES	12 Rue Gardénat Lapostol – 92150 Suresnes	Gérant	Néant
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01700 Neyron	Administrateur	Néant

Patrick BERTRAND :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01700 Neyron	Administrateur	Néant
SARL EURO-PJB	119 Boulevard Stalingrad – 69100 Villeurbanne	Gérant	Néant
SCI PJB MONTCHALIN		Gérant	Néant
SCI LA TOUR ST JEAN		Gérant	Néant
MARTINET SA		Administrateur	Néant

Jean-Joseph MORENO :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01700 Neyron	Administrateur	Néant
SCI MC		Gérant	Néant
SCI SAGITTAIRE		Gérant	Néant
SCI MORAY		Gérant	Néant
SAS MORE INVESTMENTS	298 Cote de Charve – 69360 Solaize	Président	Néant
SAS MORE LOCK	298 Cote de Charve – 69 360 Solaize	Président	Néant

Marc RECTON :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01 700 Neyron	Administrateur	Néant
MARC RECTON & ASSOCIES	72 Rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris	Gérant	Néant
SC MR PIERRE 2	72 Rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris	Gérant	Néant
SC MR PIERRE 3	72 Rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris	Gérant	Néant
SC MR PARTICIPATIONS 1	72 Rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris	Gérant	Néant
SC MR PARTICIPATIONS 2	72 Rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris	Gérant	Néant

François Régis ORY :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01700 Neyron	Administrateur	Néant
L'AMELIANE	14 Chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Président	Néant
LA FLORENTIANE	14 Chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Président	Néant
LYPOLIANE	14 Chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Président	Néant
SCI DE CHANAS	14 Chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Gérant	Néant
OLYMPIQUE LYONNAIS GROUPE	350 Avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon	Administrateur	Néant
SCI L'AMAURY	600 Chemin de la Ronze – 69480 Morance	Gérant	Néant
SCI L'AMELAÏS	600 Chemin de la Ronze – 69480 Morance	Gérant	Néant
SOCIETE CIVILE FLORINE	14 Chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Gérant	Néant
SWORD GROUP SE	9 Rue Charles de Gaulle – 69370 Saint Didier	Administrateur	Néant
ABM MEDICAL	2 Rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM ILE DE FRANCE	2 Rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM NORD	2 Rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM RHONE-ALPES	2 Rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM SUD	2 Rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux	Gérant	Néant

Pierre BUREL :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
SUD PARTICIPATION BUREL HOLDING	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
SOGET	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
RUMEX	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
PETER'S	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
SOCIETE HOTELIERE LA RESIDENCE	Saint Jean – 97 133 Saint Barthélémy	Gérant	Néant
ASPHODELE	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
HYSOPE	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
CHAMAN	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
LES NOISETIERS	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
SYCOMORE	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
SAINT JEAN D'EST	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
EGLANTINES	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
COBAE	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
BERGENIA	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
LE ROYANNAIS	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
XIMENIA	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
ULMUS	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
WISTARIA	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
DAPHNEE	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
FLORYAL	Saint Jean – 97 133 Saint Barthélémy	Gérant	Néant
VITIS	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
HOTELLERIE DU SOLEIL	65A Route de Saint Maximin – 83149BRAS	Gérant	Néant
HOTEL BON REPOS	65A Route de Saint Maximin – 83149 BRAS	Gérant	Néant
DOMAINE D AGOULT	La Grande Bastide – 83470 OLLIERES	Gérant	Néant
SPB GESTION	65A Route de Saint Maximin – 83149 BRAS	Gérant	Néant
LE MAS DE LA MAROTTE	65 A Route de Saint Maximin – 83149 BRAS	Gérant	Néant
THEAS	65 A Route de Saint Maximin-83149 BRAS	Gérant	Néant
LES DOMAINES DE PROVENCE	Route de Rians - 83470 OLLIERES	Gérant	Néant
ABBAYE SAINT HILAIRE	Route de Rians - 83470 OLLIERES	Gérant	Néant

ANNEXE 3

TABLEAU DE RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2015	2014	2013	2012	2011
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 438 030	1 357 025	1 355 121	1 353 281	1 320 212
Nombre d'actions émises	8 987 688	8 481 405	8 467 505	8 458 005	8 251 324
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxe	15 693 735	14 335 814	10 630 773	10 124 736	9 698 534
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	1 637 488	(127 773)	298 936	(668 623)	(438 568)
Impôt sur les bénéfices	1 080 418	451 516	275 905	382 781	203 038
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, amortissements et provisions	614 916	241 888	(929 753)	(2 661 208)	458 624
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par actions					
Résultat après impôt, avant amortissements et provisions	0,18	0,04	0,07	(0,31)	(0,03)
Résultat après impôt, amortissements et provisions	0,07	0,03	(0,11)	(0,03)	0,06
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen de l'exercice	51	40	36	38	36
Masse salariale de l'exercice	3 076 459	2 329 736	1 810 750	1 808 422	1 615 274
Charges sociales de l'exercice	1 247 209	970 525	801 705	783 390	750 562

ANNEXE 4

DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIR ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous des informations relatives :

- aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2013 a :

- autorisé, pour une durée de 26 mois, la Société à augmenter son capital social, dans la limite de 400 000 euros (et de 10 000 000 d'euros pour les émissions dont le titre primaire est un titre de créance notamment obligataire), par émission de toutes valeurs mobilières, sans suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas, avec délégation au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet de décider lesdites augmentations de capital ;
- autorisé, pour une durée de 26 mois la Société à augmenter son capital social, dans la limite de 400 000 euros en nominal (et de 10 000 000 d'euros pour les émissions dont le titre primaire est un titre de créance notamment obligataire), par émission de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas, avec délégation au Conseil d'Administration à l'effet de décider lesdites augmentations de capital ;
- autorisé pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à augmenter le capital social, dans la limite de 20 % du capital social par émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier ;
- autorisé, pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à augmenter le nombre de titres à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital exposée ci-dessus, en cas de demandes excédentaires de souscription, le tout dans les conditions de l'article L. 225-135-1 du Code de Commerce.

L'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2014 a :

- autorisé, pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à attribuer des options d'achat et/ou de souscription d'actions de la Société au profit de tout ou partie des membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux dirigeants de la Société et des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article L. 225-180 du Code de Commerce ;

- autorisé, pour une durée de 26 mois, de procéder à des attributions, à son choix, soit d'actions gratuites existantes de la Société provenant d'achats effectués par elle soit d'actions gratuites à émettre par voie d'augmentation de capital, au profit de membres du personnel salarié ou de mandataires sociaux dirigeants de la Société ou des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées au 1° de l'article L. 225-197-2 I du Code de Commerce.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juin 2015 a :

- autorisé, pour une durée de 26 mois, la Société à augmenter son capital social, dans la limite de 400 000 euros (et de 10 000 000 d'euros pour les émissions dont le titre primaire est un titre de créance notamment obligataire), par émission de toutes valeurs mobilières, sans suppression du droit préférentiel de souscription, avec délégation au Conseil d'Administration, à l'effet de décider lesdites augmentations de capital ;
- autorisé, pour une durée de 26 mois la Société à augmenter son capital social, dans la limite de 400 000 euros en nominal (et de 10 000 000 d'euros pour les émissions dont le titre primaire est un titre de créance notamment obligataire), par émission de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, avec délégation au Conseil d'Administration à l'effet de décider lesdites augmentations de capital ;
- autorisé pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à augmenter le capital social, dans la limite de 20 % du capital social par émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'investisseurs qualifiés et/ou d'un cercle restreint d'investisseurs, dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier ;
- autorisé, pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à augmenter le nombre de titres à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital exposée ci-dessus, en cas de demandes excédentaires de souscription, le tout dans les conditions de l'article L. 225-135-1 du Code de Commerce. autorisé, pour une durée de 26 mois,

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2015 a :

- décidé d'augmenter les limitations globales des plafonds des augmentations de capital pour les porter de 400.000 euros à 600.000 euros s'agissant des augmentations de capital susceptibles d'être réalisés immédiatement et/ou à terme et de 10.000.000 à 15.000.000 d'euros en valeur nominal s'agissant des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme au capital ;
- autorisé, pour une durée de 18 mois, le Conseil d'Administration à augmenter le capital social de la Société dans la limite de 600.000 euros en nominal (15.000.000 d'euros pour les émissions de valeurs mobilières dont le titre primaire est un titre de créance) par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'article 225-138 du Code de Commerce ; avec

suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes définie comme suit : Fonds et/ou sociétés d'investissements de dimension internationale (i.e : réalisant des opérations financières dans plusieurs pays), principalement Américains (i.e. des Etats Unis d'Amérique), opérant dans le domaine de la santé et/ou du dispositif médical et qui participeraient chacun à l'opération pour un montant au moins égal à 500.000 euros ou la contrevaletur de ce montant en devises étrangères (conformément aux dispositions de l'article 211-2 3° du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers).

- autorisé, pour une durée de 26 mois, de procéder à des attributions, à son choix, soit d'actions gratuites existantes de la Société provenant d'achats effectués par elle soit d'actions gratuites à émettre par voie d'augmentation de capital, au profit de membres du personnel salarié ou de mandataires sociaux dirigeants de la Société ou des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées au 1° de l'article L. 225-197-2 I du Code de Commerce
- **sur l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.**

Concernant les délégations consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2013 :

Le Conseil d'Administration du 2 avril 2015 , faisant usage de la délégation qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2013 dans sa treizième résolution, a décidé du principe de l'émission de 200 obligations convertibles de 10.000 euros de nominal, avec suppression du droit préférentiel de souscription des Actionnaires au profit d'investisseurs qualifiés conformément aux dispositions de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier. L'augmentation de capital maximale qui résultera de la conversion de ces obligations sera de 40 557,60 euros de nominal, la parité de conversion étant de 1267,425 actions nouvelles pour une obligation.

Concernant les délégations consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2014 :

Le conseil d'Administration du 3 septembre 2015 a décidé d'attribuer des options de souscription d'actions de la société à des salariés du Groupe ; vous trouverez des informations complémentaires sur cette attribution dans le rapport spécial du Conseil d'Administration.

Concernant les délégations consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015 :

Le Conseil d'Administration du 3 juin 2015, faisant usage de la délégation qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015, en sa douzième résolution, a décidé d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'un cercle restreint d'investisseurs. Sur subdélégation du Conseil d'Administration, le Président a constaté, par décision du 29 juin 2015, l'augmentation du capital par émission de 485.438 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,16 euros chacune et donc d'une augmentation de 77 670,08 euros.

Concernant les délégations consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 18 décembre 2015 :

Néant.



**TEXTES DES RESOLUTIONS
PROPOSEES A
L'ASSEMBLEE
GENERALE**

DU 07 JUIN 2016

Leading personalized spine | medicrea.com

MEDICREA INTERNATIONAL

*Société Anonyme au capital de 1.440.698,24 euros
Siège social : 14 Porte du Grand Lyon – 01700 NEYRON
393 175 807 RCS BOURG-EN-BRESSE*

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 07 JUIN 2016**

1/ RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux clos au 31 décembre 2015

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve les comptes sociaux tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 88 078 euros ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 29 356 euros.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 614 916,19 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

Conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce,

approuve les conventions réglementées nouvelles conclues au cours de l'exercice et prend acte de la poursuite des conventions autorisées au cours d'exercices antérieurs, mentionnées audit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport du Conseil d'Administration incluant le rapport de gestion du Groupe et après lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve les comptes consolidés tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

CINQUIEME RESOLUTION

Jetons de présence

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à 56.000 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 et pour les exercices suivants, jusqu'à décision contraire de l'Assemblée Générale.

SIXIEME RESOLUTION

Autorisation à donner à la société à acheter et détenir ses propres actions

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de son intervention, d'autoriser la société à acheter en Bourse et détenir ses propres actions à concurrence d'un nombre équivalent à 10 % maximum du capital social, aux fins exclusives, par ordre de priorité :

- B.1) d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- B.1) de couverture de plans d'options d'achat d'actions et ou d'attribution gratuite d'actions ;
- B.1) d'annulation des actions achetées,
- B.1) de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport,
- B.1) de couverture de titres de créances convertibles en actions.

Les opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation seront exécutés dans la limite de cours suivante, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société :

le prix unitaire maximum d'achat ne devra pas excéder 25 euros (hors frais d'acquisition) par action au nominal de 0,16 euro.

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme est de 225 109 100 euros financé soit sur ressources propres soit par recours à du financement externe à court ou moyen terme.

Les rachats d'actions pourront s'opérer par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière.

En cas d'opération sur le capital notamment par incorporation de réserves et attributions gratuites, division ou regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés en conséquence.

A cet effet, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation au Président-Directeur Général afin de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres des achats et ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'AMF et tous autres organismes, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

Cette autorisation est accordée jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale d'approbation des comptes, dans la limite légale de dix-huit mois à compter de ce jour.

Le Conseil d'Administration informera chaque année l'Assemblée Générale Ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente autorisation.

SEPTIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

II – RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

HUITIEME RESOLUTION

Autorisation à conférer au Conseil d'Administration pour annuler les actions détenues par la société dans le cadre du programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'Administration, à :

B.1) annuler les actions détenues par la société ou acquises par cette dernière dans le cadre du programme de rachat d'actions, et ce dans la limite de 10 % du capital social par période de vingt-quatre mois ;

B.1) réduire corrélativement le capital social du montant des actions annulées ;

B.1) modifier les statuts en conséquence, et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

La présente autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée.

NEUVIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions d'options d'achat ou de souscription d'actions

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'Administration, en application des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de Commerce, à consentir, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, des options d'achat et/ou de souscription d'actions de la Société au profit de tout ou partie des membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux dirigeants de la Société et des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article L. 225-180 du Code de Commerce, dans les conditions suivantes :

1° - Délai pendant lequel cette autorisation de l'Assemblée doit être utilisée par le Conseil :

La présente autorisation, qui pourra être utilisée par le Conseil d'Administration en une ou plusieurs fois, est donnée par l'Assemblée Générale pour une période de 26 mois à compter de ce jour.

2° - Délai pendant lequel les options doivent être exercées par les bénéficiaires :

Le délai maximal pendant lequel les options peuvent être exercées étant librement fixé par l'Assemblée, conformément aux dispositions de l'article L. 225-183, alinéa 1^{er} du Code de Commerce, l'Assemblée Générale décide que les options pourront être exercées pendant un délai maximal de 7 ans qui commencera à courir à compter de la date d'attribution des options, sous réserve des restrictions qui pourraient être apportées par le Conseil d'Administration concernant la période d'exercice des options.

L'autorisation donnée par l'Assemblée Générale emporte, au profit des bénéficiaires des options, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions de souscription qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options de souscriptions.

3° - Détermination des modalités de fixation du prix :

L'Assemblée Générale rappelle qu'en application des dispositions légales actuelles et notamment celles de l'article L. 225-177 du Code de Commerce, le prix d'achat et/ou de souscription des actions par les bénéficiaires est arrêté par le Conseil d'Administration, au jour de l'attribution des

options, conformément aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions en tenant compte, selon une pondération appropriée, de la situation nette comptable, de la rentabilité et des perspectives d'activité de l'entreprise, sur une base consolidée.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide que le prix d'achat et/ou de souscription des actions par les bénéficiaires sera arrêté par le Conseil d'Administration, au jour de l'attribution des options, de la manière suivante : égal à la moyenne pondérée des vingt derniers cours de bourse précédant le jour où l'option est attribuée.

4° - Montant total des options attribuées :

L'Assemblée Générale décide que le nombre total cumulé des actions résultant (i) tant de l'exercice des options d'achat et/ou de souscription ainsi attribuées au titre de cette autorisation que (ii) de l'attribution des actions gratuites prévue à la 3^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2015 ne pourra excéder un nombre global égal à 5 % du total des actions composant le capital de la société à la date de l'attribution.

5° - Augmentation de capital résultant des levées de souscription d'actions

L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions sera définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée d'option, accompagnée du bulletin de souscription et du paiement en numéraire ou par compensation avec des créances de la somme correspondante.

Lors, de la première réunion suivant la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration constatera, s'il y a lieu, le nombre et le montant des actions émises pendant l'exercice, apportera les modifications nécessaires aux statuts et effectuera les formalités de publicité.

6° - Jouissance :

Les actions souscrites ou acquises dans le cadre des dispositions précédentes devront obligatoirement revêtir la forme nominative et porteront jouissance immédiate. En conséquence, elles auront droit, à égalité de la valeur nominale, au même dividende que celui qui pourra être réparti aux autres actions portant même jouissance.

7° - Pouvoirs :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, agissant dans les conditions ci-dessus, pour :

- pour fixer les autres conditions dans lesquelles les options seront consenties, tels que les bénéficiaires, le nombre maximum des options pouvant être levées par chaque bénéficiaire, le prix des options offertes selon les modalités arrêtées par l'Assemblée Générale, la date d'ouverture et les conditions d'exercice des options ;
- et, plus généralement, d'établir ou de modifier le règlement du plan d'options avec toutes les restrictions, notamment concernant la période d'exercice des options et/ou de

conservation des actions, et les conditions particulières relatives auxdites options qu'il jugera utiles et faire le nécessaire aux fins de mise en œuvre de la présente autorisation et de ses suites.

L'Assemblée Générale donne également pouvoir au Président-Directeur Général pour acquérir, pour le compte de la Société, les actions nécessaires à l'attribution des options d'achat d'actions.

DIXIEME RESOLUTION

Autorisation à conférer à la Société à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au plan épargne entreprise avec délégation au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, et faisant application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, délègue au Conseil d'Administration à compter de ce jour, pour une durée de vingt-six (26) mois, tous pouvoirs, en vue de procéder sur ses seules décisions, à une ou plusieurs augmentations de capital social dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 et suivants du Code du Travail, aux époques qu'il fixera, d'un montant maximum cumulé de 40.000 euros en nominal, réservée au profit des adhérents d'un plan d'épargne entreprise par l'intermédiaire d'un FCPE (ou autre plan aux adhérents duquel l'article L. 3332-18 du Code du Travail permettrait de réserver une augmentation de capital dans des conditions équivalentes) de la Société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce étant précisé que ce montant s'imputera sur le plafond global prévu à la 1^{ère} résolution (le « **Plafond Global I** ») de l'Assemblée Générale du 18 décembre 2015.

Le prix sera déterminé conformément à la loi et notamment aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions. Le prix de souscription ne pourra être ni supérieur au prix de souscription ainsi déterminé ni inférieur de plus de 20 % à celui-ci (30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L 3332-25 et L 3332-26 du Code du travail est au moins égale à 10 ans) ; étant précisé que le Conseil d'Administration pourra réduire cette décote s'il le juge opportun, notamment en cas d'offre aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de titres sur le marché international et/ou à l'étranger afin de satisfaire les exigences des droits locaux applicables.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdéléguer, dans les limites qu'il fixera, au Directeur Général ou au Directeur Général délégué, pour mettre en œuvre la présente délégation, et notamment décider d'augmenter le capital conformément aux conditions susvisées, d'en arrêter les modalités et conditions, et notamment de fixer le prix d'émission des actions selon les limites prévues par la loi et la présente Assemblée Générale, d'arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, en règle générale de mener à bonne fin toutes les opérations concourant à cette réalisation et de procéder aux modifications corrélatives des statuts.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

ONZIEME RESOLUTION

Suppression du droit préférentiel de souscription des Actionnaires au profit de salariés adhérents au plan épargne entreprise

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre dans le cadre de la délégation au titre de la 10^{ème} résolution ci-dessus, au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise par l'intermédiaire d'un FCPE (ou autre plan aux adhérents duquel les dispositions du Code du Travail permettrait de réserver une augmentation de capital dans des conditions équivalentes) de la Société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.



MEDICREA[®]
(I M) P R O V E

medicrea.com | **leading** personalized spine